

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE.

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies et Légendes.

Littérature.

LE
Château des AbîmesPAR
RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

III.

Pres du Cadavre.

Le comte et la comtesse de Montgrand s'installèrent dans la chambre jaune. Le premier mouvement de Tancrède avait été d'empêcher sa femme de s'occuper de ce qui venait de s'accomplir, mais le comte connaissait la fermeté d'âme de sa compagne, et il pensa qu'il l'offenserait, en doutant de son courage en cette occasion.

En effet, si épouvantée que fût Pauline à la nouvelle de l'assassinat commis sur le notaire de Nanteuil, elle retrouva vite sa présence d'esprit, ordonna de préparer des cordiaux, des linges, de chauffer de l'eau tiède. Quelque inutile que parût tout secours, elle voulait que le médecin trouvât sous sa main les objets dont il aurait besoin pour un premier pansement.

Ces soins remplis, Mme. de Montgrand vint s'agenouiller près du lit funèbre.

Il manque quelqu'un ici, lui dit son mari, je vais envoyer chercher Danglès.

Le comte souna, et Marion parut; Mathias et le jardinier venaient de partir pour la ville.

— Priez M. Danglès de nous rejoindre ici, dit le comte.

Marion sortit et monta au second étage où se trouvait l'appartement du jeune intendant.

Elle y frappa sans obtenir de réponse, et elle s'apprêtait à redescendre, quand il lui sembla voir briller une lumière dans la salle de la bibliothèque.

Tibrec avait l'habitude d'y travailler à une heure assez avancée; elle ne s'étonna donc point de le trouver debout.

Quand elle ouvrit la porte de la bibliothèque, elle aperçut, sur les tables et les crédences, une grande quantité de livres descendus de leurs

rayons de bois de rose. En ce moment même, Tiburce tenait entre son bras et sa poitrine une lourde pile de volumes.

—Monsieur, dit-elle d'une voix altérée, monsieur Dangles.

Le jeune homme se retourna rapidement.

—Vous m'avez effrayé comme le pouvait faire l'apparition d'un fantôme, dit-il.

Son visage était très-pâle, et il tremblait visiblement en déposant les livres qu'il tenait sur une table voisine.

—Si je ne suis pas un revenant, je n'en vaudrais guère mieux, répondit Marion : à défaut de fantôme, nous avons la mort dans la maison, et m'est avis que c'est une méchante visitense.

—La mort ! la mort ! répéta le jeune homme, qui douc est mort ici... ?

—Personne du château, grâce à Dieu ; il n'empêche que monsieur le comte et madame la comtesse sont près du cadavre et vous demandent de venir prier avec eux.

—Voyons, Marion, expliquez-vous... Qu'est-il arrivé ? Quel est ce cadavre ? La peur semble vous avoir troublé l'esprit.

—Je ne l'ai jamais en bien fort, monsieur Tiburce ; et la vue du sang me retourne comme si j'étais un enfant... Ce pauvre monsieur Refus...

—Il s'agit du notaire de Nanteuil ?

—Oui, monsieur.

—Assassiné ?

—Sur le grand chemin.

—Cela est vraiment horrible, Marion !

—Et digne de la vengeance de Dieu et de celle des hommes, monsieur !

—Et, demanda Dangles plus lentement, vous ne savez que cela ?

—N'est-ce pas trop déjà ?

—Sans nul doute, c'est un irrémédiable malheur ; mais, en ma qualité d'intendant, je m'occupe d'abord des questions de chiffres... Or, M. Refus devait ce soir remettre à monsieur le comte six cent mille francs, produit de la vente consentie à M. Grimbert... Ces six cent mille francs ont-ils été trouvés sur M. Refus ?

—Vous pensez bien, monsieur, répondit Marion que le premier sentiment de mes maîtres a été la pitié. Mathias est en ce moment sur la route de la Ferté, et sans doute il en ramènera le médecin et le prêtre... Quand tous deux auront terminé leur office, les magistrats commenceront le leur, et l'on apprendra si le notaire portait ou non sur lui l'argent de la vente des Abimes.

—Ce serait une ruine ! une ruine ! murmura Tiburce d'une voix étouffée.

—Oh ! mon Dieu ! fit Marion, je n'avais point encore vu que vous avez la main gauche entourée de bandages. Vous vous êtes blessé, monsieur Dangles ?

—Pas dangereusement, répondit le jeune homme, mais le plus sottement du monde. J'avais souvent fait observer à monsieur de Montgrand que les pieds de la bibliothèque ne se trouvaient point suffisamment callés ; et ce soir, tandis que j'enlevais des volumes, le lourd panneau est retombé sur ma main qui s'est trouvée prise entre le meuble et la porte. Les ferrures m'ont déchiré le dessus de la main, et je viens de l'envelopper par précaution. Essuyez donc le panneau, Marion, je suis sûr qu'il y reste du sang.

—Et le vrai il y en a, fit la servante. Ne voulez-vous point de l'eau de lierre terrestre ?... Mais j'y songe, le docteur va venir pour le pauvre corps étendu dans la chambre jaune ; il pansera votre blessure en même temps...

—Je vous en prie, Marion, répondit Tiburce avec vivacité, ne parlez à personne de ce léger accident. Vous savez combien le comte qui est très-dur pour lui-même, se montre craintif et inquiet quand il s'agit des autres... Il changerait cette égratignure en blessure grave, et profiterait de ce prétexte pour me condamner au repos. Or, ce soir même, il m'a recommandé de m'occuper de l'emballage de sa bibliothèque que qu'il emporte à Paris. Pour rien au monde je ne voudrais manquer à remplir cette tâche.

—C'est bon, monsieur Tiburce, je me tairai ; il n'importe ! je vous apporterai de l'eau de lierre terrestre, et à l'occasion je vous donnerai un peu d'aide. Marion releva la pointe de son tablier sur lequel se voyaient les traces du sang.

—Mauvaise nuit, monsieur Tiburce, mauvaise nuit ! Je me suis tue, parce que ces affaires des maîtres ne sont pas les miennes, mais quand j'ai su qu'on voulait vendre les Abimes, je me suis dit qu'en quittant ce château où ils avaient vécu si tranquillement, monsieur le comte et madame la comtesse allaient au devant du malheur.

—Venez, Marion, dit Dangles.

La servante prit sa lampe et laissa dans la bibliothèque celle de l'intendant, puis elle descendit l'escalier, suivie par le jeune homme.

Celui-ci gagna la chambre jaune d'un pas lent et pour ainsi dire réfléchi.

Il avait craché sa main blessée dans sa poitrine, et quand il entra dans la salle, il resta en dehors de la zone lumineuse projetée par les candélabres.

—Ah ! vous voilà, Tiburce, fit le comte ; j'ai souhaité que vous passiez avec nous cette veillée funèbre ; nous ne serons jamais trop à nous affliger et à prier près de ce malheureux que je considérais comme un ami.

—Il est mort ? demanda le jeune homme d'une voix altérée, bien mort ?

—Plût à Dieu qu'il y eût encore une espé-

rance ! Le souffle ne passe plus sur les lèvres, le cœur est sans battements, et il me semble que la rigidité cadavérique s'empare de ce pauvre corps. . Nous attendons le docteur Brun. Je donnerais une partie de ma fortune pour ressusciter cet honnête homme !

La comtesse de Montgrand ouvrit un volume de prières, et lut les psaumes de David à haute voix.

On n'entendait, dans le silence de cette nuit d'octobre, que la voix claire et douce de la jeune femme, et le pétilllement de la flamme rapidement allumée.

Une heure se passa dans ce recueillement sinistre au milieu duquel s'élevait la voix de la créature implorant la miséricorde du créateur ; puis, le bruit d'une voiture se rapprocha, le grincement de la grille se fit entendre, et madame de Montgrand ferma son livre.

Un moment après, le médecin et le prêtre pénétraient dans la salle.

Le docteur marcha rapidement vers le lit. Durant le trajet, Mathias lui avait raconté les événements de la nuit. D'une main sûre, il dégagait la poitrine de Refus, l'auscultait, sonde la plaie, puis secoua la tête.

— Monsieur l'abbé, dit-il, ce malheureux n'a plus besoin de moi.

— Mort ? demanda le comte.

— La main qui l'a frappé, l'a tué d'un seul coup ; il n'a pas même dû souffrir.

Le prêtre s'agenouilla ; le médecin resta debout respectueusement, et comme absorbé dans une prière muette ; puis appuyant légèrement la main sur l'épaule de M. de Montgrand :

— Monsieur le comte, dit-il, si mes soins ne peuvent être d'aucune utilité, dans quelques heures la justice aura besoin de mon ministère pour les constatations légales. Permettez-moi de passer chez vous le reste de la nuit, et laissez-moi ajouter un conseil à cette prière. . Le spectacle qu'elle a sous les yeux, ne vaut rien à âme de Montgrand, nature excessivement nerveuse. Ordonnez-lui le repos, au nom de votre tendresse : j'ajouterai même : employez, s'il le faut, votre autorité de mari. Vous êtes homme, vous êtes fort ; vous veillerez, s'il vous convient, ce malheureux avec l'abbé Chaslian et votre intendant. Quant à moi, je vais rédiger mon appréciation, et les magistrats trouveront cette pièce à leur arrivée.

Le comte sortit sans bruit avec le docteur Brun.

— Où pourrai-je travailler ? Demanda celui-ci.

— Dans la bibliothèque.

Tous deux montèrent l'escalier.

— Tiens ! fit le comte avec surprise, elle est encore éclairée.

Il poussa la porte, et voyant les livres épars sur les meubles :

— Ce pauvre Tiburce exagère le dévouement, fit-il, je lui ai dit de se charger du déménagement de mes livres, et il a cru devoir commencer ce labeur cette nuit même. Ah ! c'est bien un Danglès ! exact et dévoué, comme le furent son aïeul et son père.

— Vraiment ? fit le docteur en levant la tête.

— Que signifie cette parole, docteur ? Elle semble l'expression de la surprise.

— Je l'avoue : Tiburce ne m'inspire pas la même sympathie que le vieux Jean Danglès.

— Certes, fit le comte, il existe entre eux une grande différence ; Jean ne savait que faire régulièrement le compte de ses biens, et Tiburce a appris le latin et le droit ; peut-être son ambition dépasse-t-elle celle de son père ? Mais je n'ai jamais eu le moindre reproche à lui adresser.

— N'attachez aucune importance à ce que je viens de vous dire, reprit le docteur : Appréciation de physionomiste, voilà tout ! Je serais désolé de nuire, même par une pensée, à votre opinion sur le fils de si braves gens. . .

Voici du papier, des plumes, laissez-moi seul. . Faites rentrer madame de Montgrand chez elle. . A la première heure, les magistrats seront ici. . Comme je passais devant la porte du juge de paix, je l'ai fait prévenir ; il arrivera demain, à l'aube avec le commissaire de police ; le télégraphe porte la nouvelle du meurtre à Meaux et à Melun.

— Et la malheureuse femme de Refus ! s'écria M. de Montgrand.

— Un prêtre seul pourra lui apprendre cette nouvelle terrible ; en lui parlant du mort qu'elle aimait, il lui parlera de Dieu qui prend soin des orphelins et des veuves.

— Vous avez raison, docteur. . Je retourne à ma veillée funèbre.

Il fallut que M. de Montgrand employât toute son autorité pour décider sa femme à prendre quelque repos.

Marion l'entraîna dans sa chambre, lui fit boire une potion calmante, et l'obligea à se jeter sur son lit. Une heure après, vaincue par la fatigue, la comtesse tombait dans un lourd sommeil dont ne la tira même pas le bruit que firent deux voitures arrivant de la Ferté. L'une amenait le juge de paix, l'autre le maire et le commissaire de police.

Le garde-champêtre, le brigadier Claude Frenenx et deux autres gendarmes se tenaient devant la façade du château.

C'était vraiment une habitation ravissante que ce château des Abîmes dont le comte venait de se déposséder volontairement. Un art ingénieux avait présidé à l'aménagement d'un parc composé tour à tour de vallonnements couronnés d'arbres séculaires, et d'excavations profondes remplies par l'eau des sources des-

endant à travers les ravines du bois, et toutes couvertes de lentilles d'eau ou de feuillages lancolés. L'imprévu saisissait le promeneur à chaque pas. Sous ces ombrages un peu froids, on respirait le silence, on jouissait d'une solitude absolue. Des chemins sablés se déroulaient comme des rubans entre les talus garnis de lierre; de distance en distance, un groupe de fleurs, une corbeille d'un ton vif, rehaussaient la gamme de cette verdure dont la teinte était celle d'une émeraude pâle. A mesure que l'on se rapprochait du château, le paysage s'éclaircissait; les rosiers élevaient leurs branches autour du tronc des arbres, des fleurs de toutes les nuances émaillaient la pelouse; les grands calices alternaient avec les branches délicates. Des orangers énormes formaient une ceinture à la demeure du comte de Montgrand; et de quelque côté que se portât le regard, il s'arrêtait sur des objets capables de réjouir la vue et d'épanouir le cœur. Et c'était au milieu de ce paysage, dans ce château rempli jusque là par l'union, la concorde et la joie, que les magistrats venaient chercher à reconstituer l'histoire du crime commis la veille.

Le commissaire de police et le juge de paix de la Ferté procédèrent à un premier interrogatoire.

Deux personnes seulement pouvaient fournir quelques détails: le brigadier Claude Freneux et le marchand forain.

—Monsieur le juge de paix, dit le brigadier, je suis sorti hier de la maison à neuf heures du soir. Divers rapports et mes propres observations m'avaient convaincu que François Bichu, surnommé *Ouvre-l'Œil*, braconnaît chaque nuit dans les bois de M. de Montgrand et des propriétaires voisins. Je donnai des ordres à mes camarades, et nous nous partageâmes le pays. J'avais des raisons pour croire que Bichu monterait de Reuil, où il habite, à travers le petit bois, et gagnerait les Bondons sous le couvert. Je me portai sur la route de la Ferté, et j'attendis. Le matin, j'avais trouvé des collets à côté de plusieurs terriers, et mon homme ne pouvait manquer de venir chercher son gibier. Je marchais sans bruit à travers le taillis, me cachant souvent à travers les branches. Il me sembla voir de loin mon homme, et je me glissai en rampant vers l'endroit où j'avais cru le reconnaître, mais je m'étais trompé; et après avoir perdu beaucoup de temps à une poursuite inutile, je revins du côté de la route. En ce moment, j'aperçus une lumière immobile, puis j'entendis pousser un cri. Il me fut impossible de me rendre compte, au premier moment, de ce qui se passait sur la route. Cependant, des sons de grelots parvinrent jusqu'à moi. De plus en plus curieux, je me coulai sous le taillis,

et je ne tardai pas à voir une lourde voiture arrêtée sur la route; puis un homme et une femme en descendirent, et soulevèrent un pesant fardeau. Je les rejoignis rapidement, et je constatai que tous deux s'efforçaient de monter dans la voiture un cadavre encore tiède. Je reconnus immédiatement, dans la victime, M. Refus, notaire de Nanteuil; quand à Ségaud et à Victoire, ils déclarèrent avoir aperçu le corps en travers du chemin et l'avoir transporté par humanité dans leur voiture.

—Pouvez-vous indiquer combien de temps s'était écoulé depuis le crime?

—La chaleur vitale n'était pas tout à fait éteinte, voilà seulement ce que je sais.

La déposition de Ségaud n'apprit rien de plus aux deux magistrats.

Tout le monde connaissait dans le pays le marchand forain.

Ségaud avait commencé dès l'âge de quinze ans à piquer la meule dans un des ateliers de la Ferté. Il travailla d'abord avec une sorte d'emportement, gagna des salaires énormes, et, conseillé par sa mère, il réalisa quelques économies. Tant qu'elle veilla sur lui, la conduite de Ségaud fut exemplaire. Mais elle le quitta avant qu'il eût vingt ans, et Ségaud ne tarda point à se trouver pris dans un double engrenage: l'amour du plaisir et le commencement de cette maladie terrible au devant de laquelle court le meulier avec une imprudence dont rien ne semble pouvoir le préserver. Certes, s'il avait résisté à l'entraînement de l'exemple, Ségaud aurait pu conjurer les premières atteintes du mal, changer de métier et respirer l'air de la campagne, au lieu de laisser pénétrer dans ses poumons la poussière d'acier qui les emplit et les dévore. Il piqua la meule, et il s'enivra pour lutter contre les premiers symptômes du mal. Un moment, on crut qu'il pouvait être sauvé. Une jeune fille sage et douce l'épousa, et reprit le rôle de la mère. Ségaud fit les moissons, s'occupa de jardinage, et l'on devait croire qu'il avait pour jamais renoncé à son terrible métier, quand le souci d'une nombreuse famille le ramena dans les ateliers. Il n'y resta pas longtemps. Le médecin déclara qu'il n'avait pas trois mois à vivre s'il ne renonçait à la meule, et ce fut alors que Victoire, aussi industrieuse que vaillante, songea à devenir propriétaire de la voiture d'un vieil étameur qui souhaitait céder son fond et sa clientèle.

Cette vie nomade, ce métier facile guérèrent le meulier. L'apprentissage ne fut pas long; les économies de Victoire payèrent le véhicule, le cheval poussif et la marchandise; et, en peu de temps, Ségaud devenu marchand forain fut connu dans tous les petits pays environnants. Il se montrait accommodant avec les pratiques,

doux avec les enfants; sa famille intéressait. On aimait tout de suite Victoire et les petits, même jusqu'à cette créature disgraciée que l'on appelait Polichinelle.

Ce nom cruel lui avait été jeté un jour à la face avec une poignée de boue par de méchants garçons sortant de l'école: ses frères l'avaient retenu, et sans songer quelle douleur ils allaient infliger à leur sœur aînée, ils répétèrent à satiété le nom de Polichinelle qui peignait, d'un seul mot, sa douleur et sa disgrâce. Ni Ségaud ni sa femme n'imposèrent silence aux petits; peut-être ne comprirent-ils pas bien que cette enfant pâle et contrefaite souffrait cruellement de sa laideur. Ils oublièrent, qu'au baptême, ils lui avaient donné un nom harmonieux et pur, le nom de Véronique: et pour tous, la petite bossue devint et resta « Polichinelle. »

Du reste, en dépit de ses efforts pour aimer la créature qui la première lui avait fait connaître les joies de la maternité, Victoire se trouva trop humiliée par la laideur de cette enfant pour s'attacher grandement à elle. Dès que Charlot vint au monde, Polichinelle fut oubliée dans un coin de la voiture avec le chien Onak et un geai privé. Polichinelle obtint rarement une caresse, et sa mère n'adoucissait pour elle sa voix et son regard que quand la pauvre disgraciée réussissait à distraire ou à consoler Charlot. A mesure que s'accroissait la famille, la peine de Polichinelle doubla. Elle fut la seconde mère de tous et de chacun, et devint responsable de leurs cris, de leurs maladresses et de leurs défauts. Elle ne connut plus ni repos, ni joie et quand, lasse de sa journée, les bras alourdis à force de porter les enfants, elle tombait sur une botte de foin dans l'angle de la charrette nomade, une voix railleuse lui criait encore :

— Bonne nuit, Polichinelle ! — Alors, mettant ses poings sur ses yeux, elle pleurait sans bruit, dans la crainte de réveiller les cruels qui, après lui avoir ravi la tendresse de sa mère et celle de Ségaud, ne lui permettaient pas même de s'endormir dans une pensée de consolation et de prière.

Ces détails intimes n'étaient point connus des clients de l'étameur. Quand une mère de famille apercevait la pauvre bossue, elle plaignait bien davantage la Ségaud que Polichinelle. A quoi pouvait être bonne en effet cette enfant maigre et blême dont la double bosse inspirait le rire sans jamais exciter la pitié.

Les Ségaud ne s'arrêtaient nulle part.

Quand ils travaillaient dans une commune, Victoire détélaît le cheval, et un des enfants le menait paître le long des fossés. On n'avait jamais suspecté la bonne foi de l'ancien meulier,

mais il manquait de parenté, et n'avait nulle attache dans le pays. Demi commerçant, demi bohème, il était de ceux sur qui peut très-vite s'arrêter le soupçon.

Cependant la pensée que Ségaud, au lieu de relever le corps du notaire dans un sentiment de pitié s'était efforcé de le cacher dans sa voiture afin de dérober à tous la trace d'un crime, ne vint ni au juge de paix ni au commissaire de police de la Ferté.

Ils interrogèrent Ségaud, minutieusement, patienterent, mais sans témoigner à son endroit la moindre suspicion.

Les réponses du marchand forain furent conformes à la vérité: Victoire les appuya de sa déposition; quant aux enfants, ils ne purent rien dire, car ils n'étaient sortis de leur sommeil qu'au moment où Victoire et son mari apparaissaient dans le cadre de la porte, en même temps que le brigadier.

Le médecin lut son procès verbal, dans lequel il détailla avec grande abondance de technologie, le genre et la dimension de la plaie, la nature de l'arme qui avait servi à la perpétration du crime, et la façon dont le coup mortel avait dû être porté.

— A mon avis, dit le docteur, l'assassin a surpris M. Refus par derrière, a paralysé ses mouvements à l'aide du bras gauche, et l'a frappé de la main droite, de haut en bas. La mort a dû être instantanée.

Ces renseignements étaient pris, quand le parquet de Melun arriva au château des Abîmes. De ce moment, l'affaire prenait une face nouvelle. Les interrogations allaient devenir pressantes, et la justice commencerait sa véritable enquête.

Les magistrats furent accueillis par le comte de Montgrand avec une courtoisie parfaite, et ce fut à lui que le juge d'instruction s'adressa tout d'abord.

— Monsieur, lui dit le comte, pendant les premiers instants nous sommes tous restés écrasés par le terrible événement; je commence seulement à retrouver la force de réfléchir, de vous répondre et de songer à moi-même. La douleur que va ressentir Mme. Refus m'a tout d'abord plus préoccupé que la situation qui va peut-être m'être faite par ce crime. Voici ce billet que j'ai reçu ce matin de mon notaire, billet dans lequel vous trouvez cette ligne: — « Je vous porterai ce soir même les six cent mille francs que m'a remis M. Grimbert. »

— Ainsi, demanda le magistrat, vous pensez que M. Refus avait sur lui six cent mille francs ?

— Je le crains.

— Le vol aurait alors suivi l'assassinat ?

— Cela doit être. Je vous avoue qu'à présent, monsieur, ce doute me poigne l'âme d'une

façon terrible ; si M. Refus avait sur lui le produit de la vente des Abîmes, je suis ruiné . .

— Il se peut qu'il ait réfléchi à l'imprudence qu'il y aurait de sa part à porter dans un portefeuille une somme pareille quand on est seul sur la route . . M. Refus n'était pas armé, puisque le brigadier n'a vu ni pistolet ni couteau sur la route près de la flaque de sang . . Du reste, nous avons besoin d'un renseignement précis à cet égard, et monsieur le juge de paix voudra bien se transporter à Nanteuil en usant de notre voiture, et s'informer près de Mme. Refus de ce qui s'est passé hier . . Je ne crois pas utile de lui apprendre subitement toute la vérité ; elle le saura toujours trop tôt . . On la dit d'une santé chancelante ; Un premier clerc pourra d'ailleurs vous renseigner d'une façon suffisante .

Le juge de paix partit pour Nanteuil, tandis que les magistrats de Melun poursuivaient leurs interrogatoires .

Séraphine ne s'était pas couchée ; elle était renversée sur le dossier d'un fauteuil, quand la jeune servante entra dans sa chambre, et lui dit d'une voix mal assurée :

— Madame, le premier clerc m'envoie vous demander si M. Grimbert a versé hier les fonds à votre mari . .

— Mon mari ! oui, Justine ; les fonds ont été versés . . Savez-vous quelque chose ? je suis tellement inquiète . . Voyez-vous je redoute un malheur . .

— Monsieur aura couché aux abîmes, madame ; cela lui est arrivé déjà, il me semble . . Sans doute le comte de Montgrand . . .

— Vous avez raison Justine . . On l'aura gardé . . Quelle angoisse depuis hier . . Je ne saurais attendre davantage, je vais le rejoindre, Justine . . Un manteau et un chapeau, ma fille . .

— Madame est bien faible, dit la servante .

— Non, non ; la course me ranimera, au contraire . . vite, vite !

La servante perdait la tête ; on lui avait défendu de rien dire, des larmes lui montaient à la gorge ; elle porta machinalement à sa maîtresse les objets que celle-ci lui demandait .

Séraphine descendit l'escalier en chancelant .

En bas, elle trouva le juge de paix causant avec animation avec le premier clerc .

— Oh ! monsieur, lui dit-elle, monsieur, je suis dans une mortelle inquiétude ; quand mon mari m'a quittée hier pour se rendre aux Abîmes il portait sur lui six cent mille francs en billets de banque . . Je me sens devenir folle au sein de cette terreur et de cette angoisse .

— Voulez-vous m'accompagner aux Abîmes ? demanda gravement le magistrat .

— Oui, oui, monsieur, il me semble que votre présence me protégera contre les malheurs que je redoute . . Hier j'avais l'esprit rempli de pres-

sentiments funèbres . . Je ne voulais point qu'il fit cette course, qu'il emportât cet argent . . Il insista, il partit . . Et je ne l'ai pas revu . . Il a pu être arrêté, que sais-je . . J'ai peur, j'ai peur !

Le magistrat, homme d'esprit et de cœur, rassura l'infortunée, sans cependant nier d'une façon absolue la possibilité d'un accident . Avec des précautions infinies, et ce tact qui ne l'abandonnait jamais dans les circonstances difficiles, il lui parla de ses enfants, et donna pour ainsi dire le pas à cette tendresse sur toutes les autres ; il s'efforça de rattacher à cet amour puissant, celle qui bientôt allait pleurer sur le cadavre de son mari .

A peine le magistrat fut-il entré aux Abîmes, qu'il fit mander l'abbé Chaslau et lui dit :

— Vous êtes le disciple d'un Dieu mort pour le salut de tous, faites accepter à cette infortunée le calice de douleur qui lui est envoyé .

Le prêtre rejoignit la jeune femme et s'agenouilla près d'elle .

— Mon mari ! mon mari ! dit celle-ci avec une sorte de violence .

— Prions pour lui, répondit le prêtre .

Séraphine poussa un grand cri et tomba à la renverse .

Pendant ce temps les magistrats apprenaient que M. Refus portait sur lui les six cent mille francs quand il était tombé sous les coups de son assassin .

— Le chien n'a pas été retrouvé ? demanda le juge de paix au brigadier .

— Non, monsieur, ni vivant ni mort .

— Voilà qui est étrange . Pluton accompagnait son maître, et Pluton se serait fait tuer pour le défendre .

— Nous fouillerons le bois, répondit Claude .

Mais les fouilles, rapidement exécutées, ne permirent point de trouver le corps de Pluton . Seulement, une mare de sang dans un fossé, un éboulement de terre sur le bord, persuadèrent aux magistrats que le chien avait été frappé comme son maître, et que l'assassin l'avait ensuite précipité dans le fossé .

Pendant ces premiers interrogatoires, l'affaire n'avait point changé de face ; mais au lieu de laisser au second plan le marchand forain, le juge d'instruction multiplia ses questions, et ne tarda point à entourer l'étameur des mailles d'un filet d'abord invisible, mais qui ne pouvaient manquer de le garder complètement captif . En réalité, Ségaud seul avait tenu le cadavre dans ses bras . Rien ne prouvait que le meurtre n'avait pas été commis par l'ancien meunier . Sans doute, on ne trouvait pas sur lui la somme que le notaire avait emportée, mais il avait pu l'enterrer dans quelque endroit de cette forêt dont il connaissait les moindres détours .

Ségaud ne possédait point une grande finesse .

Il avait la parole difficile et l'intelligence lourde. Les questions du juge d'instruction le prenaient à l'improviste et paraissaient souvent l'intimider. L'aspect des magistrats lui causait un tremblement intérieur. Il se souvenait d'avoir trouvé au brigadier une attitude hostile, et murmurait en dedans de lui que l'on ne doit ni toucher le corps d'un blessé ni couper le corde d'un pendu. Il répondait, avec une fatigue évidente, aux questions qui lui étaient posées. Son attitude devenait dangereuse pour lui, sans qu'il s'en doutât. Plus d'une fois, il passa la main sur son front afin d'essayer de comprendre dans quel but la justice le soumettait à un interrogatoire qui lui devenait une torture; enfin il leva sur le juge d'instruction un regard dans lequel l'épouvante se mêlait à la curiosité.

— Vous m'en demandez trop, lui dit-il, vous m'en demandez trop.

— Allons donc ! répondit le magistrat, je ne vous ai point encore demandé où vous avez caché l'argent que vous avez volé à M. Refus après l'avoir assassiné.

— Moi ! moi ! s'écria Ségaud, jamais. . . .

Il secona de droite à gauche sa tête vacillante et se mit à rire comme s'il avait perdu le sens de ce qui se passait autour de lui.

Deux heures plus tard, Séraphine était reconduite chez elle par l'abbé Chaslau, tandis que l'on emmenait provisoirement Ségaud à la prison de Meaux.

Victoire et ses enfants avaient ordre de ne point quitter la Ferté, et de se tenir à la disposition de la justice.

IV.

Les Conquistadores de la Marne.

Un groupe d'hommes, d'âge et d'aspect divers, se trouvait, par un après-midi d'octobre, en face de l'une des plus charmantes îles que berce la Marne dans ses capricieux méandres. Le plus vieux pouvait avoir quarante-cinq ans; le plus jeune en comptait dix-neuf à peine. Les uns étaient vêtus avec une élégance raffinée, les autres portaient des costumes d'une simplicité primitive. La boutonnière de trois de ces hommes gardait le ruban de la Légion d'honneur; celle de leurs compagnons s'étoilait d'une marguerite ou s'embaumait d'un brin de menthe sauvage. Mais si différents qu'ils parussent au premier regard, on ne tardait point à reconnaître en eux une sorte de ressemblance intelligente. Leurs regards, étincelants ou profonds, trahissaient l'habitude de la pensée; l'esprit affluait sur leurs lèvres; leurs fronts s'éclairaient de rayonnements soudains quand la causerie roulait sur des questions propres à

les enflammer. On sentait dans cette réunion fraternelle le souffle de l'enthousiasme et la passion des belles choses. Certes chacun de ces hommes portait en lui des aptitudes opposées, des passions diverses, et gardait dans un coin de son âme de mystérieuses fleurs dont l'éclosion échappait même aux regards amis; mais enfin tous s'estimaient et s'aimaient, et dans ce monde paralysé par l'égoïsme, les gens capables de dévouement et d'affection sont assez rares, pour qu'on leur voue une part de respect et de sympathie.

En ce moment leurs occupations, aussi diverses que leurs physionomies, pouvaient révéler un des côtés de leur existence.

Jean-Marc Dubois, le plus grave de tous, ébauchait sur une petite toile un paysage que son habileté faisait déjà grand. Trois vaches, l'une blanche et couchée paresseusement dans les herbes hautes, levait sa tête placide, et semblait rêver en fixant ses yeux glauques sur l'horizon brumeux. L'autre debout, fière de sa robe tigrée, broutait avec nonchalance. La dernière buvait l'eau bleue sous la ramure flottante d'un vieil arbre. Certes, tout cela était fort simple, mais l'habileté de Jean-Marc Dubois faisait de cette toile un bijou. Les lointains se perdaient dans les tons gris du brouillard, et sur ce fond paisible se profilait la silhouette puissante des bêtes grasses peintes et d'une admirable couleur.

A deux pas de Jean-Marc, un très-jeune homme esquissait un groupe de saules. Il n'enlevait pas les vieux arbres au feuillage argenté avec la crânerie particulière au pinceau de Jean-Marc; au contraire, il s'efforçait pour ainsi dire d'atténuer, d'effacer chaque tonche vivante.

On eut dit qu'il voulait peindre non pas un arbre, mais le fantôme d'un arbre.

Les cassures des branches s'effaçaient, les tons du feuillage se fondaient dans des gris verdâtres. Cela était vrai et rendu cependant par un côté, mais à la condition que l'on regardât à une énorme distance ou qu'un voile humide s'interposât entre les yeux et les saules. Raphaël Moisan, que ses camarades appelaient par abréviation Rapha, aurait eu certainement beaucoup de talent s'il s'était abandonné à sa verve naturelle; mais il était en train de manier son talent, et de dénaturer une inspiration juvénile.

Jean-Marc ayant tourné la tête, regarda l'esquisse de Rapha.

— Qu'en penses-tu ? demanda celui-ci.

— Tu deviens Chinois, répondit Jean-Marc.

— Je deviens Chinois !

— Certainement, fit Jean-Marc, « tu cherches le saule et les fleurs ; » prends garde de ne rien trouver au bout de tes études ; tu gaspilles un

temps précieux, mon pauvre Rapha ; et quand Dieu nous donne du talent c'est pour en faire dignement usage. Est-ce que tu ne trouves point, autour de toi, mille fois mieux que cet arbre pâle qui ne tranche pas sur l'horizon ? Quand on a devant soi ce chêne magnifique, ces énormes noyers, cette eau transparente ensermée par une guirlande de flambes de marais, d'arums sauvages, de roseaux à fuseaux de velours, passe-t-on sa vie à reproduire des saules... ?

—Mais Corot... ?

—Corot était lui-même un génie à part, mélancolique. Il créa un genre ; n'essaya pas de le singer. Je le sais bien, ces vieux arbres à qui il fit si souvent l'honneur de les peindre, tenteront longtemps encore le pinceau des jeunes, mais ce que l'on acceptait de Corot ne peut être admis d'un inconnu ; tu suis une mauvaise voie, Rapha, si tu manques ton avenir, souviens-toi de ma prédiction.

Rapha ne répondit rien, mais il s'appliqua à effacer davantage le feuillage des saules, si bien qu'il devint impossible de découvrir autre chose sur sa toile qu'un frottis verdâtre dans lequel ne pouvait passer un souffle d'air.

Plus âgé que Rapha de deux ou trois années, Alie Sirvente scandait des strophes quand Rapha cherchait des gammes de tons clairs. Il appartenait à cette pléiade de poètes qui comptent pour rien l'idée et se préoccupent seulement de la forme. Virtuose habile, il jouait d'un instrument sublime avec un art sans passion. Il s'efforçait de rendre des onomatopées étranges, d'ensemoiler des paysages, d'analyser des sensations, de décrire des objets minuscules ; il ne trouvait que le détail des choses dont il dédaignait l'ensemble. Sirvente était un miniaturiste littéraire. Il préparait un volume que Lemerre, l'éditeur des délicats, devait imprimer sur papier de Hollande, et tirer à six cents exemplaires. Rapha et Jean-Marc devaient l'illustrer d'eaux fortes, et Frédéric Houssay en écrivait la préface, de cette plume colorée qui fait passer sous les yeux de ses lecteurs les admirables paysages du Brésil.

Lavant magistralement une aquarelle, unissant les transparences de ce genre à la vigueur des maîtres, Henriot causait avec une verve charmante, donnant à Rapha un conseil, à Jean-Marc un éloge, demandant l'avis de Posquères sur son œuvre personnelle, et répétant à Bouché qu'il parviendrait à l'Institut, si pendant quatre ans il exposait des tableaux de la valeur de son Berger debout, appuyé sur un bâton et regardant mélancoliquement brûler un feu de branches. Parfois Henriot, quittait son aquarelle, saisissait un crayon, écrivait une page avec la rapidité de l'improvisation, et plaçait ce feuillet

dans un carton. Henriot, qui avait donné un ravissant volume : *Le paysagiste aux champs*, préparait une œuvre nouvelle, et faisait poser sans qu'ils s'en doutassent, ses compagnons de tournée artistique.

Car ils étaient en tournée, ces peintres, ces dessinateurs, ces critiques. Portier de Beaulieu dessinait des paysages, qu'il compta métamorphoser en merveilleuses gravures ; les frères Varin, échappés de leur domaine de Crouttes, nid de verdure suspendu aux flancs d'une colline, maniaient tour à tour le pinceau, le crayon et la pointe. On travaillait énormément dans cette famille d'artistes. Jeunes de caractères, vaillants d'allures, vivants de la tête aux pieds, sachant à la fois la sculpture et la peinture, aimant tour à tour les tableaux et les faïences, livrant, sous mille formes diverses, des clefs-d'œuvres dans les arts et dans l'industrie, ils trouvaient le moyen de travailler en se reposant.

Quant à Remy Posquères, pour cette raison qu'il touchait successivement à toutes les branches de l'art, on retraits fort en peine pour lui en assigner une spéciale. Des terres cuites faisaient florès ; il peignait de ravissants intérieurs, et ses amis savaient qu'il venait d'achever un magnifique vitrail pour l'église de village dans laquelle on l'avait baptisé.

Cependant Remy Posquères était rangé de préférence parmi les critiques. Sans en avoir l'ambition, ils s'était trouvé prêt à remplacer Gustave Posquères.

Posquères avait trente ans, une belle physionomie ouverte et souriante. Le pli de la tristesse se voyait rarement sur son front, mais il était trop sincèrement inspiré pour ne point goûter ces heures de mélancolie profonde et souvent amère qui sont le partage des idéalistes.

Remy Posquères, né pauvre, avait gagné, un à un, ses grades d'homme de talent. La notoriété lui était venue, et avec elle la fortune. Il gagnait ce qu'il voulait et comme il le voulait, et cependant il n'amassait rien. L'amour des voyages le possédait à tel point qu'il ne passait guère à Paris que trois mois de l'année. Il y revenait, ses cartons pleins de croquis, son portefeuille rempli de nouvelles et de romans. Il achevait ses tableaux, publiait ses livres, puis il repartait tantôt pour le Nord, le plus souvent pour le Midi, dont les ciels clairs et les couchers de soleil l'attiraient.

C'était Remy Posquères qui avait eu, cette année-là, l'idée de commencer une navigation de long cours.

—Vois-tu, dit-il un soir à Henriot, nous sommes des fous et des barbares. Il semble que la manie de dédaigner ce qu'il possède soit particulière à l'homme, et plus particulièrement à l'homme d'imagination. Prouvons

done une fois que nous avons assez d'esprit pour ne point nous condamner à copier ceux qui ne nous valent pas. Je sais bien que Chateaubriand a découvert littérairement parlant, le Meschacébé, « père des Fleuves, » mais n'est-il point en France des rivières charmantes, des fleuves magnifiques dont nous pouvons écrire l'histoire et reproduire les beautés ? Ne serait-ce point une conquête de faire aimer la France aux Français ?

— Excellente, répondit Amédée Varin.

— Laissez-moi la compléter. Nous sommes tous riches ou à peu près. Les uns possèdent des façades sur rue et des tourelles sur la campagne ; les autres doivent des titres de rente à leur famille ; les derniers puisent avec une noble confiance dans la caisse de leurs éditeurs. Eh bien ! frétons un navire et partons pour un voyage de découverte et de conquête. Le vaisseau nous appartiendra ; nous l'aménagerons en maison flottante. Il renfermera des cabines et un salon pour les jours de pluie, un pont avec velum pour les heures de soleil. Dès que nous serons tentés par la vue d'un paysage, attirés par une ruine, nous mettrons pied à terre, et nous dessinerons, nous peindrons ou nous écrirons à loisir. Il résultera d'abord de ce voyage que notre amitié deviendra plus étroite ; enfin, chacun de nous travaillera à une œuvre unique : l'histoire de cette rivière décrite et illustrée par nous. Les Varin feront les gravures, Beaulieu les eaux-fortes, Henriet, Houssay et moi la copie de prose au milieu de laquelle chanteront les sonnets de Sirvente.

Une acclamation accueillit le projet de Posquères. Les mains s'unirent, on confondit un capital assez important, et le bateau la *Belle-Etoile*, coquet, peint en blanc avec un semis d'étoiles d'or, décoré d'un velum bordé de pourpre, couvert sur le pont d'un tapis épais laissant retomber ses franges par-dessus le bord, comme dans les gondoles de Venise que nous voyons dans les tableaux du xvii^e siècle, se trouva prêt pour le départ.

Afin de compléter la couleur locale, Remy, qui avait ramené d'Afrique un enfant de douze ans, aux traits fins, à la peau bistrée, eut la fantaisie de l'habiller à la façon des négillons que Velasquez peignit dans le tableau des *Noces de Cana*.

Tout le monde avait été d'accord, quand il s'était agi de la construction, du baptême et de l'armement de la *Belle-Etoile*, mais on s'emendait moins bien, quand on chercha sur quelle rivière serait lancé ce bateau modèle.

Ce fut Posquères qui nomma la Marne.

— La Marne ! répondit Sirvente, qu'est-ce qui connaît cela ? Vignons sur des fleuves célèbres : le Rhône, la Seine...

— Non, non, la Marne ! firent à la fois Bouché, Baulieu et Amédée Varin.

— Posquères a raison mille fois, ajouta Frédéric Houssay. Ne recommençons pas un voyage mille fois fait déjà, donnons du nouveau, sous peine d'être déclarés vieillots et ponceifs. Ce n'est pas absolument une raison, parce que nous sommes Parisiens, pour ne point devenir géographes. Tout devient plaisir quand on apprend ce qu'on ignore.

— A la bonne heure ! dit Posquères, en serrant la main de Houssay ; tu comprends les voyages parce que tu as voyagé. Si nous nous jugeons bien, tu seras reconnu pour le plus fort d'entre nous. J'ai lu de toi des pages que Mérimée aurait signées ; tu peins largement et tes portraits en cire polychrome devraient se payer au canot, comme les diamants. Laisse dire ce parnassien qui s'étouffera sous les ramures folles d'une littérature vieille et malade, et ces Parisiens qui croient que le monde finit aux fortifications. D'ailleurs, nous voterons, comme à la Chambre.

— C'est cela, répondit Varin.

— Pour être juste, reprit Posquères, nous ferons passer devant les yeux de nos camarades le panorama de ce qu'ils pourront voir ; et quand il nous auront entendus, ils comprendront que la Marne est supérieure à toutes les rivières de France. J'en suis bien sûr, moi qui ai parcouru ses rives à pied. De ce que la Marne a des commencements modestes, sort de la fontaine de Belesme et traverse tranquillement Bussigny, Joinville en Vallage et Chevillon, elle n'en devient pas moins navigable à Saint-Dizier.

— J'ai passé huit jours à Vitry-le-Français, qu'elle arrose, dit Henriet afin de dessiner le pays, et d'écrire le drame dont l'histoire nous légue le sanglant souvenir.

— Une chose me tenterait assez, ajouta Sirvente, nous visiterions Châlons, où nous ferions escale, pour y boire du vin mousseux.

— Je vous ferai moi-même les honneurs de Château-Thierry, fit Henriet. Nous visiterons les murs de l'ancienne ville, et vous vous reposerez dans ce jardin suspendu que j'ai créé sur l'une de ses grosses tours. De plus, Sirvente, vous ferez un pèlerinage à la maison de Jean Lafontaine.

— Je vous servirai de guide à la Ferté-sous-Jouarre, reprit Baulieu. En nous y rendant, nous examinerons à Reuil les restes d'un prieuré que Joanne fait remonter au xiii^e siècle, et qui appartient maintenant à un romancier de mes amis. Nous descendrons à la Ferté qui se repose, dans les prospérités de son commerce, des troubles de guerres de religion.

— Nous verrons écumer le barrage d'Iles Maldeures, reprit Posquères. La Marne, mes

amis, est une rivière unique, admirable. Elle nous descendra directement à Meaux, dont vous visiterez la cathédrale après avoir rêvé dans le cabinet de travail où Bossuet écrivit tant d'œuvres magnifiques. La Marne! Savez-vous combien elle berce d'îlots et d'îles dans ses bras verts? Soixante-quatre. De Saint-Dizier à la Seine elle nous offrira une route de trois cents soixante-trois kilomètres se déroulant entre les berges riantes, de bois ombreux; des villages semblables à des nids de verdure et de fleurs; coteaux portant les richesses de la champagne. Nous verrons la Marne se grossir tour à tour des eaux de l'Oureq, du Grand-Morin, de la Brinche, de la Beuvronne, de la Garde, du ruisseau de Rutel et de celui de Maubé. Ceux d'entre nous qui charpentent des romans terribles, visiteront avec intérêt Lagny, qui subit tous les désastres qu'entraînent les guerres civiles, au temps de la lutte des Armagnacs et des Bourguignons. Sirvente n'y trouvera plus l'abbaye élevée par Furci, mais il s'agenouillera devant le tombeau renfermant les cendres de Thibaud IV de Champagne, le royal Trouvère. Enfin, tout doucement, nous aborderons à Charenton, où nous laisserons à l'ancre la *Belle-Etoile* jusqu'au jour où nous nous embarquerons de nouveau.

—Approuvé! dirent Jean-Marc, Dubois, Sirvente et Houssay.

—Un plan superbe! ajoutèrent Henri et Rapha.

—Une idée de génie! conclurent les Varin.

—Ce n'est pas tout, reprit Posquères, la haute fantaisie présidant à ce voyage, doit s'étendre jusqu'à la troupe artistique et savante des passagers de la *Belle-Etoile*. Nous devons lui donner un nom original et sonore.

—C'est cela, dit Rapha, en battant des mains.

—On ne peut pas tous les jours découvrir l'Amérique, reprit Posquères.

—Certainement, répondit de Peaulien; et le pire c'est que, trois cents ans plus tard, il ne manque pas de gens, soit pour contester votre découverte, soit pour lui enlever le nom que vous avez imposé. L'Amérique est découverte c'est convenu.

—Eh bien! fit Posquères, donnons-nous nous-même un titre vainqueur. Affirmons notre vouloir et notre courage; que le nom que nous choisirons nous engage envers les autres et envers nous-mêmes. Nous sommes à la fois des conquérants et des civilisateurs. Nous allons attirer l'attention sur un pays et faire la fortune de l'éditeur assez spirituel pour imprimer notre livre. Prenons tout de suite un titre qui deviendra celui de l'ouvrage.

—Lequel? lequel? demandèrent Sirvente, Rapha et Jean-Marc.

—Les *Conquistadores* de la Marne! hein!

comme c'est trouvé. Est-il un nom plus sonore et plus élégant. Il semble, quand on le prononce, entendre s'éveiller tout ensemble les castagnettes des manolas et le grelot des mules de castille. Nous sommes des inventeurs, des conquérants. Nous inventons la Marne. Nous allons la chanter sur un autre mode que Mme Deshoulières - fit des «près fleuris qu'arrose la Seine». Il me semble d'ailleurs que nous serons bien autrement forts quand notre groupe fraternel sera devenu en quelque sorte un être vivant, agissant en fait. Nous ne sommes plus ni les Varin, ni Bonché ni Jean-Marc, nous sommes les *Conquistadores* de la Marne.

—Vive Posquères, s'écria Rapha.

—Agab, du vin d'Espagne! ajouta Jean-Marc.

—Et vivent les *Conquistadores*, ajoutèrent d'une seule voix les trois Varin.

A partir de cette heure, l'association fut fondée et l'on commença le livre des voyages et découvertes d'un groupe d'artiste augmentés d'un critique et d'un poète.

La *Belle-Etoile* fut lancée, par une belle journée de printemps, et fidèle au plan de Remy Posquères, les passagers du petit navire trouvèrent dans le voyage une source d'impressions charmantes et de vives satisfactions artistiques.

Parfois, quand un d'entre eux ne se sentait pas disposé au travail ou que le paysage leur semblait manquer de pittoresque, les artistes passaient la journée sous le velum de la barque, fumant des cigares et des narghilles, aspirant des boissons glacées, à l'aide de chalumeaux de cristal, écoutant Sirvente lire des odes légères, ou la voix de Posquères lancer des notes harmonieuses, dans le silence de la campagne. Au milieu d'eux, passait et repassait Agab, grave sous son costume de braconnier, ses coilliers de corail et les bracelets d'argent crécelant ses pieds. Ces bracelets, véritables Kral-Kral de l'Orient, représentaient un serpent couvert d'écaillés ciselées. Des grains de plomb remplissaient ces bracelets creux, et à chaque mouvement de l'enfant, causaient un bruit sonore. Le petit Arabe faisait la joie des artistes et l'étonnement de tous les habitants des villages au centre desquels s'installait parfois la joyeuse compagnie.

Quant au soin de la cuisine, Posquères les avait confiés à un maître coq dont l'unique ambition était de voir son portrait gravé dans le volume dont les artistes s'occupaient avec un redoublement d'ardeur.

Le 17 Octobre 1877, le navire la *Belle-Etoile* avait jeté l'ancre dans une île de fleurs et de verdure. Le maître-coq, après avoir étendu sur l'herbe une nappe ornée de guipures ita-

liennes, la couvrit de mets succulents, de coupes de Venise, de hanaps de vermeil et d'argent achetés à Cologne. Des assiettes de Monstier et de Strasbourg étalèrent leurs émaux brillants et tapageurs, et tandis qu'Agab servait les *Conquistadores* dans l'île de fleurs et de verdure, quelques promeneurs errant sur les rives de la Marne, se demandaient quels princes en voyage se faisaient servir un festin royal au milieu d'une île enchantée.

Après le dîner, Jean-Marc commença à peindre les trois vaches paissant sur la berge; Sirvente s'efforça de rendre, dans un sonnet, la grâce d'une goutte d'eau emperlant la pétale d'une rose tardive; Pouché ébaucha un effet de bois Rapha chercha suivant l'expression de Jean-Marc « le saule et les fleurs » à la manière de Corot; Henriet écrivit deux pages sur la dernière traversée, et Posquères rêva tout simplement en face de ce paysage sur lequel il semblait que l'œil de Dieu se fût reposé avec complaisance.

Quand le jour baissa, Jean-Marc parla de se rembarquer.

Les artistes se trouvaient alors non loin de Luzaney. A la clarté plus faible du jour ils distinguaient encore le toit de la Charbonnière.

Le bateau fila sur la Marne, mais tandis qu'il gagnait le pont suspendu, Remy Posquères dit à ses amis :

— Continuez sans moi votre route jusqu'à la Ferté, je ferai escale à Luzaney.

— Une désertion ? demanda Henriet.

— Un devoir à remplir, répondit Posquères d'une voix grave.

— Bah ! fit Rapha d'un air incrédule.

— Mon petit ami, lui dit Posquères, la fantaisie dans l'art et même un peu de déconscience dans la vie ne doivent jamais altérer les qualités du cœur, ni primer sur des devoirs sacrés. Tu as souri en entendant ce mot-là, et tu as eu tort. Pour te le prouver, il me suffira de t'apprendre en deux mots mon histoire. Mon père était meunier, un rude état, dont meurent les hommes, et qui fait pleurer les femmes. Sans nul doute, j'aurais à mon tour piqué la pierre et rempli mes poumons de roussière d'acier, quand la Providence envoya sur ma route le comte de Montgrand. Ma figure l'intéressa, il s'épouvanta de mon avenir, et me jugeant intelligent il se chargea de mon éducation. Sa fortune n'était pas élevée, cependant, et il en prit une part pour l'enfant qui ne tarda pas à devenir orphelin. Je crois que j'ai répondu à ses soins d'une façon autre qu'il ne le rêvait, en ce sens qu'il souhaitait que j'acceptasse un emploi. Mais enfin je suis resté honnête homme, mon nom est désormais connu, et il me pardonne d'émigrer parfois au royaume de la Bohême, parce que j'ai conservé les

traditions et l'honneur qu'il sema dans mon âme. Or, le comte de Montgrand demeure au château des Abymes, sur la hauteur, dans ces bois que Rapha peindrait avec du gris. Vous savez que dans huit jours je m'embarque pour l'Orient... Je ne le ferai point avant d'avoir vu mon protecteur et la comtesse de Montgrand, ma bienfaitrice... Il y a plus, si, pour quelque raison que ce fût, le comte avait besoin de moi, je ferais le tour du monde pour lui rendre service ou pour chercher une fleur à la comtesse Pauline.

— Où nous rejoindras-tu ? demanda Jean-Marc.

— A la Ferté, répondit Remy.

— Iras-tu donc à pied ?

— Je trouverai une voiture à prix d'or, répondit Posquères.

En ce moment, la *Bel-Étoile* passait près du Pont de fer, Remy sauta hardiment sur la berge, prit un chemin sinueux entre les Loges et le Château de Luzaney, et s'arrêta devant la maison d'un bonjour de voitures.

Il trouva une victoria passable, déclara qu'il conduirait lui-même, et que le propriétaire retrouverait le lendemain son véhicule à l'hôtel du Parc Epie; puis, faisant claquer son fouet, il prit la route des Abymes.

Posquères était à la fois un grand esprit et un grand cœur. A l'idée de revoir ceux qui l'avaient fait un homme pensant, travaillant, célèbre, il sentit dans sa poitrine ces palpitations attendries que seuls connaissent les nobles âmes. Il se réjouissait de rentrer dans cette maison dont il avait franchi le seuil, pieds nus, le jour où sa mère l'y amena pour la première fois. Il respirait l'air pur et presque froid de cette soirée avec une satisfaction profonde.

Au lieu de se hâter, il ralentit l'allure de son cheval. Il voulut m'ême descendre, marcher un peu sur la lisière de ces bois familiers. Une pierre énorme se trouvant près du chemin, il s'y assit et resta plongé dans une rêverie dont il sortit avec peine.

La nuit était tout à fait venue. Il fit sonner sa montre, constata qu'il était plus de huit heures, remonta en voiture et atteignit la grille du château.

Nous avons vu avec quelle bienveillante affection Remy Posquères fut accueilli par le comte et par la comtesse de Montgrand.

Quand il en sortit à dix heures et demie, la lune brillait au ciel, et sur la route, Ségand venait de relever le cadavre du notaire de Nanteuil.

Remy avait promis à ses amis de les rejoindre à la Ferté; mais rien ne l'obligeait à entrer de bonne heure dans la ville. L'idée lui prit de suivre la route de Reuil qui l'allongeait, mais qui lui permettrait de revoir des bois et

un village qu'il connaissait depuis longtemps. Il avait besoin d'être seul, de rêver par cette belle nuit claire, de s'abandonner à l'espèce d'enivrement causé par la clarté du ciel, et le silence solennel du bois.

Le cheval allait au pas, lentement ; la victoria du jeune homme croisa un lourd véhicule porté sur quatre roues. C'était la maison et la boutique de Ségand, dans laquelle se trouvaient deux nouveaux hôtes, le brigadier Claude Frenex et le corps sanglant d'Antoine Refus.

Sans savoir quel triste mystère enfermait cette voiture sombre et close, le jeune homme suivit du regard. Sa pensée, joyeuse il y avait quelques instants, s'attrista tout à coup, et il cessa de regarder la lune brillante et les étoiles scintillant dans l'azur.

Tout à coup, il arrêta son cheval et prêta l'oreille. Une plainte arrivait jusqu'à lui. De quelle nature était ce cri de douleur, il n'aurait pu le dire, mais il ressentit en l'entendant une commotion violente. La même plainte sombre s'éleva de nouveau, et cette fois le jeune homme comprit de quel côté il devait se diriger. Sautant légèrement à terre il marcha vers le fossé et chercha à distinguer quelque chose au milieu des herbes et des feuilles qui l'emplissaient. Mais, sans doute la créature blessée comprit qu'un secours lui arrivait, car un cri d'agonie s'éleva tout près de Remy.

— C'est là ! fit-il, là.

Et s'agenouillant sur le bord du fossé, il étendit la main.

Les doigts effleurèrent une rade fourrure, et une seconde après, la langue d'un chien léchait faiblement la main compatissante qui s'étendait vers lui.

Posquères aimait les bêtes sans exagération, mais avec le sentiment d'humanité qui nous porte à soulager un être souffrant à quelque race qu'il appartienne.

Les regards du jeune homme s'accoutumaient à la quasi obscurité du fossé, cependant pour plus de sûreté il approcha une lumière et regarda.

Il aperçut d'abord un grand chien fauve, de l'espèce des chiens de bergers ; une plaie large et saignante se voyait à son cou, et ses poils emmêlés disparaissaient sous les caillots coagulés. Le regard du chien rencontra le regard de Posquères, et de ce moment le salut du chien fut décidé.

Comme tous ceux qui ont beaucoup voyagé, et à qui il devient nécessaire de posséder quelques notions de médecine, le jeune homme pouvait bander une blessure, lier une ligature et donner les premiers soins à un blessé. Il eut-ura le cou du chien de son mouchoir, assujettit le pansement à l'aide de sa cravate, puis soulevant le corps du pauvre animal il le coucha au fond de la victoria.

Au moment où il revint prendre sa lumière, un petit objet qu'il n'avait point aperçu d'abord frappa ses regards. Il le prit et reconnut un carnet couvert en cuir bleu. Les fermoirs d'acier fin brillant sous la clarté de la bougie avaient permis à Posquères de le distinguer au milieu d'une touffe d'herbe.

Sans avoir encore pour quoi, Remy établit un rapprochement rapide entre le carnet élégant et le chien blessé.

Il ne s'agissait point d'un accident arrivé à la pauvre bête. Le chien avait la gorge à demi coupée, et celui qui avait commis cet acte de cruauté, avait dû le faire, poussé par la crainte ou excité par la colère.

Posquères plaça le carnet dans sa poche ; et rendu soyeux par sa double trouvaille, impatient de donner au chien blessé des soins plus sérieux, il regagna rapidement la ville de la Ferté.

Pas une lumière ne brillait aux fenêtres ; la petite cité dormait d'un sommeil sans rêves, contrevents clos et persiennes baissées. Il n'était guère plus d'onze heures et demie, cependant. Un instant Posquères eut l'idée de frapper à la porte d'un pharmacien, et de demander du secours pour l'ami que venait de lui envoyer la Providence, mais il se dit que nul ne pouvait faire plus et mieux que lui-même, et il se décida à ne troubler le repos de personne.

Du reste, Posquères flairait une sorte d'aventure, dans la rencontre du chien mourant et du carnet bleu. Avant de rien dire, il éprouvait la curiosité d'ouvrir l'agenda et de lui demander peut-être la clef d'un mystère.

Un garçon endormi attendait à l'hôtel du Père-Epée l'arrivée inévitable d'un voyageur, et ce voyageur arriva.

Il recommanda de traiter convenablement son cheval ; puis, soulevant un paquet enveloppé d'une couverture de voyage, Posquères monta l'escalier conduisant à la chambre dans laquelle il devait passer la nuit.

Après avoir placé sur sa table des allumettes, une bougie et un verre d'eau sacrée, le domestique se retira.

Remy courut à la pauvre bête, visita de nouveau la blessure, la lava, et ayant acquis la certitude que le chien y survivrait, il sentit sa poitrine allégée d'un grand poids.

Après que son commensal eut été couché avec précaution, et chandement enveloppé d'une couverture, Posquères prit le carnet bleu sur un des côtés duquel se voyaient en relief un T et un D.

Une photographie s'échappait de l'agenda.

Elle représentait une jeune fille dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté.

Un front large, entouré de boucles capricieuses,

euses, des yeux sombres, voilés par de longs cils, une bouche bien dessinée, mais qui trahissait beaucoup d'orgueil, telle était celle dont le visage rayonna sous la clarté de la lampe.

Posquères considéra ce beau visage avec attention, puis il murmura :

— Malheur à qui trouvera cette créature sur son chemin.

Il feuilleta le carnet sans y trouver un renseignement capable de révéler le nom de son propriétaire. Puis tout à coup il avisa une petite porte fermée à clef.

— Je l'ouvrirai à Paris, pensa-t-il, toutes les clefs de ces élégants carnets se ressemblent.

Le lendemain Remy Posquères reprit sa place à bord de la *Belle-Etoile*, et y introduisit son compagnon. Ce fut Agab qui le reçut ; les artistes dessinaient en ce moment une vue d'ensemble de la ville.

— Agab, dit Posquères, soigne cette bête, et ne la laisse venir parmi nous que quand elle sera guérie.

— J'obéirai, maître, répondit l'enfant.

Dix jours plus tard, Remy Posquères et le chien de berger s'embarquèrent pour l'Orient à bord de la *Jeune d'Arc*. Remy s'était séparé pour deux années au moins des *Conquistadores* de la Marme, et il avait oublié, au fond du tiroir de son cabinet d'écaille, la photographie et le carnet bien trouvés au fond du fossé, près du Château des Ahymes.

(A continuer.)

PENSÉES.

DÉFAUTS.

Il semble que les hommes ne se trouvent pas assez de défauts, ils en augmentent encore le nombre par certaines qualités dont ils affectent de se parer.

Mgr. GAUME.

LE PROCHAIN.

Pour vivre en paix dans la société, il faut ouvrir les yeux sur les qualités qui nous plaisent, et les fermer sur les ridicules et les travers qui nous choquent.

Mgr. LANDRIOT.

PRINCIPES.

Qui vit sans but, vit tristement. Dans la vie morale, pour avoir du plaisir, il faut se proposer un but et l'atteindre.

NICOLAS.

Etude Historique.

(Pour la *Lyre d'Or*.)

LITTÉRATURE CHINOISE.

La littérature chinoise ?

Où, où, un petit mot de causette sur la *littérature chinoise*.

Je ne fais pas apologie ! on a jugé — votre serviteur un des premiers, — et on juge bien mal les chinois sur les écrits plus ou moins vrais, très souvent exagérés faits par les historographes fantaisistes.

La plupart de ceux qui ont écrit sur le peuple chinois l'ont fait sans connaissance de cause. Il n'est pas exact de dire, en parlant de la Chine, avec un docte écrivain, (1) « que la civilisation n'y laisse jamais grandir les ailes de l'esprit pour qu'il s'élève aux régions des jouissances purement intellectuelles ; que les facultés inventives y sont remplacées par l'adresse et l'habileté pratiques ; que l'immutabilité des lois y est suppléée par la permanence du despotisme ; que la civilisation y reste à un degré toujours le même, rarement au-dessous, rarement au-dessus d'un point désigné »

« En effet, remarque M. l'abbé Perny, (2) les nombreuses productions philosophiques de la Chine contredisent cette assertion. La Chine n'a presque rien à inventer puisqu'elle a inventé et possédé bien avant nous toutes les découvertes modernes, dont nous sommes si fiers. Le despotisme qu'on reproche au gouvernement chinois est tout simplement une preuve de l'ignorance des écrivains européens sur ce qui se passe en Chine. »

La boussole n'est-elle pas due à un prince chinois, qui vivait 1.200 ans avant Jésus-Christ ?

Nulle part, l'observation des éclipses n'est aussi ancienne qu'en Chine. (3)

Leur traité d'histoire naturelle remonte à une époque assez reculée et est plus complet que ceux des peuples de l'Europe.

(1) Cardinal WIERAX — *Rapports entre la science et la religion*.

(2) M. l'abbé Perny est l'auteur d'un remarquable ouvrage, presqu'unique dans ce genre, je veux parler de son Dictionnaire Français — Latin — Chinois.

(3) Le célèbre astronome CASSINI a calculé que la fameuse éclipse mentionnée très-ancienne dans les livres sacrés de la Chine, avait dû avoir lieu le 25 février de l'an 1612 avant Jésus-Christ, 460 ans avant le déluge, et peu de temps après la naissance d'Abraham.

Bien des inventions modernes chez nous, telles que la poudre à canon, les lunettes, les puits artésiens, les ponts en fil de fer, l'éclairage au gaz, le papier, l'imprimerie, les feux d'artifices, la porcelaine, etc., etc., sont connues des chinois depuis plusieurs siècles.

Notre époque est témoin de plusieurs travaux gigantesques, le percement de l'isthme de Suez, des Alpes, de l'isthme de Panama; mais les chinois en ont fait de ces travaux.

Leur fameuse muraille! qu'ils ont construite trois cents ans avant notre ère, pour se préserver contre les incursions des Mongols; une muraille de huit cents lieues de longueur et dix pieds d'épaisseur, défendue à chaque mille par des tourelles.

Le canal impérial, qui relie directement la ville de Tien-tsin à celle de Sou-tcheou, est une œuvre aussi colossale que le percement de l'isthme de Panama. Outre son parcours direct, il établit, par suite de sa jonction habilement ménagée avec plusieurs fleuves, une communication de neuf cent quatre-vingt-quatre lieues.

« Ces deux monuments, dit M. l'abbé Perny, sont des ouvrages les plus prodigieux qui aient été exécutés par la main des hommes. Personne ne peut nier qu'ils n'effacent toutes les merveilles de l'ancienne Egypte. »

Il est bien vrai qu'ils n'ont pas tous ces engins de guerre connus des peuples de l'Europe; que leur contrée n'est pas sillonnée par plusieurs réseaux de chemins de fer.

Cependant, ce peuple est le seul qui puisse relire son présent à son passé, il est le seul qui ait toutes les phases de son histoire:

Je m'aperçois que je me suis quelque peu écarté de mon sujet et j'y reviens.

* * *

Un peuple qui peut compter cent soixante mille volumes parmi les chefs-d'œuvre de sa littérature, ce peuple-là, dis-je, mérite d'être connu.

Une nation dont les littérateurs ont pu faire dans l'espace de deux ans, (1493-4) une encyclopédie de vingt-deux mille cent soixante et dix-sept volumes, cette nation-là, dis-je, peut s'enorgueillir à bon droit de sa science.

L'encyclopédie dont je veux parler est intitulée *Tun lo ta tien* (*Grande Encyclopédie*), et a été composée sur l'ordre de Tchen-Tsor, 5me Empereur de la dynastie des Min. Dans cet ouvrage on trouve de longues et intelligentes dissertations sur l'astronomie, la botanique, l'histoire naturelle, la géographie, la philosophie, les sciences et les arts, l'histoire, la littérature, etc.

« Toute notre science de l'antiquité, dit M. Bennett, repose, en dehors de la Bible, sur les auteurs Grecs et Latins; or, on sait que ces

« auteurs ne nous donnent que des détails incomplets sur les peuples anciens, et ces détails ne remontent presque jamais aux origines. Or, il existe, inconnue complètement aux Grecs et au Romains, une grande et belle littérature historique et philologique, qui nous fait connaître des peuples inconnus, et nous donne souvent l'origine et la filiation de ces peuples. Cette littérature, c'est la *littérature chinoise*. »

On viendra, tôt ou tard, à élucider, à éclaircir des questions historiques qui, jusqu'ici, n'ont pu être complètement approfondies, et cela, par l'entremise des traditions que les chinois ont religieusement conservées.

Le premier dictionnaire français-chinois fut celui du P. Basile de Glemona, publié d'après l'ordre de Napoléon le grand, en 1813. C'était un volume de 1,114 pages in-8.

Voici une liste des principaux dictionnaires chinois; telle que donnée dans le Dictionnaire de M. Pauthier:

1^{er}. — ET LI-YA. — *Recueil des expressions admises pour l'usage.*

2^o. — CHOEE WEN KIM-TSET. — *Dictionnaire explicatif de caractères.* 12 volumes in-8.

C'est de ce dictionnaire dont le P. Prémare a dit: « Cet ouvrage doit être longtemps et profondément étudié par tous ceux qui veulent connaître la véritable analyse des caractères chinois, mais peu de personnes le comprennent. »

3^o. — TE TING PÉI MÈX YU FOR. — *Grand Dictionnaire de la Littérature Chinoise.* 130 volumes in-8.

« C'est un vrai trésor de la langue chinoise, dit M. Pauthier, rempli d'une multitude innumérable d'exemples. »

4^o. — TE TING PEING TSET LOÏ MIEN. — *Grand Dictionnaire encyclopédique des expressions composées.* 130 vol. in-8.

Une édition de cet ouvrage, véritable chef-d'œuvre d'impression, porte en tête une *Notice Manuscrite* de la main du P. Amiot. Elle est ainsi conçue:

1^o. « Ce livre est un dictionnaire dans le goût de Robert Etienne pour le latin, et de celui de l'Académie pour le français. Comme les caractères chinois ne peuvent être rangés par ordre alphabétique, on les a rangés ici par classes de choses: le ciel, les arbres, les météores, la terre, etc. ;

2^o. « Ce dictionnaire est le seul où l'on trouve la signification des caractères accouplés, c'est-à-dire qui acquièrent une signification nouvelle qu'ils n'ont ni l'un ni l'autre dans leur état de séparation. Faute de la connaître (cette signification nouvelle), ceux qui croient savoir le mieux le chinois peuvent se tromper et traduire d'une manière ridicule; »

3^o. « Cette édition est du règne de Young-

« tching (de 1723 à 1736) fils de l'empereur
« Khang-hi qui en avait ordonné la rédaction,
« de l'impression du palais, et un chef-d'œuvre
« de typographie chinoise. . . »

Outre les dictionnaires que je viens de mentionner, et qui sont les mieux rédigés, les chinois ont encore une foule d'autres dictionnaires et encyclopédies historiques, biographiques, astronomiques, géographiques, philologiques et poétiques.

Je ne terminerai pas sans vous avoir dit quelques mots sur la poésie chinoise.

Pour que je ne sois pas taxé d'exagération, je vais citer un passage de M. Fréret, écrit en 1714 dans un *Mémoire* analysé au tome 3me des *Recueils de l'Académie des Inscriptions et belles lettres* :

« . . . Elles sont rimées (les poésies chinoises)
« et quoique les chinois ne distinguent pas,
« comme nous, les rimes masculines et les rimes
« féminines, il n'y a pas moins d'artifice dans
« la façon de les entre mêler dans les pièces de
« vers en rimes variées : car les chinois ont
« d'assez longs morceaux sur une même rime, et
« ce genre de versification est fort estimé. »

Je donne ci-dessous, à titre de curiosité, un échantillon de la poésie chinoise que nous devons au savant et infatigable sinologue, M. Panthier :

Thien yeou saï ; ki pou theo ;
Chên chi chên ; ô chi ô ;
Thien yeou keou ; pou choné ho.
Hi pou siào ; nou pou ma.
Thien yeou yén ; jen te jin.
Kià chi kià ; tchin chi tchin.
Thien yeou euh ; thing te kien ;
Jên ni yén ; thâ pou yén.

Voici la traduction :

Le ciel a un cœur : sa mémoire ne le trompe pas. Devant lui la vertu est vertu, le crime est crime. Le ciel a une bouche, il parle sans parler comme nous. Quand il est content il ne rit point ; quand il se fâche il ne dit point d'injures. Le ciel a des yeux, il nous connaît tous. Devant lui ce qui est faux est faux, ce qui est vrai est vrai. Le ciel a des oreilles, il entend clair. On peut lui dire ce que l'on veut, il ne rebute personne.

Cette petite pièce est un des chants populaires de la Chine.

« Leurs livres d'anecdotes, dit le P. Cibot, « leurs *ana* et recueils d'historiettes sont pleins « de jolies reparties, de bons mots, de sauteries « et d'impromptus, sur les rimes données, qui « ont beaucoup de sel et de grâce. »

Ainsi, il n'y a pas de doute, la versification syllabique est connue en Chine de temps immémorial.

En voilà assez pour aujourd'hui.

En terminant, je me permettrai d'attirer l'attention sur l'opportunité qu'il y a pour nous

de lier connaissance avec les chinois qui sont devenus presque nos voisins depuis l'entrée de la Colombie dans la Confédération Canadienne, et qui finiront tôt ou tard, et plus tôt que tard, par établir une colonie permanente sur la côte canadienne du Pacifique.

ROUL RENAUULT.

MONTMAGNY, 25 février 1858.

BRIEFS RENSEIGNEMENTS

SUR

LA CHINE.

L'Empire chinois est une vaste contrée de l'Asie orientale qui s'étend du 95° au 120° 50' de longitude Est, c. du 29° 9' au 41° 20' de latitude nord. La population de l'empire chinois passe pour être de 350 millions d'habitants.

Le climat de ce pays est très varié. Il est froid et sujet à des tremblements de terre dans le nord, et il est très chaud dans le sud, où, en hiver, les pluies sont très abondantes et les ouragans d'une violence épouvantable.

Ses montagnes renferment des gisements métalliques de toutes sortes, et généralement inexploités ; sur son sol croissent à peu près tous les végétaux des régions chaudes et des régions tempérées ; dans ses forêts, vivent de nombreux animaux sauvages ; on y rencontre partout le loup, le lynx, le renard ; dans les coins les plus retirés des montagnes, le La, animal qui donne le muse, le chamois, etc. ; dans les plaines élevées, l'âne sauvage, la gazelle ; dans les parties méridionales, le singe, l'éléphant et le Rhinocéros.

Le goïer y est commun et les rivières très poissonneuses.

Le gouvernement de la Chine est monarchique absolu. L'empereur est à la fois chef des religions et de l'État. Il fait des lois ou les abroge, et il a un Conseil pour la conduite des affaires. L'administration de l'empire appartient à six tribunaux, qui forment autant de départements, et dont les présidents ont le droit d'adresser des remontrances à l'empereur.

Tribune Sacrée.

LA BIBLE

NE SUFFIT PAS POUR ENSEIGNER :

LES VÉRITÉS

NÉCESSAIRES AU SALUT.

—
Celui qui croira et qui sera
baptisé sera sauvé, et celui
qui ne croira point sera
condamné.

(St. Marc, xvi, 16.)

(Suite.)

IV.

Les Protestants se contredisent entre eux—Ils appuient
leurs erreurs sur la Bible—Nécessité d'une
autorité suprême.

On compte maintenant 350 sectes ou églises protestantes diverses; je me trompe, je devrais dire plutôt 352; car, il y a trois ou quatre ans, li s'est formé deux nouvelles sectes protestantes à Chicago; et aujourd'hui, il y a à New-York une femme qui est à en trier-tier une nouvelle encore. Elle prêche la doctrine du *libre amour*. Elle s'efforce de prouver que, d'après la Bible, chaque femme a le droit de congédier son mari sans retour, et de s'unir à un autre homme qu'elle aime, et que de même chaque homme peut renvoyer sa femme, si cela lui plaît, et en prendre une autre; et le lendemain encore, si ses inclinations sont changées, rejeter sa seconde femme et faire un nouveau choix, et ainsi de suite. De sorte que, d'après ce nouveau docteur en tablier, la Bible permettrait à un homme de changer de femme chaque jour de l'année.

Je dis donc, que maintenant, il y a 352 sectes ou églises protestantes diverses; et chacune d'elles affirme qu'elle suit les enseignements de la Bible. Je suppose qu'elles soient toutes sincères: sont-elles toutes des religions vraies? Non, c'est impossible. La vérité est une comme Dieu est un; il ne peut y avoir de contradictions dans la vérité pas plus qu'en Dieu. Tout homme jouissant de son bon sens voit bien que toutes ces sectes ne peuvent être dans la vérité, puisqu'elles sont toutes différentes et se contredisent entre elles.

Les protestants disent que celui-là a la vérité qui lit sa Bible avec droiture et piété; mais ils disent tous qu'ils la lisent ainsi. Voici un ministre *épiscopalien*; il est sincère, droit et pieux: il lit sa Bible avec droiture et piété, et d'après les paroles de la Bible, il dit:

—Il est clair et évident qu'il nous faut des évêques; car pas d'évêques, point de prêtres; pas de prêtres, point de sacrements, et pas de sacrements, pas d'église.

Le *presbytérien* est un homme sincère et droit: il lit sa Bible également, et en conclut qu'il ne doit pas y avoir d'évêques, mais seulement des prêtres.

—J'ai la Bible pour moi, dit l'épiscopalien.

—J'ai la Bible pour moi qui vous convainc de mensonge, dit à son tour le presbytérien.

Cependant tous deux sont pieux et agissent avec des intentions droites.

Le *baptiste* se présente aussi: c'est encore un homme droit, honnête et pieux.

—Eh! bien, dit ce baptiste, avez-vous jamais été baptisé?

—Je l'ai été, dit l'épiscopalien, lorsque j'étais encore petit enfant.

—Je l'ai été aussi, dit le presbytérien, lorsque j'étais petit enfant.

Mais, dit le baptiste, vous avez été baptisé pas aspersion, vous n'êtes pas du tout baptisé; si vous ne descendez dans la rivière, comme le Christ, vous n'êtes pas baptisé du tout.

Et le baptiste apporte les paroles de la Bible pour le prouver:

—Si vous ne vous faites pas baptiser de nouveau, continue-t-il, vous allez tous en enfer, aussi vrai que je vis.

Ensuite entre un *unitaire*, homme droit, honnête et sincère.

—Laissez-moi dire, commence l'unitaire, que vous êtes de malheureux idolâtres; vous adorez un homme comme Dieu, et il n'est pas Dieu du tout.

Et il apporte plusieurs textes de la Bible pour le prouver, tandis que les autres se bouchent les oreilles pour ne pas entendre les blasphèmes de l'unitaire.

Tous ces messieurs prétendent qu'ils ont pour eux le vrai sens de la Bible.

Cinquième entrée: c'est un *methodiste*:

—Mes amis, dit-il, avez-vous quelque religion?

—Sans doute, répondent les autres, nous avons une religion.

—Avez-vous jamais senti cette religion, continue le methodiste, c'est-à-dire l'esprit agissant au dedans de vous?

—Absurdité! disent les autres protestants; nous sommes guidés par la raison et le jugement.

—Bien, ajoute le méthodiste, si vous n'avez jamais senti la religion en vous, vous n'en avez jamais eue, et vous irez dans l'enfer pour toute l'éternité.

Après ceci arrive l'*un. versaliste* qui, entendant ces gens disenter et se menacer du feu éternel, leur dit :

—Vous êtes de droles de gens ; vous ne comprenez pas la parole de Dieu ! Il n'y a pas d'enfer ; c'est là une de ces idées bonnes pour effrayer les vieilles femmes et les petits enfants, et il prouve cela, lui aussi, par la Bible.

Après vient le *quaker*, qui recommande à tous de ne pas se quereller pour rien, et il les étonne en leur disant qu'ils n'ont pas à s'inquiéter du baptême, que c'est inutile. Il est le plus sincère des hommes, et il apporte la Bible pour prouver son assertion.

Un autre se présente et dit :

—Baptisez les hommes, mais laissez les femmes de côté ; car la Bible dit : « Si l'homme ne renaît dans l'eau et le Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume des cieux. » Ainsi, continue-t-il, les *femmes* ont tout ce qu'il leur faut : baptisez seulement les hommes.

Paraît un *trembl. ur* (*shaker*), qui dit :

—Vous êtes bien présomptueux, oui, vous êtes des présomptueux ! Ne savez-vous pas que la Bible vous avertit d'opérer votre salut avec crainte et tremblement, et cependant vous ne tremblez pas du tout. Mes frères, si vous voulez aller au ciel, tremblez, mes frères, tremblez.

Je viens de nommer sept ou huit sectes différentes les unes des autres, interprétant la Bible chacune à sa manière ; et nous voyons quels sont les fruits de l'interprétation privée. Que serait-ce donc si nous repassions les 352 sectes diverses, ayant toute la Bible pour guide et cependant différant toutes les unes des autres ! Sont-elles toutes vraies ces 352 sectes ? L'une dit qu'il y a un enfer, l'autre dit qu'il n'y en a pas : toutes deux ont-elles raison ? L'une dit que Jésus-Christ est Dieu, l'autre dit qu'il n'est pas Dieu ; l'une dit qu'il faut qu'il y ait des évêques, l'autre dit qu'il n'en faut pas ; l'une dit que le baptême est de nécessité, l'autre dit qu'il ne l'est pas. Sont-elles toutes dans le vrai ? C'est impossible.

Qui donc a raison ?

—Ceux-là, dira-t-on, qui ont le vrai sens de la Bible ; mais la Bible ne dit pas quels sont ceux-là : la Bible ne tranche pas la difficulté. La Bible n'explique rien là-dessus. La Bible est un bon livre. Les catholiques savent que la Bible est la parole de Dieu, c'est le langage de l'inspiration ; mais l'explication que vous donnez de la Bible n'est pas le langage de l'inspiration ; votre manière de comprendre la Bible n'est pas inspirée ; car assurément vous

ne prétendez pas être inspiré ! Maintenant donc, quel est l'enseignement de l'Eglise sur ce sujet ? L'Eglise catholique enseigne que la Bible est le Livre de Dieu, et que Dieu a établi une autorité chargée d'en donner la véritable explication !

Il en est de la Bible comme de la constitution d'un pays. Chacun n'est pas laissé libre de l'entendre à sa manière, mais il y a des tribunaux qui sont établis pour l'expliquer. Voyons ce qui en est pour la constitution des Etats-Unis. Lorsque George Washington et ses compagnons ont écrit la constitution et la loi suprême des Etats-Unis, ils n'ont pas dit au peuple : Que chacun explique la constitution et la loi suprême, et il a établi une cour suprême, un juge suprême ayant mission de donner la véritable explication de la constitution à tous les habitants des Etats-Unis, à tous sans exception, depuis le Président jusqu'au mendiant. Tout le monde est obligé de passer par les décisions de cette cour suprême, et c'est cela, cela seul, qui entretient l'union entre le peuple et qui conserve l'unité des Etats-Unis. Dès le moment que le peuple serait libre d'interpréter la constitution chacun à sa manière, dès ce moment l'unité cesserait. Il en est ainsi pour tout gouvernement. En Canada, en Angleterre, et partout ailleurs, il y a une constitution, une cour suprême, un juge suprême de cette constitution ; et cette cour suprême est chargée de donner la vraie explication de la constitution et de la loi. En tout pays bien organisé, il doit en être ainsi : il doit se trouver une cour suprême, un juge suprême, et tout le peuple est tenu de passer par ses décisions ; sans cela, aucun gouvernement ne pourrait se soutenir.

Il en est ainsi même parmi les tribus sauvages. Comment sont-elles unies ensemble ? C'est parce qu'elles ont un chef qui est leur dictateur.

Or, notre divin Sauveur a aussi établi sa Cour suprême, son Juge suprême, pour nous donner la véritable explication des Saintes Ecritures, pour nous faire connaître la véritable révélation et nous enseigner la véritable doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le Fils du Dieu vivant nous a assurés, il nous a donné sa parole que cette Cour suprême est infailible, lorsqu'il a dit qu'il serait avec l'Eglise tous les jours jusqu'à la fin du monde (a) ; que l'Esprit de vérité demeurerait avec elle éternellement (b) ; qu'elle ne serait jamais vaincue par l'Enfer (c). Et, par conséquent, le vrai catholique ne doute jamais.

(a) Saint Matthieu, xxviii, 20.

(b) Saint Jean, xiv, 16, 17.

(c) Saint Matthieu, xvi, 18.

—Je crois, dit le catholique, d'après l'enseignement de l'Eglise, parce que Dieu me l'a ordonné en disant : Ecoutez l'Eglise ; et si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit regardé comme un païen et un publicain (d). Celui qui vous écoute m'écoute, a dit Jésus-Christ à ses apôtres, et celui qui vous méprise me méprise (e). Ainsi donc, le catholique croit parce que Dieu a parlé ; et il croit sur l'autorité de Dieu.

Les protestants diront :

—Nous croyons à la Bible.

—Très bien ; mais comment comprenez-vous la Bible ?

—Au meilleur de mon opinion et de mon jugement : je pense, dira le protestant, que le sens du texte doit être entendu de telle ou telle façon.

Ainsi le protestant n'est pas sûr, mais il juge au meilleur de son opinion. Sa foi, par conséquent, n'est pas divine : elle repose sur le témoignage de l'homme.

Et pourtant, c'est par la foi divine seule que nous rendons gloire à Dieu ; c'est par elle seule que nous adorons sa sagesse infinie, sa véracité infinie, et cette adoration et ce culte sont nécessaires au salut.

J'ai donc prouvé que la Bible ne suffit pas pour enseigner aux hommes les vérités nécessaires au salut.

R P. DAMEN, S J.

(d) Saint Matthieu, xviii, 17.

(e) Saint Luc, x, 15.

La Religion.

Qu'est-ce que la Religion ? une philosophie sublime qui démontre l'ordre, l'unité de la nature, et explique l'énigme du cœur humain : le plus puissant mobile pour porter l'homme au bien, puisque la foi le met sans cesse sous l'œil de la Divinité, et qu'elle agit sur la volonté avec autant d'empire que sur la pensée : un supplément de la conscience, qui commande, affermit et perfectionne toutes les vertus, établit de nouveaux rapports de bienfaisance sur de nouveaux liens d'humanité ; nous montre dans les pauvres des créanciers et des juges, des frères dans nos ennemis, dans l'Être-Suprême un père : la religion du cœur, la vertu en action, le plus beau de tous les codes de morale, et dont tous les préceptes sont autant de bienfaits du Ciel.

Le Cardinal MAURY.

Monographie.

(Pour la Lyre d'Or.)

OTTAWA.

CAPITALE ET SIÈGE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.

I.

C'est dans cette ville, située sur la rive sud de la rivière Outaouais, à 87 milles de son embouchure avec le fleuve Saint-Laurent, que se trouve le siège du gouvernement du Canada et les Chambres législatives fédérales.

Le nom primitif de la ville était Bytown, tiré du nom du Colonel By, ingénieur royal, qui fut envoyé par le gouvernement impérial pour y faire ouvrir un canal militaire sur la rivière Rideau, destiné à relier ensemble la rivière Outaouais avec le fleuve Saint-Laurent, à Kingston, en évitant la ligne frontière de ce fleuve.

Les travaux gigantesques du percement de ce canal, commencés au printemps de 1827, furent terminés en 1831. C'est alors que furent tracées diverses rues à travers les défrichements naissants, et l'année suivante déjà plus de cent maisons y avaient été construites, et chaque année suivante amenait sa part de progrès et de population.

En 1841, fut commencé l'érection d'une église qui est la Cathédrale actuelle, et quatre ans plus tard, en 1845, vinrent s'établir les Révérendes Sœurs Grises.

Ce fut un beau jour pour cette petite ville qui voyait arriver quatre religieuses de la Communauté de l'Hôpital-Général de Montréal, communément appelées Sœurs Grises, pour fonder une maison de leur Ordre en ce lieu, à la demande de Mgr. Phelan, évêque de Carthage et coadjuteur de l'Evêque de Kingston.

Les quatre Religieuses fondatrices furent : La Mère BRUYÈRE et les Sœurs THIBODEAT, HOWARD et CHARLEBOIS, aujourd'hui décédées.

Ces fondatrices furent accompagnées dans le voyage, depuis Montréal, par le Rév. Père Telmon, qui fut le chapelain de la nouvelle Communauté durant trois années, et qui s'en montra le Père jusqu'à son départ pour la France ; aussi son nom et celui de ses bienfaits envers ce monastère s'est toujours perpétué dans cette congrégation religieuse.

II

A la nouvelle de l'arrivée des Religieuses, un grand nombre de personnes s'étaient rendues au-devant d'elles, comme le firent deux siècles auparavant les citoyens de Québec lors de l'arrivée des premières Religieuses en Canada, afin de saluer celles qui venaient déposer dans les jeunes intelligences les premiers germes de vertu et leur donner les premières notions de science ; faire entendre aux affligés des paroles de consolation ; soulager les pauvres et les aider dans leur misère. Dès les premiers jours, les Religieuses commencèrent les œuvres qu'elles n'ont cessé d'exercer depuis cette époque, savoir : l'enseignement, la direction d'un hôpital, comme la visite des pauvres et des malades à domicile.

Les écoles s'ouvrirent le 24 février, juste quatre jours après l'arrivée des Sœurs, dans une vieille bâtisse qui avait été réparée et rendue aussi convenable que possible pour la fin à laquelle elle était destinée ; on y avait fait deux étages pour contenir les 150 élèves qui s'y rendaient tous les jours.

L'hôpital ne fut ouvert que quelques mois plus tard, et 16 malades seulement furent admis durant cette première année ; personne ne fut refusé.

Quant à la visite des pauvres et des malades à leurs demeures, les Sœurs étaient heureuses d'y employer leurs heures de loisir, et même y sacrifiaient avec joie le temps de la récréation.

Les Pères Oblats logèrent gratuitement les fondatrices pendant trois années ; dès la première année le Père Tilmou avait fait bâtir une assez vaste maison en bois, mais elle ne tarda pas à être trop petite pour répondre à tous les besoins, et, d'après le désir de Mgr. Guigues, qui venait de prendre possession du nouveau siège épiscopal d'Ottawa, il fut créé un Pensionnat dont la nécessité se faisait grandement sentir. Les élèves y furent admises en 1849.

Les pensionnats sont, avec les écoles, la principale ressource de la Communauté pour le soutien des pauvres.

III.

Les commencements de la fondation furent bien pénibles ; l'accomplissement des œuvres avec des moyens insuffisants fut le principal obstacle que rencontrèrent les dévouées Religieuses : mais il dut céder à leur zèle et à leur dévouement ; toutes travaillaient avec ardeur, et la divine Providence bénit les sacrifices nombreux qu'elles s'imposèrent en faisant

croître et grandir le grain de sénevè qu'elles avaient confié à une terre inculte.

Cette sainte milice se recrute d'année en année, et toutes répondaient à la belle et grande vocation qui distinguent si hautement les Hospitalières. Comme celles de la maison-mère, d'où elles sortaient, les Religieuses d'Ottawa se vouèrent au prochain avec un empressement et un zèle étonnant, s'offrant comme de saintes victimes, par excès d'amour pour lui, afin de le sauver des dangers même de la mort, parfois. Les registres de 1847, ces lugubres annales du typhus, sont là pour témoigner la justesse de cette assertion, lesquelles constatent l'entrée de 664 malades dans l'hôpital dont 183 moururent.

La fondation d'un Hôpital est toujours une œuvre considérable. Que de sommes importantes qu'elle exige ! que d'obstacles à surmonter ! que de difficultés à vaincre ! La Providence qui les avait guidées n'abandonna pas ces Sœurs de la Charité. La ville, quoique peu riche et peu populeuse, leur fut éminemment généreuse ! Chacun s'empressa à fournir quelque chose. Peu à peu le modeste ameublement se compléta ; la lingerie fut garnie pour pourvoir aux premiers besoins ; les aumônes permirent de remplir les engagements contractés, et bientôt les malades de la ville trouvèrent là un asile pour y recevoir les soins que réclamait leur état.

IV.

L'Orphelinat St. Joseph est une précieuse relique de la courageuse Sœur Thibodeau, dont le nom béni a fait la consolation de plusieurs milliers d'orphelins, depuis qu'elle a arboré l'étendard de la charité au milieu de la population de cette ville.

Cette Religieuse a traversé des épreuves bien difficiles, autrefois, pour maintenir son œuvre de prédilection ; mais aujourd'hui grâce au zèle déployé par la Sœur Ste. Cécile et les autres Religieuses, dignes auxiliaires de la Sœur Thibodeau, le dévouement public a grandi avec la fortune, et grâce à plusieurs autres circonstances heureuses, l'œuvre est assurée !

Mgr. Duhamel, deuxième évêque d'Ottawa, que nous voyons à la tête de toutes les œuvres de son diocèse, et surtout celles de sa ville épiscopale, — et qui a l'éclatant mérite d'avoir donné à cette ville l'asile de la Miséricorde, dont le but est d'assister généralement les jeunes personnes qui ont eu le malheur de tomber dans de déplorables égarements, de même qu'un Asile pour y recevoir les enfants trouvés, — prend un soin touchant pour les

œuvres de bienfaisance qu'accomplissent les Sœurs de la Charité, et suivant que lui inspire son bon cœur d'Evêque.

Un autre Asile d'orphelins est également ouvert pour la classe irlandaise de la ville, auquel on donne le nom d'Orphélinat Saint-Patrice. Le choix de ce nom, si illustre et si vénéré par nos confrères irlandais, témoigne leur foi vive pour l'Irlande et son Patron.

La Communauté des Sœurs Grises s'occupe également de l'œuvre des vieillards et infirmes, qu'elle recueillent avec un dévouement, un zèle infatigable. Un Hospice est ouvert dans la rue Water, à quelques arpents de la Communauté, sous la direction des Sœurs Grises.

S'il est vrai de dire que le tableau des misères est profondément vaste et touchant, il faut reconnaître que la Sœur de Charité est là prête à faire face à tous les besoins, et qu'à toutes les grandes douleurs qui exigent une action prompte, elle s'y dévoue courageusement et avec toute l'ardeur que la charité lui inspire.

V.

Il appert donc, par le brief tableau que nous venons de faire des œuvres dirigées et soutenues par les Sœurs Grises d'Ottawa, que la ville d'Ottawa possède les établissements nécessaires pour satisfaire aux besoins les plus pressants.

N'est-ce pas là un sublime spectacle, au sein de nos sociétés modernes, si affolées de grandeur, de toilettes et de plaisir, que de voir ces Vierges de nos Communautés fouler aux pieds l'âge, la beauté et les attraits que le monde chérit avec tant d'empressement, pour se vouer ainsi aux choses que personne n'ose faire pour le prochain !

Ah ! s'ils se trouvent des personnes parmi celles qui liront ces lignes rapides qui doutent de l'exactitude de ce rapport, ou qui méconnaîtraient le vrai mérite de la vie Religieuse, je leur dirais, — empruntant le langage du savant abbé de l'Hermitte : — " Allez étudier de près ce que vous ne comprenez pas et que vous calomniez avec dédain ! Ecoutez les sèves harmoniques de ces sanctuaires où s'abritent la *Foi*, l'*Espérance*, la *Charité*, vous finirez peut-être par soupçonner quelque chose des fruits de vertus et de sainteté que Dieu fait mûrir par delà ces chastes barrières, volontairement acceptées par l'amour ! "

Mais revenons aux premiers temps des développements de la ville.

VI.

En 1847, la ville renfermait déjà 5,000 habitants. Six ans plus tard, en 1853, furent commencés les premiers travaux pour la construction d'un chemin de fer qui devait partir d'Ottawa pour aller à Prescott, et l'année suivante la petite ville de Bytown obtenait une charte qui lui donnait le nom de « Cité d'Ottawa. » Sa population s'élevait alors à 10,000 âmes, dont un tiers au moins était d'origine canadienne-française.

En 1871, la population de la ville avait atteint le chiffre de 21,545 âmes, et dix ans plus tard, en 1881, on portait le chiffre à 27,412 habitants, ainsi classés :

<i>Originés.</i>	
Irlandais.....	9,593
Canadiens-Français.....	9,384
Anglais.....	4,895
Ecossais.....	2,922
Autres nationalités.....	618
Total.....	27,412

<i>Religions.</i>	
Catholiques.....	15,901
Anglicans.....	4,825
Presbytériens.....	3,059
Méthodistes.....	2,173
Baptistes.....	461
Autres cultes.....	993
Total.....	27,412

D'après le rôle d'évaluation de la Corporation d'Ottawa pour 1887, il appert que la population de la ville est aujourd'hui de 35,025 habitants.

VII.

En 1848, Mgr. Guignes fut nommé Evêque d'Ottawa. Il fut le premier évêque du diocèse.

Peu de temps après, en 1852, fut célébré la fête St. Jean-Baptiste, où il fut émis le projet de fonder un Institut littéraire.

Les esprits y étaient préparés. On entendait beaucoup parler des conférences qui se donnaient dans le Bas-Canada, surtout à l'Institut Canadien de Montréal, alors dans toute sa gloire. Un cercle littéraire existait aux Trois-Rivières depuis 1844, un Institut à Québec depuis 1848, Ottawa possédait un club dramatique (anglais) fondé en 1850, par notre excellent greffier, W. P. Lett, qui a beaucoup écrit sur les premiers temps de cette ville.

Mr. J. B. Turgeon, l'homme le plus éner-

giquo de cette époque, et le plus en vue, avait considérablement soutenu l'idée d'une association littéraire, et le 21 novembre 1850 il proposa à l'Institut de s'occuper de la question des écoles séparées. Il fit un bon discours sur le sujet. C'est peut-être lui qui a le plus efficacement agité les esprits dans Ottawa et les environs pour la revendication de ce droit si légitime mais qu'il était si difficile de faire reconnaître dans le Haut-Canada à cette époque.

L'instruction publique fut donc le thème sur lequel brodèrent les orateurs de l'Institut. Cette même année le collège Saint-Joseph, se voyant à l'étroit dans son logement, encoignure des rues Sussex et de l'Eglise, construisit le bel édifice de la rue Wilbrod, à la Côte-de-Sable. Un journal français, le *Progrès*, était fondé au même temps pour servir d'organe à nos compatriotes d'Ottawa. Il est facile de voir par ces quelques notes, pourtant bien incomplètes, que la population française

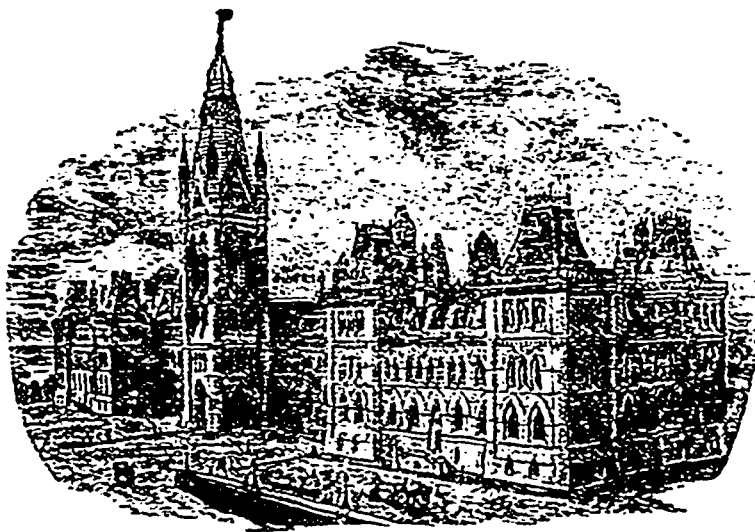
ne se laissait dévancer en rien dans les choses de l'intelligence—et l'on pourrait ajouter que sur plus d'un point elle se montrait supérieure à celle des autres origines.

En 1858, la cité d'Ottawa fut choisie par Sa Majesté, la Reine Victoria, pour être la Capitale permanente du Canada, et l'on commença bientôt après la construction des édifices du Parlement et des Bureaux ou Départements, lesquelles constructions ont coûtées au-dessus de quatre millions de piastres.

VIII.

Nous avons parlé, plus haut, des édifices publics, il convient de donner ici la vue de ces diverses constructions.

Voici d'abord la gravure de la colossale bâtisse du Parlement et du Sénat, en style gothique.



LE PARLEMENT.

Cette bâtisse est assise sur une colline élevée, dont la base est baignée par les eaux de la rivière Ontarion.

Du sommet de la haute Tour centrale, la vue s'étend au loin, et elle embrasse un panorama vraiment féérique. C'est alors qu'apparaissent toutes ces grandes scènes de la nature qui s'étalent jusqu'à l'horizon.

Ce fut au mois de Septembre 1860 que fut posé solennellement la pierre angulaire de cet édifice, par Son Altesse Royal, le Prince de

Galles, durant la visite qu'il faisait alors dans les principales villes du Canada.

La position qu'occupent les bâtisses du gouvernement forme une figure triangulaire d'un très bel effet.

Le Parlement couvre un terrain de 82,800 pieds superficiels, sur 575 pieds de profondeur, depuis la Tour centrale jusqu'en arrière de la Rotonde, qui est occupée par la Bibliothèque du Parlement. Cette Tour centrale a 180 pieds de hauteur, tandis que le reste de la bâtisse n'a que 40 pieds d'élévation.



BÂTISSE DE L'EST.

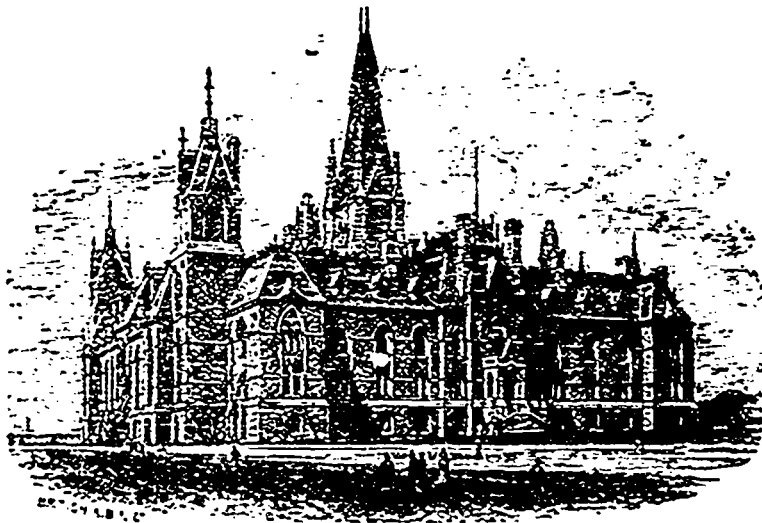
Le terrain occupé par cette bâtisse est de 250 pieds de front sur 320 pieds de profondeur, formant une superficie de 42,000 pieds.

A l'est de cette imposante construction la vue s'étend sur le canal Rideau, avec ses seize écluses, sur le parc Dufferin, et sur la majeure partie de la basse-ville. Au fond du tableau apparaît le pittoresque village de New Edin-

burg, que domine la résidence de Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada.

* * *

En traversant la belle pelouse verte du triangulaire, on arrive à la bâtisse de l'Ouest.



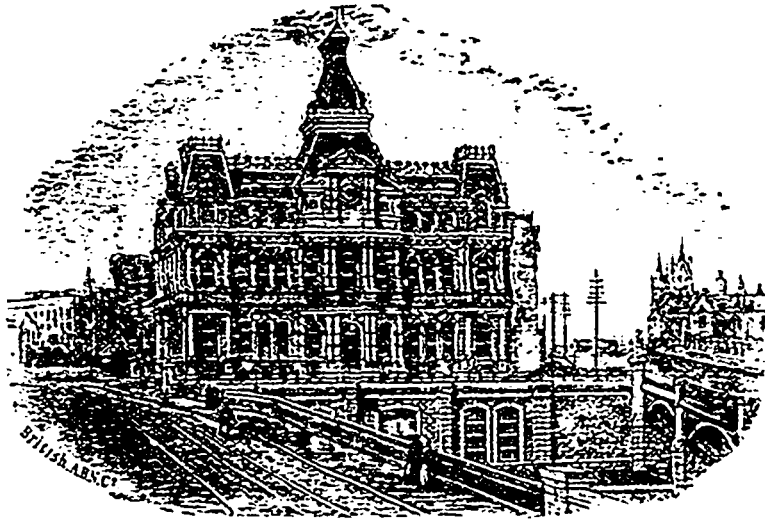
BÂTISSE DE L'OUEST.

Cette bâtisse, semblable à l'autre quant au style, est assise sur le côté ouest de la colline faisant face à la rue Wellington. L'étendue de terrain qu'occupe cette construction est de 275 pieds de front sur 220 pieds de profondeur.

En arrière de l'édifice la vue embrasse une partie de la haute-ville, la chute des Chaudières, et la majeure partie de la petite ville de Hull, située sur le côté nord de la rivière, en face du Parlement.

Toutes ces bâtisses sont construites en pierre de sable (*cream colored postdam sandstone*), tirée des carrières de Nepean, à 15 milles d'Ottawa. Les colonnes, à l'intérieur du Parlement, sont en marbre poli, tiré des célèbres carrières d'Arnrior et du Portage du Fort.

Deux magnifiques ponts réunissent ensemble la haute et la basse-ville, entre lesquels se trouve le Bureau de Poste, suivant qu'on le voit par la gravure que nous reproduisons. Le soubassement est occupé par le département des douanes, comme entrepôt de marchandises.



1° PONT DES SAPEURS.

2° PONT DUFFERIN.

3° VUE DU BUREAU DE POSTE.

Ajoutons, pour terminer, que la ville renferme un superbe aqueduc, et que son organisation du feu est sans réplique ; qu'il y a pour tous les besoins des institutions charitables et

de bienfaisance ; plusieurs journaux anglais et français sont publiés tous les jours, et la plus grande activité règne dans la ville, tant dans l'industrie que dans le commerce.

S. D.



Archeologie.

(Pour la Lyre d'Or.)

STATUE

DE

Sir George Etienne Cartier.

I.

A l'ouest de la bâtisse du Parlement se trouve la statue en bronze de Sir George Etienne Cartier, élevée à la mémoire de ce grand patriote, il y quelques années, par sa patrie reconnaissante.

Cette riche statue repose sur un piédestal en pierre de taille d'environ douze pieds de hauteur.

C'est son digne et laborieux collègue, Sir John A. Macdonald, qui a présidé au dévoilement de la statue, lors de son inauguration, qui eut lieu le 29 janvier 1885, vers les quatre heures de l'après-midi, immédiatement après l'ouverture des Chambres législatives.

Une foule considérable de personnes venues de tous les points de la ville et de ses environs s'était transportée à l'endroit où se trouvait placé le monument.

Voici la gravure de ce glorieux trophée.

Au pied de la statue était une estrade sur laquelle prirent place Sir John A. Macdonald et les autres membres du Cabinet fédéral, ainsi que quelques Sénateurs et Députés.

On y remarquait aussi la présence de Mr.



STATUE EN BRONZE DE SIR GEO. E. CARTIER.

Hébert, l'artiste, à qui nous devons ce beau travail artistique.

Au-dessus d'eux flottait le drapeau français, porté par un membre du club de raquette "Frontenac", et tout autour de l'estrade se tenait groupé les spectateurs de cette patriotique mais lugubre fête.

II.

Sir John A. Macdonald fit en termes émus l'éloge de Sir George Cartier. Non-seulement il fut l'ami intime de Cartier, mais, le frère d'armes, le collègue fidèle de ce grand patriote.

Tous deux ont fait ensemble d'importantes et grandes choses. Ils n'ont pas été sans faute, mais ils ont compris leur temps, leur pays, ses besoins, ses ressources, son avenir. Leurs noms sont donc inséparablement liés.

Qui mieux que Sir John pouvait rendre hommage aux grandes qualités, au désintéressement, à la force d'âme, aux vues larges, au patriotisme ardent de celui qui fut toujours de moitié dans tous ses plans, dans toutes ses conceptions, dans toutes ses luttes pour l'avancement du pays?

Aussi, l'éloge qu'il prononça eut tout le poids, toute la valeur du témoignage d'un homme qui a beaucoup vécu de la vie de celui qu'il jugeait en cette imposante circonstance.

Puis, lorsque le premier ministre fit tomber le voile qui recouvrait la statue, les traits de Sir George, si fidèlement fait par l'artiste, apparurent aux regards de la foule. Tous les fronts se découvrirent, et de vives acclamations éclatèrent, pendant que la fanfare faisait entendre l'air et la chanson populaire: « *O Canada, mon pays, mes amours.* »

III.

Après le premier Ministre, Sir Hector Langevin prit la parole en français.

Il était bien celui qui pouvait également parler le plus pertinemment de Cartier.

Pendant de longues années il avait été son collègue, son bras droit, son lieutenant, suivant l'expression employé par la *Minerve*.

Plus que tout autre, il connaissait son dévouement à ses compatriotes, à leurs institutions, à tout ce qui leur touche de près ou de loin.

Après une exorde de quelques minutes, Sir Hector ajouta:

« Sir George Cartier est descendu dans sa tombe, où l'ont suivi les regrets de toute la population, et ça été notre devoir de perpétuer sa mémoire parmi les générations à venir qui ne l'ont pas connu durant sa vie, en érigeant près du Palais Législatif, un monument qui rappellera les services distingués, l'esprit patri-

otique et les grandes qualités d'homme d'état de Sir George Etienne Cartier.

Comme tous les hommes d'état et les politiques parmi nous, Sir George Cartier se fit des adversaires pendant sa vie. Mais parmi ses adversaires il ne comptait pas un seul ennemi. Aujourd'hui tous les hommes publics et tous les citoyens se plaisent à reconnaître les vertus civiques qui distinguent le chef que nous pleurons.

Cette statue fait le honneur à notre pays, elle fait honneur à notre parlement, lequel, sans distinction de race, de nationalité ou de religion, a décidé de l'ériger et d'honorer les services, le patriotisme et le dévouement de Sir George, et ce monument redira à la jeunesse canadienne comment on sait récompenser l'énergie, le talent et le patriotisme d'un homme qui a consumé sa vie au service de l'état. Cette jeunesse comprendra aussi que tous sont appelés aux plus hautes places dans la hiérarchie sociale, du moment qu'ils servent leur pays fidèlement, et qu'ils jouissent de la confiance de leur compatriotes. »

LES STATUES DE LONDRES

(ANGLETERRE.)

(Suite.)

Parmi les nombreuses Statues élevées en Angleterre pour honorer la mémoire de ses hommes illustres, comme nos lecteurs ont pu le voir à la page 78 de la *Lyre d'Or*, se trouvent également celles qui se rattachent aux célébrités militaires, dont Londres s'est plu à les multiplier avec profusion. Voyons plutôt:

Deux statues au duc de Wellington, l'une en face du *Royal-Exchange*, l'autre à *Hyde-Park Corner*.

Une de lord Nelson, au sommet de la colonne à *Charing Cross*; d'autres statues, telles que celles de Havelock, Napier, lord Clyde, Sir John Burgoyne, elles se trouvent dans les jardins de *Carlton Terrace*.

Celle de Sir James Ostrum, est près de la Tamise.

John Stuart Mill, Raikes, l'ingénieur Brunel, ont la leur dans les jardins du *Thames Embankment*; Sir John Franklin et lord Lawrence ont la leur derrière *Carlton Terrace*.

Celle du docteur Jenner est dans les jardins de *Kensington*.

L'ingénieur Stephenson est à *Easton-square*. La statue de George Peabody est dans la Cité.

Richard Colden, dans *Carablen-Town*; lord Byron, dans les jardins *Hamilton*.

Lord Herbert, à *Lea*.

Thomas Carlyle, à *Chelsea*. Enfin, dans *Leicester square*, on rencontre là la statue en marbre de Shakespeare.

Biographies.

LE PAPE

PIE IX.

Souvenir de sa vie et de sa mort.

I.

Pie IX naquit le 13 mai 1792 dans la petite ville de Sinigaglia, située sur le bord de la mer Adriatique, à vingt-cinq lieues de Rome. Il était issu de l'illustre famille des comtes Mastri-Ferretti. L'enfant fut baptisé le jour même de sa naissance par son oncle André Mastai, alors chanoine et plus tard évêque de Pésaro, qui lui donna les noms de Jean et de Marie. Sa mère avait voulu qu'il fut mis par cette seconde appellation sous la protection de la Reine des Cieux.

Jean-Marie avait sept ans quand Pie VI, victime du Direc-

toire, mourut dans l'exil à Valence; la noble comtesse Mastai faisait prier chaque jour son enfant pour l'Eglise opprimée et la France coupable.

Le ciel ne tarda pas à sceller plus intimement encore son alliance avec cette âme innocente, par la communion eucharistique qu'elle reçut pour la première fois le 2 février 1803.

Ce gracieux jeune homme qu'admirait sa famille et que bénissaient les pauvres, fut envoyé plus tard au collège de Volterra, où pendant six années d'études il se distingua par son esprit vif et sa tendre piété.

Le 20 décembre 1818 il prononçait cet irrévocable serment qui sépare un homme de la vie du siècle et l'enchaîne par les liens du sous-diaconat au Christ et à son Eglise.

Ce fut le 10 avril 1819 que le comte Mastai fut ordonné prêtre. Le lendemain—qui était le jour de Pâques—il monta pour la première fois au saint autel dans la modeste chapelle de l'hospice de Tata Giovanni en présence des orphelins qu'il venait d'adopter comme seconde famille.

Mais il dut quatre ans après, — 1823, — s'arracher à leurs larmes pour suivre en Amérique, en qualité d'auditeur, Mgr Muzy envoyé comme nonce dans ces lointaines contrées. Pendant deux longues années le futur pape put étudier avec soin les missions du Nouveau-Monde, se mettre en rapport avec ces peuples déshérités, et se faire une juste idée de leurs besoins.

Revenu à Rome en 1825, le jeune auditeur est nommé chanoine de Sainte-Marie, *in via*

lata, prélat domestique et chargé de la présidence de l'hospice de Saint-Michel, dont il réorganise l'administration, au prix de la majeure partie de son patrimoine, — 1827 — le chanoine de Sainte-Marie est appelé par le Pape Léon XII à l'archevêché de Spolète. Péronisé le 20 mai, il reçut le 3 juin la consécration épiscopale dans la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens, par les mains du cardinal Castiglioni, qui bientôt après porta lui-même la tiare sous le nom de Pie VIII.



S. S. PIE IX

Né le 13 mai 1792 et mort le 7 février 1878.

malgré les instances et les députations de la ville de Spolète, Grégoire XVI transféra Mgr Mastai au siège d'Imola. Le bon pasteur continua ses œuvres dans ce nouveau poste. Imola eut un collège pour les étudiants ecclésiastiques pauvres, un orphelinat confié aux sœurs de la Charité, et dans lequel il institua deux écoles: l'une gratuite, ouverte à la classe pauvre, l'autre à la classe aisée.

L'Evêque d'Imola n'avait encore que quarante-sept ans quand Grégoire XVI le réserva *in pectore* pour le cardinalat; l'année suivante (1840) le saint prélat était proclamé cardinal dans le consistoire du 14 décembre.

Le cardinal Mastai était sur le premier degré du trône pontifical; bientôt il allait le franchir,

et devenir, aux acclamations du monde, le glorieux Pie IX.

Grégoire XVI mourut le 1^{er} juin 1846, et seize jours après les suffrages du Conclave désignaient pour lui succéder le cardinal Mastai. Le pontife élu prit le nom de Pie IX, en souvenir de Pie VII qui avait été comme lui évêque d'Imola. La cérémonie du couronnement eut lieu le dimanche suivant 21 juin, fête de saint Louis de Gonzague.

L'amnistie générale des condamnés et le premier Jubilé du pontificat du nouveau Souverain inaugurèrent son grand règne, qui fut salué, au milieu du plus vif enthousiasme, par les cris mille fois répétés de : vive Pie IX !

Mais l'ingratitude du lendemain ne tarda pas à succéder aux acclamations et aux fêtes de la veille. Pie IX venait de déclarer au monde entier, dans le consistoire du 29 avril, 1848, que son devoir et sa conscience ne lui permettaient pas de consentir à la guerre contre l'Autriche. Devant cette protestation, à la fois juste et énergique, les démagogues organisèrent la révolution qui éclata le 16 novembre.

Après l'assassinat du comte Rossi, son 1^{er} ministre, Pie IX dut, pour échapper lui-même à la mort, prendre le chemin de l'exil, ; il se retira à Gaète, dans les Etats du roi de Naples, où il arriva le 24 novembre 1848.

Après avoir rétabli, en 1847, la juridiction du patriarche latin de Jérusalem, il confirma en 1848, l'élection du patriarche de Babylone pour les Chaldéens.

En 1849, la France proteste contre l'envahissement dirigé contre le Saint-Siège ; l'armée française, maîtresse de la révolution, occupe la Ville éternelle et Pie IX est ramené triomphalement sur le siège de Pierre.

Le 12 avril 1850 fut un jour de gloire pour la France et d'indicible joie pour le peuple romain ; Pie IX rentrait dans Rome au milieu des régiments français qui composaient son escorte d'honneur. Les cris de vive Pie IX ! vive le Saint-Père ! vive notre-roi ! vive l'armée française ! témoignaient de la satisfaction unanime des Romains. Le soir, la ville fut brillamment illuminée.

Par des lettres pontificales du 24 septembre, 1850, Pie IX rétablit la hiérarchie épiscopale en Angleterre, et supprima les huit vicariats apostoliques pour les remplacer par douze sièges épiscopaux.

Le 4 mars, 1853, la hiérarchie ecclésiastique est rétablie dans toute la Hollande.

Le 8 décembre 1854, le dogme de l'Immaculée-Conception de la Reine du ciel fut solennellement proclamé dans l'univers entier.

En 1859 l'Italie se trouva entraînée dans de nouveaux désordres. La révolution est par-

tout ; les Romagnes se soulèvent ; Victor-Emmanuel prend le nom de dictateur ; et les événements qui se précipitent auront pour dénouement la spoliation de la Papauté.

Le 18 mars 1860, en effet, le roi de Piémont s'annexe les Romagnes, et cède à la France abusée Nice et la Savoie. La même année Victor-Emmanuel et ses complices dans la spoliation des Etats de l'Eglise sont solennellement excommuniés, le Pape fait appel à la justice de l'Europe.

Aussitôt, le général Lamoricière accepta le commandement de l'armée pontificale, grossie de nombreux volontaires venus de tous les points de l'Europe et principalement de la France. En septembre eut lieu le guet-apens de Castelfidardo. Lamoricière et Pinodan s'y couvrirent de gloire, ce dernier y perdit la vie, et le général en chef dut signer la capitulation d'Ancone.

Au milieu de ces épreuves, le Saint-Père ne perdait de vue aucun des grands intérêts de l'Eglise qui était son souci de tous les jours.

— Il encourageait en France le retour à la liturgie romaine, que nos diocèses effectuaient l'un après l'autre. — Il flétrissait les odieux forfaits des musulmans contre les chrétiens du Liban et de Damas, et applaudissait à la vaillance de l'armée française accourue pour secourir les victimes. — Il étendait son regard de père jusqu'aux plus lointaines contrées du monde, et donnait à la propagation de la foi une immense impulsion. — La voix de cette sentinelle vigilante arrivait comme une protestation et une leçon, partout où la force essayait de primer le droit.

Le 27 mai 1861, Victor-Emmanuel fut proclamé roi d'Italie par les chambres piémontaises, avec Rome pour capitale nominale. Pie IX flétrit comme elle le méritait cette inique déclaration.

Le 8 juin 1862, tandis que la Rome des francs-maçons donnait au monde le spectacle d'une révolution sacrilège, Rome chrétienne, répondant à l'appel du Pontife suprême, célébrait par de brillantes fêtes la canonisation des martyrs du Japon : 300 évêques, 4,000 prêtres, 100,000 fidèles assistaient à cette imposante manifestation.

En 1864, eut lieu la convention du 15 septembre. C'était un prétexte fourni au gouvernement français pour l'engager à retirer ses troupes de Rome. Pie IX refusa énergiquement les offres d'argent que lui fit le roi de Piémont.

Le 8 décembre 1864 furent publiés l'encyclique *Quantà Curæ* et le *Syllabus* qui frappaient les principales erreurs modernes ; neuf mois plus tard, la franc-maçonnerie, cette té-

nébreuse ennemie de l'Église et de tout bien, fut, elle aussi, solennellement condamnée.

En juin 1867, Rome célèbre le dix-huitième centenaire du martyre de saint Pierre et de saint Paul, ainsi que la canonisation des martyrs de Gorkum.

Le 3 novembre, les soldats français débarqués de nouveau en Italie, s'allient à l'armée pontificale, et remportent la victoire de Mentana.

Le 4 décembre, le gouvernement français s'engage à garantir le territoire du Saint-Siège dans toute son intégrité.

Le Pape Pie IX signa le 27 juin 1868 le décret de la convocation du concile du Vatican, qui s'ouvrit le 8 décembre 1869.

Le 11 avril de cette même année 1869, avait été pour l'univers catholique une grande et chère solennité. Les enfants spirituels du saint Pontife avaient célébré le cinquantième anniversaire du sacerdoce de leur Père bien-aimé.

Le 18 juillet 1870, le dogme de l'infaillibilité pontificale fut acclamé par le Concile, qui dut aussitôt se séparer.

L'heure des désastres de la France avait sonné. Les Piémontais en profitèrent pour s'emparer de la Ville éternelle; le 20 septembre 1870, le gouvernement de Victor-Emmanuel s'installait dans Rome, et le pape dépossédé de son pouvoir temporel, s'abstint depuis lors de paraître hors du Vatican.

C'est du fond de son auguste prison que Pie IX veillera sur le monde; qu'il recevra de nombreux et ardents hommages à l'occasion de ses vingt-cinq années de suprême pontificat qu'aucun pape n'avait atteintes depuis saint Pierre; qu'il fera entendre son apostolique parole aux puissants empereurs d'Allemagne et de Russie.

Le 8 décembre 1870, saint Joseph est déclaré patron de l'Église universelle.

Le 16 juin 1873. — année du grand jubilé catholique. — Pie IX invite tous les catholiques de l'Univers à se consacrer au Sacré Cœur de Jésus, qui reste comme la suprême espérance de l'Église en deuil et des âmes qui souffrent.

Le 5 mai 1875, la France catholique inaugure l'ère des pèlerinages à Rome et aux sanctuaires d'Italie: dix-huit cents pèlerins sont reçus en audience solennelle par le Pape.

Le 21 mai 1877, cinquantième anniversaire de l'élevation de Pie IX à l'épiscopat. Le 3 juin noces d'or de Pie IX, ou cinquantième anniversaire de sa consécration épiscopale. Le Pape reçoit des députations de tous les diocèses de la France et du monde entier.

Le 16 novembre 1877, Pie IX proclame, par un bref solennel, saint François-de-Sales

docteur de l'Église; il semble que ce grand saint ait été le modèle préféré de ce grand Pape (1).

Pie IX a vu mourir, le 9 janvier 1878, Victor-Emmanuel, qui contribua tant à crucifier l'âme du Saint-Père.

Le prince Humbert reprit de son père la couronne d'Italie, mais y rencontra aussitôt l'inébranlable protestation du vicaire de Jésus-Christ.

Pie IX s'occupait du rétablissement de la hiérarchie catholique en Écosse quand la mort le prévint.

Durant les trente-deux ans de son glorieux pontificat, il a érigé ou créé 29 métropoles, 132 évêchés, 3 abbayes *nullius*, 33 vicariats apostoliques, 15 préfectures apostoliques, 3 délégations apostoliques.

Le 2 février, les catholiques célébrèrent le soixante-quinzième anniversaire de la première communion de Pie IX, et le Pape adressa publiquement ce jour-là d'émouvantes paroles à un groupe de visiteurs.

Ce fut comme le testament du vénéré pontife, qui le 7 février, après quelques heures d'une douce agonie, rendit le dernier soupir « au son de l'*Angelus* du soir. » (2)

Dieu avait rappelé à lui son grand serviteur Jean-Marie, comte Mastai Ferretti, pape du nom de Pie IX, vicaire de Jésus-Christ, successeur du Prince des Apôtres, Souverain Pontife de l'Église universelle, Patriarche de l'Occident, Primat de l'Italie, Evêque de Rome, Archevêque et Métropolitain de la Province romaine et Souverain des domaines temporels de la Sainte Eglise.

Seul entre tous les pontifes, il siégea sur la chaire de Pierre trente et un ans sept mois et vingt-deux jours; il mourut dans la 86e année de son âge, le 7 février 1878.

Mais si les papes meurent, Pierre et la Papauté demeurent. Voici que les cardinaux réunis en Conclave ont déjà donné à l'Église un nouveau chef et les anges ont pu redire près du tombeau de Pie IX, comme jadis à la résurrection du Sauveur; « *Surrexit, non est hic.* » Pierre n'est plus là, il est ressuscité, gloire à Léon XIII! Longues années à Léon XIII!

(1) Voir l'intéressant ouvrage récemment paru, sous le titre de : *Un nouveau docteur de l'Église, saint François de Sales*. 1 beau vol. grand in 8°, 7 fr., Lyon, Jouve, éditeur.

(2) Pleure, pauvre France, fille aînée de l'Église, couvre ton front d'un voile de deuil, celui qui a combattu d'un cœur si généreux à tous les malheurs et qui a porté avec tant de grandeur la triple couronne de la Papauté, n'est plus! Pie IX a quitté ce monde pour un monde meilleur. Dieu l'a appelé à lui, pour le faire participer à sa gloire, celui qui le représentait si bien ici-bas par sa majesté, par sa bonté et sa justice.

Lumen in Cælo

LE PAPE

LÉON XIII.

PONTIFE SUPRÊME DE ROME.

I.

Voici que du haut de la grande loggia de Saint-Pierre, le premier cardinal-diacre a jeté à la foule haletante ces paroles : « Je vous annonce une grande joie : nous avons un Pape.

Où, nous avons un Pape, c'est-à-dire un docteur infailible, un Pontife suprême, un Père prédestiné de toute éternité à nous instruire, à nous bénir et à nous aimer. « Que Jérusalem déponille ses vêtements de deuil ; qu'elle revête les ornements du triomphe, dont le Seigneur lui donne aujourd'hui les prémices. « Voici que ses enfants accourent de l'Orient et de l'Occident : ils se réjouissent à la parole du Saint, au souvenir des bienfaits de Dieu. »

Après un Conclave qui n'a duré que trente-six heures, les Eminentissimes Cardinaux ont réuni leurs suffrages sur le cardinal Pecci, archevêque-évêque de Pérouse, camerlingue de la sainte Eglise romaine, lequel a pris le nom de Léon XIII.

Pourquoi ne pas dire, dès maintenant, toute la confiance qu'inspirent aux catholiques et le choix providentiel du Sacré-Collège et le nom même sous lequel le nouveau Pontife reçoit aujourd'hui les hommages de l'univers chrétien ? Le premier qui porta ce nom, ce fut un des plus illustres papes qui aient gouverné l'Eglise, saint Léon, la terreur des hérétiques, celui dont la parole seule réveilla le monde qui s'endormait à l'ombre de l'erreur et raffermait les colonnes ébranlées de l'Eglise ; celui qui fit reculer Attila devant la majesté de son

intervention ; celui qui sauva Rome du meurtre et de l'incendie que lui apportaient Genséric et ses Vandales ; celui que la postérité a salué du nom de Léon-le-Grand. Quo dirons-nous de saint Léon III, l'ami de Charlemagne et de la France, le restaurateur de l'empire d'Occident ; de saint Léon IV, et de plusieurs autres qui brillent de l'aurore de la sainteté et du génie ? Faut-il enfin rappeler Léon X, qui a eu l'honneur de donner son nom à l'un des plus grands siècles de l'histoire, et Léon XII, dont le trop court pontificat (1823-1829), a eu le temps de donner de grandes choses à l'Eglise ?

Celui qui prend un nom si lourd à porter et qui assume le fardeau plus lourd encore peut-être de succéder à l'illustre et regretté Pie IX, GIOACCHINO PECCI, est né le 2 mars 1810, d'une ancienne famille patricienne, à Carpinetto, près d'Anagni (Etats-Pontificaux) ; son

père était le comte Louis Pecci, sa mère s'appelait Anna Prosperi. Il reçut au baptême les deux noms de Vincent et de Joachim. Sa mère le désignait toujours par le premier nom, et il n'en eut pour ainsi dire pas d'autres jusqu'à la fin de ses études. Mais, depuis, il prit le second et le conserva constamment. Il a trois frères plus âgés que lui. L'aîné, célibataire, a 84 ans ; le deuxième, âgé de 76 ans, a quatre fils, dont deux sont encore jeunes ; le troisième, prêtre, ancien jésuite, est actuellement professeur de théologie. Léon XIII a, en outre, deux sœurs mariées et mères de plusieurs enfants. Sa naissance remonte à l'époque où le colossal empire de Napoléon Ier menaçait de



S. S. LÉON XIII

Né le 2 mars 1810 élu Pape le 20 février et couronné le 3 mars 1878.

couvrir bientôt la moitié de l'Europe.

Mais, à l'heure où naquit le jeune Gioacchino, rien ne pouvait faire prévoir la chute prochaine du grand empereur, le triomphe de l'Eglise et surtout la restauration du pouvoir temporel des Papes. Le préfet galonné d'un département français administrait la ville des Césars et des Papes, le saint pontife Pio VII était retenu dans une étroite et rigoureuse captivité, qui devait se prolonger quatre ans encore ; les Cardinaux étaient dispersés ou emprisonnés ; alors il n'était pas prudent de résister aux caprices du César qui personnifiait

la Révolution triomphante.

Et pourtant, à quelques années de là, l'enfant que Dieu avait marqué au front du signe de la prédestination aux grandes choses, put voir le drapeau pontifical flotter de nouveau sur les vieilles murailles de Carpinetto ; et si sa première enfance avait été bercée au récit des épreuves et des douleurs de l'Église, sa radiense jeunesse assista à un de ses plus beaux triomphes ; il vit le saint pape Pie VII jouir enfin, jusqu'au terme d'une longue vieillesse, des joies que Dieu lui réserva en compensation de ses longues épreuves ; il fut témoin du glorieux pontificat de Léon XII, dont il devait prendre le nom et continuer les vertus sur la Chaire de saint Pierre, et quand l'heure arriva pour lui d'entrer dans cette carrière ecclésiastique que devait couronner les honneurs redoutables de la tiare, régnaît au Vatican le vertueux Grégoire XVI.

II.

Ses études au Collège-Romain accomplies, le jeune Pecci entra à l'académie des Nobles ecclésiastiques, et cultiva avec succès les deux branches principales de la science sacrée, le droit et la théologie. Grégoire XVI, qui possédait à un haut degré le talent de connaître et d'utiliser les hommes, le nomma Prêlat de sa maison et Référendaire à la signature. Monsignor Pecci avait alors vingt-sept ans. Peu après, le Pape lui confia une des missions les plus importantes et les plus difficiles, celle d'administrer, comme déléгат, la province de Bénévent (1).

Ce que le jeune déléгат dut déployer de force, d'habileté et d'indomptable énergie dans l'administration de cette province, la chronique le racontera bientôt, l'histoire l'enregistrera un jour. En peu de temps, la province fut purgée des brigands qui l'infestaient : les grandes familles, qui résistaient trop souvent à l'autorité du déléгат se soumirent. Le Pape honora hautement Mgr. Pecci, et le roi de Naples, Ferdinand II, lui donna de nobles témoignages de sa considération et de son estime.

En même temps, par sa charité toute sacerdotale, par son esprit incorruptible et par ses autres vertus, le jeune déléгат s'était concilié à tel point l'affection de ses administrés que, à l'occasion d'une grave maladie dont il fut atteint sur ces entrefaites, le peuple et le clergé, émus, firent dans le Bénévent des processions de pénitence, les pieds nus et la tête couverte d'un voile, pour demander la conservation de ses jours.

Grégoire XVI récompensa Mgr. Pecci en

lui confiant successivement le gouvernement des provinces plus importantes de Spolète et de Pérouse. Il y réussit à tel point que, dans cette dernière ville, dont la population dépasse 20,000 habitants, les prisons se trouvèrent vides sous son administration. Le gouvernement pontifical, que les aboyeurs de la Révolution dénonçaient à l'Europe comme le gouvernement de l'incapacité, montrait par là que le caractère sacerdotal, dont ses principaux ministres étaient revêtus, n'était incompatible ni avec la fermeté de l'administrateur, ni avec le coup d'œil sûr et l'intelligence de l'homme d'Etat.

Grégoire XVI, qui ne perdait pas de vue Mgr. Pecci, voulut utiliser ses rares talents, dans une situation plus élevée et plus délicate. Au grand regret des Pérousiens, il le rappela, en 1843, le préconisa archevêque de Damiette *in partibus infidelium*, et l'envoya comme Nonce à Bruxelles. Mgr. Pecci avait alors trente-trois ans.

L'archevêque de Damiette ne passa que trois ans à la Nonciature de Bruxelles ; mais, dans cette mission importante et difficile, il put se perfectionner dans l'art de connaître les hommes et les choses de son temps. La cour du roi Léopold Ier était incontestablement une des mieux fréquentées de l'Europe. Dans le gouvernement de son petit Etat, le sage souverain aimait à s'entourer de conseillers éprouvés et habiles. Au milieu des esprits éminents qui composaient la cour de Bruxelles, Mgr. Pecci sut se concilier beaucoup d'estime et de crédit dans tous les rangs de la société. Léopold Ier se plaisait à le consulter et à lui prodiguer des marques d'affection. Aussi, lorsque, en 1846, la rigueur du climat, ou peut-être les travaux de sa charge ayant altéré sa santé, Mgr. Pecci dut solliciter son rappel, Léopold Ier en fut contristé ; il lui conféra avant son départ le grand-cordon de son ordre, et le pria de remettre au Pape un pli cacheté. Le prélat demanda si les commissions du roi étaient pressées. Il voulait, avant de rentrer à Rome, visiter une partie de l'Europe, en étudier les institutions politiques, comme il avait fait en Belgique et en Hollande.

— « Il suffit, Monseigneur, répondit le roi, que vous remettiez vous-même le pli aux mains du Pape, à votre rentrée à Rome. »

Quand Mgr. Pecci eut regagné la Ville éternelle, Grégoire XVI, après avoir pris connaissance du billet royal, lui dit :

— « Le roi des Belges exalte votre caractère, vos vertus, vos services ; et il demande pour vous une chose que j'accorderai de grand cœur, la pourpre.... Mais voici qu'une députation de Pérouse me supplie de vous confier le gouvernement de ce diocèse. Ac-

(1) Préface au *Conclave*, par Louis Teste.

ceptez donc le siège de Pérouse : vous y recevrez bientôt le chapeau cardinalice.»

Mgr. Pecci, préconisé archevêque-évêque de Pérouse dans le consistoire du 19 janvier 1846, fut créé en même temps cardinal et réservé *in petto*. Mais Grégoire XVI mourut le 1er j. in de cette année sans l'avoir publié. Sept ans après, dans le Consistoire du 19 décembre 1853, le pape Pie IX le créa et publia Cardinal.

La reconnaissance des Péruigiens avait demandé pour évêque celui qu'ils avaient pu connaître et apprécier comme administrateur politique, comme autrefois le peuple de Milan saluait par acclamation du nom d'évêque le préfet Ambroise. Dans l'exercice de ses fonctions épiscopales, Mgr. Pecci a déployé sur un terrain nouveau les qualités éminentes qui avaient signalé sa carrière administrative et politique. Humble et modeste, il était resté jusqu'à ces derniers temps confiné dans son diocèse, s'occupant de la direction spirituelle de ses ouailles et de l'instruction de son clergé. D'une culture d'esprit des plus variées, il avait fondé pour les prêtres de son diocèse une Académie sous le nom de saint Thomas et il présidait lui-même aux disputes théologiques, encourageant les travaux de chacun et faisant surgir des hommes véritablement dignes des meilleurs temps de l'Eglise.

III.

Le cardinal Pecci avait eu à traverser des temps difficiles. Après avoir été, dans son enfance, le témoin des victoires de l'Eglise sous Pie IX et Léon XII, il a assisté à la révolution de 1849, au triomphe éphémère de Pie IX, et à cette douloureuse agonie du pouvoir temporel, qui s'est écroulé avec les murailles de la *Porta-Pia* le 20 septembre 1870 : mais il a vu aussi l'ascendant de la Papauté grandissant au milieu des épreuves, les peuples affolés ne trouvant la lumière et la force morale que dans les enseignements infailibles de la Chaire de saint Pierre : il a vu l'incomparable figure de Pie IX s'élever d'autant plus haut dans l'estime des peuples qu'il semblait plus délaissé par les puissants de ce monde, et dans la sphère plus modeste qui lui était assignée, il s'est inspiré lui-même des exemples de ce grand Pape.

Comme Pie IX, comme la plupart des évêques d'Italie, le cardinal Pecci a été victime de la spoliation.

Un jour les nouveaux maîtres de cette malheureuse Italie lui prennent son séminaire. — « Je n'ai besoin que de quelques chambres, » dit le cardinal. Et il donne l'hospitalité aux

séminaristes dans son palais : il vit au milieu d'eux, prend ses récréations avec eux et les invite à sa table.

Homme de grande doctrine et de grand sens politique, en face des préfets et des autorités italiennes, il a pris une attitude telle qu'il a forcé tout le monde à la déférence et au respect. Jamais il n'a permis à un fonctionnaire du régime actuel de franchir le seuil de sa porte et de paraître devant lui.

Et pourtant, malgré ou peut-être même à cause de cette fermeté de caractère, le cardinal Pecci s'était concilié d'universelles sympathies. S'il était ferme, on savait qu'il était également prudent et habile dans le maniement des affaires, homme d'une grande expérience et d'une piété profonde. Aussi, lorsque, il a peu de mois, à la mort du cardinal de Angelis, le Pape Pie IX, rendant pleine justice à son mérite, le nomma Camerlingue de la sainte Eglise romaine, fut-il désigné par la voix publique comme un de ceux qui semblaient réunir le plus de chances pour succéder au Pontife dont on ne pouvait que trop prévoir la fin prochaine.

La dignité de Camerlingue, une des premières du Sacré-Collège, confère des droits très-étendus au cardinal qui en est revêtu à la mort du Pape et pendant la vacance du Saint-Siège. C'est le Camerlingue qui était chargé de l'administration temporelle des Etats-Pontificaux. On sait avec quelle dignité l'Eminence Pecci avait exercé les fonctions délicates qui lui incombent dans ces circonstances. La confiance dont Pie IX lui avait donné en dernier lieu des preuves non équivoques, semblait le désigner d'avance au choix de ses vénérables collègues.

Grâce à Dieu et aux dernières recommandations de Pie IX, le conclave de 1878 n'aura donné lieu à aucun de ses tiraillements qu'annonçaient les prophètes de malheur. Jésus-Christ, qui veille sur son Eglise, avait incliné le cœur des puissants de ce monde à laisser au conclave la liberté dont il avait besoin, et l'Esprit de Dieu, qui plane sur ces saintes assemblées, à promptement réuni les volontés et les suffrages. Le 18 février, les Eminentissimes Cardinaux entraient en Conclave ; le 19, deux scrutins, sans avoir rien de définitif permettaient d'espérer une solution prochaine, le 20 février, jour qui restera mémorable dans l'histoire de l'Eglise, à la suite du troisième scrutin, le cardinal Pecci, ayant réuni la majorité voulue, plus des deux tiers des suffrages, était élu Pape, et, sur l'invitation du Cardinal doyen lui demandant quel nom il voulait prendre, il choisissait le nom de Léon XIII.

Vers midi, un cardinal-diacre annonçait au

peuple, conformément au cérémonial traditionnel, du haut de la *loggia* de Saint-Pierre, l'exaltation du nouveau Pape : « Je vous annonce une grande joie ; nous avons pour Pape l'Eminentissime et Révérendissime Seigneur Joachim Pecci, qui a pris le nom de Léon XIII. » Peu après, le nouveau Pontife parissait à son tour à la *loggia* intérieure de la basilique, entouré du Sacré-Collège et de sa brillante cour il donnait à l'immense foule accourue de tous les points de la ville éternelle la première de ses bénédictions. En même temps, toutes les cloches de la cité des Papes chantaient de leur voix de bronze la fin du deuil de l'Eglise et saluaient l'aurore d'un règne nouveau, tandis que la multitude qui venait de recueillir les prémices des bénédictions de son père, de son pontife et de son roi, faisait retentir les airs d'une acclamation immense, mille et mille fois répétée : *Vive le Pape ! Vive le Pape !*

Oh ! oui, vive le Pape, vive Léon XIII ! Puisse-t-il longtemps occuper ce siège illustre de saint Pierre, sur lequel il succède à la plus glorieuse dynastie de héros et de saints ! Puisse-t-il être ce lion très-fort qui ne tremble devant aucun ennemi (1), ce lion de la tribu de Juda qui nous donnera la victoire (2) ? Puisse-t-il surtout voir à ses pieds les ennemis de l'Eglise, ceux qui ont abreuvé d'amertume les derniers jours de Pie IX ! Puisse-t-il être le pacificateur universel, qui fera descendre le pardon sur le front des repentants ! Puisse sous ce règne, dont nous saluons avec tant d'espérance la radieuse aurore, se réaliser le désir le plus ardent du divin Maître : Un seul troupeau, un seul pasteur (3) !

En temps ordinaire, les canons du château Saint-Ange auraient fait écho à la voix du bourdon de la basilique vaticane pour saluer le Pape-Roi. Ils ont gardé le silence : le bronze des batailles ne connaît plus le successeur de ce Léon-le-Grand qui par deux fois, sauva Rome des barbares ; de ce Léon-le-Saint qui déposa la couronne impériale sur le front de Charlemagne. Il est aujourd'hui aux ordres d'un autre maître. Au Quirinal, dans le vieux palais des conclaves, un roi de trente-quatre ans, appuyé sur le pommeau de son épée, à pu entendre de loin les acclamations de ce peuple, qu'il croit sien, saluant l'avènement d'un vieillard de soixante-huit ans, faible et désarmé, à un trône qui n'a en ce monde aucun appui humain, et qui semble à la merci de quatre gendarmes auxquels lui, roi, pourrait demain donner l'ordre d'aller le jeter bas. Que s'est-il passé, en ce moment, dans le cœur d'Humbert Ier ? Et de ces deux rois qui, dans la même

ville, prennent possession de leur trône à un mois de distance, quel est celui qui survivra ? Les leçons du passé sont-elles le présage de l'avenir ? C'est le secret de Dieu. Mais ce que nous savons bien, nous autres catholiques, c'est que de ces deux trônes si dissemblables, il y en a : un qui restera debout quand les débris de l'autre joncheront le sol : c'est le trône du pécheur de Galilée, de celui à qui il a été dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les puissances de l'enfer ne prévaudront pas contre elle (1). » Car cette pierre fondamentale de l'Eglise, c'est celle dont il a été dit encore : « Celui qui tombera sur cette pierre, s'y brisera, et celui sur lequel elle tombera, sera réduit en poudre (2). »

IV.

Le Pape Léon XIII est de haute taille. Il a la maigreur d'un ascète. Sa tête est remarquable de finesse ; les lignes du visage sont fermes, arrêtées, un peu anguleuses ; la voix sonore et vibrante. Dans les relations de la vie privée, il est simple, affectueux, aimable, plein d'esprit. Dans les cérémonies, il devient grave, austère, majestueux ; on voit qu'il est pénétré de l'ampleur de son ministère. Tel est le Pontife devant lequel les plus indifférents s'inclinent aujourd'hui, dont les hommes politiques eux-mêmes saluent l'exaltation avec confiance, et que nous reconnaissons comme le légitime successeur de saint Pierre, le père de nos âmes, le vicairé de Jésus-Christ.

Le couronnement de Léon XIII a eu lieu le 3 mars dans la chapelle Sixtine, avec une grande splendeur et au milieu d'une foule heureuse de contempler le successeur de Pie IX.

Les armes du Cardinal Pecci, aujourd'hui Pape, sont : « D'azur (bleu), au peuplier de *sinople* (vert) posé sur une terrasse de même, adextré en chef d'une étoile d'or (or ou jaune) chevelée de même et acosté en pointe de deux fleurs de lys d'or, à la fasce arquée d'argent (argent ou blanc) brochante sur le tout. »

Faut-il voir dans cette dernière particularité des armes du nouveau Pape la réalisation d'une prophétie célèbre depuis des siècles et qui désigne le successeur de Pie IX, *crux de cruce* (croix de la croix) par l'expression *lumen in celo* (lumière dans le ciel) ? Ceux qui croient à cette prophétie ne manqueront pas de le dire.

Quoi qu'il en soit, nous unissons aux acclamations de l'univers chrétien saluant la lumière nouvelle qui se lève dans notre ciel, nous aimons à répéter ce cri, qui est dans le cœur de deux cents millions de catholiques : Gloire à Léon XIII, Longues années à Léon XIII !!!

(1) *Prov.* xxv, 30.—(2) *Apoc.* v, 5.

(3) *Joan.* x, 16.

(1) *Matth.* xvi, 18.

(2) *Matth.* xxi, 44.

Corbeille Poétique.

QUÉBEC.

"C'est là que je voudrais
vivre, aimer et mourir."

I.

Je l'aimerais toujours ce beau Québec antique,
Ses our aimé de mes aïeux,
Son aspect imposant et la beauté magique
De son ciel pur et radieux,
Et le fleuve superbe aux vagues azurées,
Qui passe en caressant ses pieds,
Les montagnes au loin, de verdure parées,
Lerant au ciel leurs fronts altiers.
C'est vers ce lieu béni que mon âme s'élance,
Dans les longs rêves de bonheur ;
C'est là que je voudrais d'une calme existence,
Couler des jours pleins de douceur.

II.

A contempler souvent cette noble nature,
Qui égale et charme les yeux,
L'esprit tout reposé se dilate et s'épure,
Et devient bientôt plus heureux.
Sous ce soleil doré qui se plaît à répandre
Son feu doux et vivifiant,
Il semble qu'en ce lieu l'âme devient plus tendre,
Le cœur plus chaud et plus aimant ;
C'est là qu'on peut rêver, quand l'étoile scintille
Au ciel où elle vient animer,
En écoutant le chant de la brise gentille.
C'est là que je voudrais aimer.

III.

Et lorsque de la vie au cours pur et paisible,
S'approche le soir éternel,
Sur ce sol plus chrétien la mort est moins terrible,
Et l'en se sent plus près du ciel.
Ils sont plus doux les glas d'une cloche connue,
Au trépassé dans son cercueil ;
Ils semblent les sanglots d'une amie éperdue
Dont le cœur s'abandonne au deuil.
Il est près de la ville un endroit solitaire
Où pour toujours on va dormir.
Pour reposer en paix dans ce vieux cimetière,
C'est là que je voudrais mourir.

ANNA M. DEVAL

LA CHUTE MONTMORENCY

En ce lieu la rivière est noirâtre et méchante ;
C'est un torrent fougueux qui bondit de courroux,
Et présente au regard de sinistres remous,
Où tournoie en grondant une onde menaçante.

Deux immenses forêts à l'ombre verdoyante
Ont dressé sur les bords leurs empires jaloux,
Et dominant le flot qui s'agite au-dessous,
Reserré par la pierre à l'étreinte puissante.

Entre l'eau furieuse et les sapins antiques,
S'élèvent dans le roc ces degrés fantastiques
Qui s'étendent au loin sur le firmament b'eu.

Et quand paraît la lune aux rayons pacifiques,
Appelant à leurs yeux les ondines mystiques
Les esprits des bois verts s'ébattent dans ce lieu.

ANNA M. DEVAL.

New-York, février 1888.

Si j'étais Petit Oiseau.

S'il plaisait à quelque fée
En oiseau de me changer,
Je serais, noble assemblée,
Votrez petit messenger.
Pour satisfaire de suite
Un ordre, un désir nouveau.
Je volerais vite, vite.....
Si j'étais petit oiseau !

Dans ces îles fortunées
Où de fréconds soleils
Font murir à cœur d'années
Des fruits si doux, si merveilleux,
J'irais cueillir pour mon père
Le plus fertile rameau,
Pour ma course première,
Si j'étais petit oiseau !

J'irais jusqu'au bout du monde
Sous des climats enchanteurs,
Par de là la mer profonde
Chercher les plus belles fleurs
J'en ferais un diadème.
Le plus dressé, le plus beau,
Pour le front de ceux que j'aime,
Si j'étais petit oiseau !

Chaque jour ouvrant mes ailes
Et parcourant tous pays
J'irais chercher des nouvelles
Des absents, de nos amis.
Je sècherais bien des larmes
A mon retour au hameau :
Quels messages pleins de charmes !
Si j'étais petit oiseau !

Montant au ciel des l'aurore
Comme l'alouette aux champs.

J'irais redire mes chants ;
Emportant pour une mère
Qui pleure auprès d'un berceau,
Sur mon aile une prière,
Si j'étais petit oiseau !

UNE ABONNÉE

La Mort d'un Ami.

La mort vient de frapper, hélas !.....
L'airain du saint lieu se lamente,
Et la brise à la voix navrante
Mêle ses pleurs à ceux du glas.

Le glas demande une prière.....
O frères ! prions pour l'ami
Qui s'est pour toujours endormi,
Et que l'on porte au cimetière.

Oui, prions ! prions à genoux,
En jetant des fleurs sur sa tombe,
Pour qu'à l'heure où chacun succombe,
Quelqu'un se souvienne de nous.

Astronomie.

(Pour la Lyre d'Or).

PARTICULARITÉS CURIEUSES

RECUEILLIES SUR LE

SYSTÈME SOLAIRE.

LE SOLEIL.

Le soleil est à 95,000,000 de milles de la terre. Il est un million de fois plus gros que le globe que nous habitons. Une tourte dont le vol est aussi rapide que celui d'aucun oiseau, parcourt à peu près deux milles par minute ; à ce compte là, supposant qu'elle ne s'arrêtât ni jour ni nuit, il lui faudrait au moins 100 ans pour se rendre de la terre au soleil. Il a 883,000 milles de diamètre, et 2,700,000 milles de circonférence. Une voiture qui voyagerait sur un chemin à lisse (*rail road*) à raison de 20 milles à l'heure, mettrait 18 ans à faire le tour du soleil.

LA TERRE.

La terre est à 95 millions de milles du soleil. Elle parcourt son orbite autour de cet Astre, en 365 jours, faisant, à peu près, 570 millions de milles par an ; à peu près, 1,616,000 milles par jour ; 67,000 milles à l'heure ; à peu près 1,120 milles par minute, ce qui nous donne 19 milles à chaque battement de cœur. Sur elle-même, elle tourne à raison de 1,000 milles par heure. Elle a 25,000 milles de circonférence, et son diamètre est de 8,000 milles. Elle tourne de l'ouest à l'est. Elle a une lune.

LA LUNE.

Elle est 50 fois plus petite que la terre, et est à 247,000 milles de nous. Il faudrait à un oiseau à vol rapide, 80 jours et 80 nuits, pour parvenir de la terre à la lune, en supposant qu'il ne s'arrêtât pas dans sa course. Elle tourne sur elle-même dans à peu près 29½ jours, autour de la terre. Son mouvement est de l'est à l'ouest.

MERCURE.

Sa distance du soleil est de 37 millions de milles. Il met 24 heures à faire la révolution autour du soleil, et sur lui-même, c'est la plus petite de toutes les planètes. Il tourne autour du soleil, à raison de 100,000 milles par heure, ce qui fait 315 milles par chaque battement de notre cœur. La lumière du soleil y est beau-

coup plus grande que sur la terre, et il y fait sept fois plus chaud que sur notre globe, sa distance du soleil, étant dans cette proportion. S'il y a de l'eau dans Mercure, elle doit, de suite, se convertir en vapeur ; et le plomb et l'étain, supposant aussi qu'il s'en trouve là, doivent être constamment en état de fusion.

VÉNUS.

Sa distance du soleil est de 68 millions de milles. Elle est un peu plus petite que la terre ; elle tourne sur elle-même en 24 heures. Ses jours et ses nuits sont à peu près de la longueur des nôtres. Sa révolution autour du soleil, est de sept mois et demie ; son année n'a pas, tout à fait, les deux tiers de la nôtre. Sa course, dans son orbite, est à raison de 76,000 milles par heure. Il y fait deux fois aussi chaud et deux fois aussi clair que sur la terre. La lumière de Vénus est très blanche ; cette planète paraît plus grosse qu'aucune autre, parce qu'elle est plus près de nous.

MARS.

Mars est à 144 millions de milles du soleil. Il tourne sur lui-même, une fois toutes les 25 heures ; par conséquent, ses jours et ses nuits sont un peu plus longs que les nôtres. Il fait sa révolution autour du soleil, dans l'espace de deux ans, à peu près. Il parcourt son orbite, à raison de 55,000 milles à l'heure. Il y fait beaucoup plus froid et beaucoup plus noir que sur la terre. Sa couleur est d'un rouge remarquable.

JUNON, CÉRÈS, VESTA, PALLAS.

Distance du Soleil :

Vesta,	225 millions de milles.		
Junon,	252	>	>
Pallas,	263	>	> environ.
Cérès,	265	>	>

Révolutions autour du Soleil :

Vesta	3 ans et 8 mois.
Junon	4 > et ½ >
Pallas	4 > et 7 >
Cérès	4 > et 7 >

JUPITER.

C'est la plus grande de toutes les planètes ; son diamètre est de 95,000 milles, il est mille fois plus gros que la terre. Il fait sa révolution autour du soleil, en 12 ans, et sur lui-même, en un peu moins de dix heures ; ses jours et ses nuits, par conséquent, ne sont pas même une moitié aussi longs que les nôtres. La lumière y est vingt-cinq fois moins grande que sur la terre. L'eau, s'il y en a, doit toujours être gelée. Il y fait toujours noir, même dans le jour. Il y a quatre lunes ou satellites dont la plus grosse l'est autant que la nôtre ; la moins éloignée fait sa révolution en deux jours, et la plus éloignée en dix-sept jours, à peu près.

SATURNE.

Il fait sa révolution dans à peu près l'espace de 30 ans, et tourne sur lui-même, une fois toutes les dix heures et quelques fractions. Il y fait 80 fois plus froid que sur la terre. Il a 78,000 milles de diamètre, et sa grosseur excède celle de toutes les planètes à l'exception de Jupiter. Il a sept lunes ou satellites qui font leurs révolutions autour de lui, les unes plus, les autres moins longues; la moindre est d'un jour, la plus considérable est de 80. Il a deux anneaux qui tournent autour de lui, de l'ouest à l'est, et complètent leurs révolutions en dix heures. De la surface de la planète, au bord intérieur de celui des anneaux qui est le plus près d'elle, il y a peu près, 34,000 milles.

URANUS.

On ne savait que peu de chose, sur cette planète avant 1781, époque à laquelle le Dr. Herschel découvrit qu'elle tournait autour du soleil. Tantôt on l'appelle Herschel, et tantôt on lui donne le nom d'Uranus. Il fait sa révolution autour du soleil en 84 ans. L'on ignore l'étendue de sa révolution sur lui-même. L'on suppose qu'il fait beaucoup plus froid dans cette planète que sur la terre, et que la lumière est 360 fois moindre que sur notre globe. Il a 6 lunes dont on connaît fort peu de chose. Il parcourt les espaces, à raison de 240 milles par minute.

LES ETOILES FIXES.

Elles sont à des millions, et des millions et des millions de milles de nous et du soleil. L'oiseau dont le vole serait le plus rapide, ne s'y pourrait rendre dans des millions d'années.

RESUME DU SYSTEME SOLAIRE.

Mercure.....	1
Vénus.....	1
La terre et la Lune.....	2
Mars.....	1
Junon, Cérés, Vesta et Pallas.....	4
Jupiter et 4 lunes ou satellites.....	5
Saturne et 7 lunes ou satellites.....	8
Uranus et 6 lunes ou satellites.....	7
En tout.....	29

C'est à dire, 7 grandes planètes, 4 astéroïdes, 18 lunes ou satellites.

Nous livrons ce qui précède à l'examen et surtout à la réflexion du lecteur, persuadé, comme nous le sommes, qu'un peu de méditations sur la cause créatrice, motrice et conservatrice de cet admirable mécanisme, est bien propre à conduire à des conclusions salutaires.

Collaboration.

(Pour la Lyre d'Or.)

Feu Messire Jean Harper

Curé de St Grégoire.

I.

Mr. Jean HARPER, mort curé de Saint-Grégoire de Nicolet, fut grand aux yeux de Dieu et grand aussi parmi ses semblables. Il n'est plus; mais ses œuvres subsistent, et son nom ne périra point. Ce nom, il l'a inscrit partout dans la paroisse que je viens de nommer: sur les murs de l'église, sur le joli monument élevé en face, sur le couvent, situé tout près, etc. Ce qu'il y a de mieux encore, c'est que ce nom bien-aimé est inscrit en caractères ineffaçables dans le cœur de ses chers paroissiens, qui le transmettent religieusement à leurs fils et petits-fils, avec l'aurole de la charité, du dévouement et de toutes les vertus sacerdotales de cet humble serviteur du bon Dieu. Ce qui le grandit encore aux yeux de ceux qui le pleurent, c'est que ce saint prêtre a reçu, à

M. STANISLAS DRAPEAU,
Editeur de la Lyre d'Or.

Cher Monsieur,

Je suppose qu'à votre Lyre d'Or il ne faut offrir que des noms d'or. C'est pourquoi je vous envoie le nom vénérable et vénéré qui forme l'en-tête de cet article. Avant d'entrer en matière, cependant, je désire glisser ici un mot au sujet de l'œuvre que vous venez d'entreprendre.

Si l'on peut juger de votre publication par la livraison sortie, on peut assurer que vous allez rendre un véritable service à nos compatriotes catholiques en leur fournissant des écrits aussi bien inspirés au point de vue religieux et patriotique. C'est surtout pour la population de nos campagnes que la Lyre d'Or sera précieuse, eux qui, le plus souvent, n'ont d'autres sujets de lecture amusante que les romans de nos journaux, dont les meilleurs, semblables aux champignons, ne valent pas grand chose.

Dans votre publication (au moins sur le premier No.), il y a une grande variété d'articles dont le choix est excellent, à tous les points de vue: le Canadien qui aime sa Religion et sa Patrie, trouve là de quoi à satisfaire son goût et ses inclinations, tout en s'amusant et en s'instruisant. Pour toutes ces raisons réunies, espérons que La Lyre chantera longtemps et toujours des chants d'or, encore plus pour l'avantage de notre population rurale que pour vous-même! Vous faites là une belle œuvre: *Macte animo.....sic itur ad astra*—Courage et succès.

A. BÉCHARD.

M.

Ottawa, 18 février 1883.

l'instar des apôtres, dont il était le descendant en Jésus-Christ, l'insigne faveur d'être incompris par les siens, d'être dénigré, calomnié et maltraité pour avoir voulu leur faire du bien. Il a souffert la persécution sans se plaindre jamais ; Dieu seul a connu les plaies profondes faites au cœur aimant et généreux de son serviteur.

Un mot de cette triste page dans l'histoire de la paroisse de Saint-Grégoire ; et, pour cela, remontons une quarantaine d'années dans nos souvenirs.

On venait de nous donner des lois en vertu desquelles nous allions passer du système des contributions volontaires, pour le soutien de nos écoles, à la taxe obligatoire. Nos lois d'éducation n'étaient alors qu'à l'état d'enfance. C'était du nouveau dans nos campagnes, où la population, à cette époque, s'opposait fortement à toute taxe scolaire ou municipale. Les habitants de Saint-Grégoire, descendant d'Acadiens, en grande partie, se montrèrent tout à fait hostiles à la nouvelle loi, *probablement* parce que leurs aïeux avaient été accablés d'exactions de la part des Anglais, et *certainement* parce qu'il se trouva parmi eux, et pour leur plus grand malheur, des éteignoirs (des hommes de profession, il faut le dire à leur honte), qui, pour se faire de la populacerie, n'hésitèrent point à encourager les préjugés enracinés profondément dans le cœur de presque tous nos campagnards contre tout impôt foncier. Les éteignoirs (c'est le nom qu'il reçurent dans le temps, et ils ne l'avaient point volé), parcoururent la paroisse de Saint-Grégoire et plusieurs autres, y firent des discours de démagogues hypocrites et astucieux, annoncèrent que la taxe scolaire allait ruiner les *habitants*, et que ceux-ci auraient dans un avenir prochain, comme autrefois les Acadiens, à quitter leurs foyers pour aller se chercher une autre patrie sous quelque ciel étranger, etc. Ces discours étaient de nature à mettre le feu aux quatre coins de la paroisse, à surexciter outre mesure l'esprit et l'imagination de pauvres campagnards ignorants et naturellement crédules. Les éteignoirs eurent la satisfaction de réussir auprès de ceux qu'ils voulaient pousser à la révolte contre la loi des écoles imposant la taxe obligatoire. On se rappelle que le gouvernement dut envoyer à Saint-Grégoire une troupe de soldats, afin de réprimer les actes de vandalisme que commettaient les pauvres dupes des éteignoirs.

II.

D'un autre côté, on voyait M. le curé Harper faisant tous ses efforts, du haut de la chaire et ailleurs, pour faire comprendre à ses paroissiens que les agitateurs étaient leurs plus grands en-

nemis, que la loi nouvelle, loin de les ruiner, améliorerait leur position : il leur en donnait sa parole de prêtre, de curé, de père aimant, qui ne les avait jamais trompés.

Chose étrange et presque incroyable, ces fils d'Acadiens, toujours si dociles à la voie de leurs pasteurs, si respectueux pour le prêtre, ne voulurent point écouter les sages avis de M. Harper, et, pis que cela, ils se tournèrent contre lui et lui firent souffrir toutes sortes d'avaries. Ah ! ce braves gens ont bien regretté leur égarement et voué à la malédiction ceux qui les avaient engagés, par leurs mensonges, à persécuter leur meilleur ami !

Parmi les rares paroissiens qui luttèrent avec M. Harper contre les éteignoirs, on peut nommer M. le Dr. Bourgeois, demeurant à Saint-Grégoire à cette époque et nommé, plus tard, à la charge importante d'inspecteur d'école, qu'il sut remplir avec tout le zèle et le dévouement que lui inspirait son amour de l'éducation populaire. Le Dr. Bourgeois, inspecteur des postes, aujourd'hui, pour le district des Trois-Rivières et habitant la ville de ce nom, fut, dans les circonstances difficiles dont je parle, le bras droit de son curé, M. Harper. Tout comme celui-ci, il fut en butte à la persécution lâche et indigne exercée contre les amis de la loi par de pauvres gens dévoyés, soulevés et menés par les cabaleurs. Il se consola facilement des pertes qu'il eut à subir et des calomnies inventées sur son compte en pensant qu'il suivait les dictées de sa conscience, et que l'orage n'aurait qu'un règne éphémère.

En effet, la présence des soldats envoyés à Saint-Grégoire par le gouvernement, rétablit l'ordre dans cette paroisse d'ordinaire si paisible : les habitants reconnurent leur erreur et regrettèrent vivement le mal moral et matériel qu'ils avaient fait à leur bon curé et aux autres amis des écoles.

À propos, citons un trait qui fera comprendre toute la noblesse de caractère et la grandeur d'âme de M. Harper.

Les chefs des agitateurs avaient ourdi contre leur curé une vengeance que l'Enfer dut leur envier. On avait résolu de salir et détruire à jamais le caractère sacré, la réputation sans tache de ce soldat du Christ. Une femme perdue et soudoyée par trois des ennemis des écoles, avait portée, sous serment, une accusation révoltante contre les mœurs de ce prêtre qui était la pureté incarnée. La malheureuse, placée sur la sellette du tribunal et en présence du vénérable accusé, eut un instant de remords à la veille de prendre Dieu à témoin de son accusation infâme. Des larmes, provoquées sans doute par l'horreur et le regret de son crime, précédèrent l'aveu important que sa conscience lui commandait impérieusement de

faire. Elle nomma les trois personnes qui l'avaient poussée à se parjurer d'une manière aussi épouvantable, et déclara qu'on lui avait donné £25 pour son accusation mensongère destinée à perdre le curé de Saint-Grégoire.

On devine facilement le résultat de cette révélation : les accusateurs ou soudoyeurs furent arrêtés, séance tenante, et logés en prison en attendant leur procès. C'est alors que M. Harper dévoila son âme noble et chrétiennement *magnanime*. Un écrivain l'a dit : « Pour les hommes magnanimes, l'oubli est le remède des injures. » M. Harper put non-seulement oublier, mais il ne se donna aucun repos, ni jour ni nuit, avant qu'il eût réussi, par ses démarches, son influence et ses supplications, par sa bourse même, à faire sortir de la prison ses trois accusateurs, ses ennemis les plus acharnés ! . . . Ce saint prêtre pouvait dire à Dieu, tous les jours, au saint Sacrifice et en toute sûreté : « Pardonnez-nous nos offenses COMME NOUS PARDONNONS à CEUX qui nous ont offensés. »

Un dernier souvenir.

Peu d'années avant sa mort, M. le curé Harper tenait, sur les fonts de baptême, un enfant de celui qui dépose, au moyen de ces lignes, sa modeste fleur sur sa tombe vénérée de son ami. Quelques mois plus tard, la mort enlevait le filleul du bon curé ; et c'est une consolation de savoir que ces deux élus du Seigneur, à des âges si différents, n'oublient point, là-haut, le père et l'ami d'ici-bas.

A. BÉCHARD.

Essayez, pour voir !

Un journal américain, que l'expansion de la race canadienne française empêche de dormir, se demandait, dernièrement, s'il n'y avait pas moyen de nous claquemurer un peu.

Après avoir demandé pardon au lecteur de me mettre un peu en scène en prenant, pour plus grande exactitude, mes chiffres dans ma famille, je me permettrai de livrer aux réflexions de ce franco-phobe et de ses pareils, cette courte, toute courte réponse :

Mon grand-père a eu vingt-six enfants dont onze ont fait souche et ont donné au Canada-Français soixante-neuf enfants dont la progéniture réunie atteint à l'heure qu'il est le chiffre d'au moins deux cents.

De sorte que mon aïeul revit aujourd'hui dans une postérité de *deux cent quatre-vingt-quinze* enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants.

Essayez, messieurs, essayez, pour voir, à étouffer une race qui prend de cette façon sa place au soleil des peuples !

ERG. RENAULT.

Education.

(Pour la Lyre d'Or.)

LES FRÈRES

DES

ECOLES CHRETIENNES

I.

De toutes les institutions dont le christianisme a doté le monde, celles des Frères de la Doctrine Chrétienne est peut-être une des plus magnifiques dans son principe et des plus utiles dans ses résultats. Savez-vous en effet ce qu'il fait, cet homme simple et bon, qu'on reconnaît de loin à sa robe grossière et à son lourd manteau de bure ? C'est l'ami du pauvre, le frère du pauvre, l'instituteur du peuple, l'instrument le plus actif du progrès social, isolé, perdu, caché aux yeux du monde, placé si bas dans la société que la société ne peut jamais abaisser assez son regard pour le chercher dans son humilité, le Frère de la doctrine chrétienne y brille pourtant : il y respandit, il y rayonne, et plus il fait d'efforts pour se dérober à tous les regards, plus il se relève par le bien qu'il fait. C'est lui, en effet, qui arrache chaque année au vice et à l'oisiveté tous ces pauvres enfants du peuple, qui vagabondaient jadis dans nos rues et sur nos places publiques, pour les former à la science et à la vertu ; c'est lui qui sème de bonne heure dans ces jeunes cœurs la crainte de Dieu, le respect des parents, l'amour des semblables, et tous ces grands principes de morale qui font la vie des peuples ; il sacrifie ainsi les plus belles années de sa jeunesse, il use toute sa vie à dégrossir les intelligences les plus grossières, et cela dans le seul but de plaire à Dieu et d'être utile aux hommes.

Remarquez que le Frère de la doctrine chrétienne fait plus, pour le bien de la société, avec la seule crainte de Dieu et sa vertu, que tous les réformateurs philosophes, philanthropes, économistes ou utilitaires, qui encomrent nos tribunes publiques et nos carrefours, et parlent à tout propos de la misère et des souffrances du peuple.

Comme le prêtre, le Frère de la doctrine chrétienne tient tout à la fois au monde religieux et au monde social ; au monde social,

par le peuple dont il est l'instituteur-né ; au monde religieux, par ses vœux et par ses fonctions ; il porte presque l'habit du prêtre, mais plus modeste, plus grossier, plus humble cependant, pour montrer l'infériorité de sa mission. Le prêtre, en effet, marche le premier dans la hiérarchie religieuse. Toute puissance ne lui a-t-elle pas été donnée dans le ciel et sur la terre ? Il absout au nom de Dieu, il fait descendre le Christ sur l'autel ; il parle aux hommes, à toute l'humanité par un immense enseignement ; le Frère de la doctrine chrétienne ne s'adresse qu'aux plus pauvres parmi les pauvres. Admirable vocation ! sublime effort, que celui de pouvoir s'élever jusqu'à servir les plus petits ! Servir les pauvres, c'est régner.

II.

Pour enseigner le peuple, il faut d'abord le comprendre dans toutes ses idées et dans tous ses instincts, être peuple soi-même par la chaleur des sentiments et des convictions, vivre avec le peuple et comme le peuple, ne pas craindre d'être pauvre, de s'humilier et souffrir avec lui, l'aimer enfin de cet amour sans mesure dont Dieu a aimé le monde.

Cet idéal de l'instituteur du peuple, où le trouverons-nous réalisé ailleurs que dans le Frère de la doctrine chrétienne ?

Le Frère de la doctrine chrétienne s'engage par vœu à rester pauvre toute sa vie, à n'avoir, à ne posséder jamais rien ; il est mal vêtu et mal nourri ; il immole sa volonté et sa liberté ; il renonce à toutes les joies, à tous les plaisirs, à toutes les dignités de ce monde ; il fait vœu de chasteté : par conséquent pour lui pas de mariage ; jamais il ne sera initié aux joies de la famille ; sa famille à lui, c'est le peuple, ce sont les pauvres !

Le Frère de la doctrine chrétienne vit dans le monde, mais ne s'y donne pas. C'est au contraire, dans la solitude de l'âme, dans les abstinences et dans cette vie toujours sous l'œil de Dieu, qu'il puise cette force capable de briser le fer et de fléchir l'acier, et cette plénitude de charité dont il a besoin pour accomplir sa tâche. Ce sont là, il faut le dire, de ces prodiges de foi et de vertu qu'on ne trouve que dans le christianisme. Mais aujourd'hui, dans notre siècle si préoccupé de petites choses, de petits intérêts et de misérables ambitions d'un jour, siècle d'arrogance parlementaire et de tracasserie politique, où les plus hautes questions ne vont jamais au delà d'une question d'argent ; qui est-ce qui pourrait croire encore à ces désintéressements sublimes ? Les grandes actions morales ne sont plus à notre taille ; tout ce que nous avons des Pères de l'Église

et de nos solitaires chrétiens, ces héros de la vie intérieure, nous paraît aujourd'hui impossible, et comme des œuvres de géant. Il y a véritablement que la foi qui ait pu enfanter ces âmes d'or et de diamant, qui même, après dix-huit siècles jettent encore tant d'éclat sur l'Église et sur le monde.

III.

L'enseignement des écoles chrétiennes a, selon nous, toutes les conditions du véritable enseignement populaire ; il est simple, abrégé, clair, substantiel, fort, facile à résumer, et, avant tout et par dessus tout, morale et religieux : c'est là ce qui fait sa supériorité sur tous les autres enseignements populaires. On ne saurait trop le répéter : notre malaise social a sa principale cause dans le vice de notre éducation publique ; telle qu'elle est aujourd'hui en France, elle ne produit que des esprits inquiets et remuants, qui, se trouvant mal à l'aise dans la société, l'agitent et la bouleversent jusqu'à ce que leur ambition ait trouvé le moyen de s'y ouvrir une issue. Vous voulez réformer la société ? commencez d'abord par moraliser les masses ; et comment les moraliserez-vous, si ce n'est par un solide enseignement appuyé sur la morale et sur la religion ?

La morale et la religion sont les deux arc-boutants des sociétés.—Parlez au cœur du peuple avant de parler à son imagination ; parlez à son esprit au lieu de parler à ses passions ; donnez-lui enfin d'invariables principes, appliquez-vous surtout à développer en lui l'instinct des belles et grandes choses, l'amour du bien, du bon et du vrai, et vous aurez mis en ses mains les seules armes assez fortes pour ne pas ployer plus tard dans les luttes de la vie, où combattent si souvent la misère et les besoins.

Le Frère de la doctrine chrétienne fait-il autre chose que de mettre tous ses efforts du côté du bien contre le mal, de la lumière contre l'ignorance, de la vérité contre l'erreur ?

Ajoutons, pour terminer, que ce programme est patriotiquement et religieusement suivi par l'autorité épiscopale du diocèse d'Ottawa. Mgr. l'Archevêque Dahamél met tous ses efforts pour doter son diocèse de ces écoles chrétiennes, que dirigent avec tant de zèle les Frères de la doctrine catholique et les Religieuses Sœurs Grises et de la Congrégation Notre-Dame.

S. D....

Agriculture.

(Pour la Lyre d'Or.)

AIMONS LA TERRE.

I.

Oui, aimons la terre.

Et ne craignons pas de travailler avec courage, avec foi et avec dévouement.

Car s'il est un travail vrai, utile, nécessaire, qui ne trompe point, qui n'humilie pas, et dont l'homme ne doit jamais rougir, c'est assurément le travail de la terre, le travail du champ, le travail du laboureur et de l'agriculteur.

C'est le travail vraiment honorable.

Car c'est le travail moral par excellence.

A la première heure de la colonisation du Canada, quand tout était à faire, nos pères travaillaient par eux mêmes et pour eux-mêmes. Leurs femmes robustes et fières, partageaient leurs travaux, leurs soucis, leurs peines, leurs espérances et leurs joies.

Leurs enfants, élevés dans l'amour du travail et de la simplicité, ne se croyant point vaillants sans œuvres n'avaient aucun des vices de la civilisation, du luxe et de la vanité. Et c'est au champ, à la terre, avec la pioche, la charrue et l'outil du charpentier ou du bûcheron que tout ce monde-là travaillait. Personne ne s'en sentait humilié. On y trouvait l'honneur et la santé.

Mais tout cela est quelque peu changé.

Nous avons subi d'autres mœurs.

II.

Le travail, un certain jour, au jour de la jouissance et de la richesse, a cessé d'être une vertu et de là une gloire. Les fils des aïeux l'ont considéré comme une opprobre et comme une honte. Seules, à partir de cette heure mauvaise, les professions dites libérales ont passé pour honorables.

On ne pouvait guère être maître d'école ou professeur. Ce n'était pas là une profession parfaitement noble, et le précepteur, assez pauvre du reste, puisqu'il avait du savoir, n'appartenait à la famille que par le côté de la domesticité. N'était-ce pas un *salaire* !

Pour le banquier, le financier, et le négociant, ils comptaient. La finance a toujours été une

grande divinité, et Mercure sera toujours un dieu. Mais les petits marchands et les petits boutiquiers, comme gens de détail et comme gens travaillant sur une humble échelle, jouissent d'une mince considération.

III.

La terre est bien notre mère, et nous devons l'aimer, l'honorer et la servir avec toute la dévotion d'un fils.

La terre est vraiment la seule chose qui ne trompe pas.

C'est elle qui nous fait riches et libres, heureux et fiers. Nous lui devons tout, depuis le pain que nous mangeons jusqu'à l'habit qui nous couvre et nous échauffe.

Aussi au nom de la pioche et de la charrue, au nom de la terre et du champ, au nom de la liberté et de la dignité humaine, trouvons-nous souverainement absurde le préjugé qui cherche à ravalier l'homme de la pioche, de la charrue et du champ. Car cet homme-là n'est pas le second dans la vie sociale et politique, mais le premier. Tous les autres doivent passer après lui, et la femme qui a le sentiment du vrai et la suprême délicatesse du devoir, ne saurait refuser son respect et sa tendresse à l'homme des champs qui bâtit sa maison sur le sol du laboureur, et qui met sa famille et son foyer sous la protection de la femme.

Le mirage des villes, avec leur faux luxe et leur misère réelle, est un mirage !

Il nous trompe. Il nous entraîne hors de la voie, hors de la sagesse, et hors de la vérité. C'est plutôt aux citadins à quitter la ville, où l'air est infect, où les petits métiers sont de grandes souffrances, où la famille pousse et grandit mal, où l'on paie terriblement cher l'honneur d'être un bourgeois, de porter des gants et de manger du pain sec.

VALMONT.

En garde !

La richesse des parents facilite bien souvent la corruption des enfants, car il est rare que richesse et économie se rencontrent. Avec la prodigalité vient la dissipation, et les mille vices qui leur font cortège. L'économie convient aux hommes, aux femmes, aux enfants, aux vieillards, aux riches, aux pauvres ; à tous elle est profitable et donne moyen d'être utile.

Legende.

Le Lac du Fermier.

(Légende Italienne.)

I.

Giuseppe Dominio était le plus riche fermier de la province de Viterbe. Ses récoltes étaient les plus belles, ses bestiaux les plus gras. Enivré de sa prospérité, Giuseppe oublia Dieu !

Il cessa d'abord de le remercier de ses bienfaits ; puis il voulut empêcher ses serviteurs de le prier. Le dimanche, il les faisait travailler pendant l'heure des offices. Ce jour-là il leur donnait à faire une besogne plus rude que de coutume.

Beaucoup de ces braves gens quittèrent la ferme de Giuseppe pour ne pas manquer à leurs devoirs religieux. Mais Giuseppe était redouté dans le pays, et personne ne voulait les employer.

Le dimanche après la moisson, au lever du soleil, le fermier impie faisait couvrir son aire de ses belles gerbes et lançait tous ses chevaux au galop sur les épis mûrs. Arrivé d'un long fouet, il les conduisait lui-même.

Dans le pays vivait un ermite vénéré : on le nommait le père Ambrosio.

Les vieillards l'avaient toujours connu, dès leur enfance, habitant une grotte dans le flanc de la montagne. Il était toujours resté le même. Les années semblaient respecter sa tête cheue.

II.

Un jour, le Père Ambrosio vint trouver Giuseppe : « Mon fils, lui dit-il, tu insultes la Providence qui te comble de ses bienfaits. Respecte le jour du Seigneur, et laisse tes serviteurs le prier en paix. »

Giuseppe se moqua de l'ermite, et le dimanche suivant les chevaux couraient encore sur les gerbes.

Le Père Ambrosio revint : « Mon fils, lui dit-il, tu oublies ton Seigneur, ton Maître. La main de Dieu s'appesantira sur toi. »

« Va-t-en, vieillard de malheur ! » s'écria Giuseppe. . . . et il blasphéma !

Le bruit se répandit dans le pays que Giuseppe avait vendu son âme à Satan. On le voyait

toujours heureux, et il ne remplissait pas ses devoirs de chrétien.

Le dimanche suivant, l'aire était remplie. Excités par le fouet de Giuseppe, les chevaux galoppaient sur les épis mûrs.

Tout à coup on entendit la cloche de l'église voisine, annonçant le commencement de l'office divin. Le Père Ambrosio s'avança, calme, silencieux au milieu de l'aire. Il fit un signe, et les chevaux s'arrêtèrent.

« Giuseppe, dit-il, il est temps encore. . . Repens-toi ! Quitte ton travail, et va prier Dieu !

— Arrière, vieillard ! s'écria Giuseppe. . . .

Il voulut fouetter ses chevaux. . . . Les chevaux demeurèrent immobiles.

Ivre de colère, il s'avança, levant son fouet vers le Père Ambrosio. . . .

Soudain, au milieu d'un fracas épouvantable, l'aire et les bâtiments de la ferme s'affaissèrent dans les entrailles de la terre !

Homme, chevaux, tout avait disparu. . . .

Les serviteurs de Giuseppe, rejetés au loin par une force invisible, tombèrent éperdus la face contre terre. Quand ils se relevèrent, un lac aux eaux limpides et calmes occupait tout l'espace autrefois couvert par les gerbes, l'aire, les bâtiments. A genoux, sur le bord, le Père Ambrosio priait.

III

Les terres fertiles autrefois cultivées par Giuseppe, abandonnées maintenant comme un lieu maudit, devinrent une épaisse forêt au centre de laquelle se trouve le lac où fut englouti le fermier impie.

Chaque année au jour anniversaire de cette catastrophe terrible, un grand bruit se produit au fond du lac. En écoutant, on croit entendre le galop de plusieurs chevaux fonlant des gerbes dans une aire, la voix et le fouet du maître. Les habitants des villages voisins, qui ont eu de leurs pères ce grand acte de la justice de Dieu dont leurs ancêtres ont été témoins, prient Dieu qu'il bénisse leurs familles et leurs récoltes. Si Quelqu'un leur semblait disposé à violer le saint jour du Seigneur, toutes leurs voix lui crieraient : **SONGE AU CHÂTIMENT DE GIUSEPPE.**

Comte RICHARD DE ROSS.

Pensee.

La plus grande science de l'homme est de savoir qu'il n'est rien par lui-même, mais tout ce qu'il est vient de Dieu et doit être employé que pour sa gloire.

St. AUGUSTIN.

**COLLABORATEURS DE LA
"LYRE D'OR."**

Amyote, (Guillaume)—Québec.
Bechard, (A.)—Ottawa.
Bruyere, (Boucher de la)—St Hyacinthe.
Caouette, (J. B.)—Québec.
Champagne, (N.)—Ottawa.
De Celles, (A. C.)—Ottawa.
De Montigny, (B. A. Testard)—Chevalier de Pie IX.—St Jérôme.
Desaulniers, (F. L.) M. P.—Yamachiche.
Dionne, (Dr. N. E.)—Québec.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Ducharme, (Chas. M.)—Montréal.
Duval, (Mlle Anna M.)—New-York.
Faucher, (de St. Maurice)—Québec.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Gauvreau, (Chas. A.)—Isle Verte.
Gelinus, (Sévère)—Ottawa.
Genest, (Arthur)—Ottawa.
Gladiu, (R. P.)—Olat—Québec.
L'Ecuyer, (Eugène)—Notaire—St Raphaël.
Legendre, (Najiboum)—Québec.
Le May, (L. Pamphile)—Québec.
Lusignan, (A.)—Ottawa.
Nolin, (Joseph)—Ottawa.
Poirier, (Hon. Pascal)—Sénateur.—Sudiac, N. B.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Renault, (Raoul), fils—Montmagny.
Roy, (Eizébert)—Ottawa.
Smith, (Chevalier Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benjamin)—Ottawa.
Sylvain, (L. P.)—Ottawa (Bibliothèque Fédérale).
Tache, (Louis H.)—Ottawa.
Thibault, (Charles)—Ottawa.

LA LYRE D'OR.

Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Revue puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui sont l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

OTTAWA.

1er Mars 1888.

Le Centenaire de la Révolution.

La France veut célébrer par une exposition universelle le centenaire de la Révolution française et des principes de 1789; et à cette exposition elle convie le monde entier.

Non contente d'avoir cessé d'être la fille aînée de l'Église, — selon que le remarque si judicieusement la *Justice*, de Québec, — et d'avoir marché depuis un siècle dans la voie du libéralisme catholique et de toutes les erreurs sociales, non satisfaite de ne plus être la France monarchique et catholique de saint Louis, elle veut rappeler au monde que c'est depuis l'année 1789 qu'elle est entrée dans la « voie nou-

velle » avec les principes nouveaux, avec le communisme, avec le régicide, etc., etc.

La France est libre de se réjouir de cet état de choses, c'est son affaire; mais nous croyons que le devoir des pays catholiques et monarchiques est de refuser de prendre part à une exposition à laquelle on veut donner beaucoup d'éclat afin de faire consacrer les principes de la révolution.

Jusqu'à ce jour, la plupart des gouvernements monarchiques d'Europe ont refusé de prendre part à la préparation de l'exposition.

Le gouvernement fédéral du Canada a agi de même et il a bien fait.

Reste la Province catholique de Québec qui, moins que tout autre, doit entrer dans cette galère.

Certaines rumeurs circulent à propos des dispositions de certains hommes politiques de la province de Québec qui seraient prêts, paraît-il, à encourager cette Exposition, mais nous ne croyons pas que cela soit fondé.

Nous n'avons pas « d'accolade fraternelle » à donner à la République française telle que constituée et dirigée actuellement, quoiqu'en dise la *Patrie*, de Montréal, qui s'occupe plutôt de glorifier la Révolution que des profits matériels que la Province de Québec pourrait en retirer.

Voici, en effet, ce que dit la *Patrie*:

« Républicains, nous le sommes, par l'essence même de notre constitution autrement radicale qu'aucune constitution de l'Europe; mais, pourquoi nous empêcher de recevoir l'accolade fraternelle que nous offre la République française. »

Ce serait donc à dire que nous irions à l'exposition, ajoute la *Justice*, moins pour le profit matériel qui s'en suivrait que pour donner l'accolade à la République qui croquette les convents, expulse les religieux et continue l'œuvre de la Révolution.

Dans ces conditions, nous sommes tenus de le dire, ce serait une honte pour la province de prendre part à l'exposition et de continuer par là à célébrer un centenaire de révolution anticatholique.

Nous espérons que le gouvernement y pensera par deux fois avant de prendre une pareille décision.

Ajoutons, pour terminer, que bien des faits montrent quels coups a reçus le prestige de 1789, en France.

Ainsi a eu lieu à Chartres, il y a quelques semaines, une grande réunion organisée sous les auspices des membres des Unions de la Paix sociale et présidée par M. le marquis de Pontoi-Poncarré, ancien député, assisté de MM. Lefèvre-Pontalis, ancien député, et le comte d'Anthenaire. M. Urbain Guérin y a prononcé

un discours sur le « Péril social et les faux dogmes de 1789. » L'orateur a obtenu un très grand succès. Il a été chaleureusement applaudi, notamment quand il a montré combien était chimérique la distinction entre 1789 et 1793.

A cette réunion assistaient des personnes appartenant à toutes les classes de la société, et c'était la première fois qu'un tel langage était tenu dans la ville.

Qu'on ne se laisse donc pas, dit à ce propos *l'Univers*, de continuer le mouvement, et le culte de la Révolution ne conservera plus que de rares adeptes.

* * *

Voici, d'un autre côté, le vœu que formalaient les comités catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, au dernier congrès, vœu qui exprime parfaitement les sentiments de la France catholique, c'est-à-dire des Français dignes de ce nom, qu'il soit républicain ou monarchiste.

« Attendu que le centenaire de 1789 se présente avec le caractère d'une manifestation officielle et nationale du triomphe de la révolution athée contre l'Eglise catholique, c'est à-dire de l'armée de Satan contre l'armée de Dieu ;

« Attendu que, si les catholiques français laissent passer sans protester cette manifestation nationale, ils s'en rendraient pour ainsi dire solidaire devant Dieu et devant le monde ;

« Attendu que ce projet est désormais le grand objectif de tous les révolutionnaires, franc-maçons, juifs, socialistes, anarchistes, en un mot de tous les adversaires de Notre-Seigneur Jésus-Christ ;

« L'assemblée des catholiques du Nord émet le vœu que tous les Catholiques, dans leurs congrès et leurs assemblées, se préoccupent de des moyens de protester ouvertement, publiquement, contre cette manifestation, et de dégager de toute solidarité avec la secte qui opprime la France, la responsabilité de la France de saint Louis, de Jeanne d'Arc et du Sacré-Cœur. »

Laissons aux journaux anti-catholiques du Canada la triste mission d'appuyer la France révolutionnaire et de la franc-maçonnerie en cette circonstance, mais opposons à leurs sophismes indignes, nos sentiments catholiques, et attachons-nous au souvenir de gloire de notre ancienne mère-patrie, alors qu'elle était proclamée la fille aînée de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

A cette fête maçonnique et athée, nous ne voulons pas, nous ne pouvons pas nous associer à ce mouvement, et nous disons à la presse anti-nationale et anti-catholique du Ca-

nada, que c'est un crime qu'elle commet en faisant appel aux sentiments patriotiques de la nationalité canadienne pour les engager à pactiser avec la Révolution de 1789-93.

La Paix ou la Guerre.

I.

On attendait avec anxiété le discours que Bismarck devait prononcer au Reichstag à l'occasion du nouveau projet militaire. Ce discours a une grande importance dans l'état actuel des choses en Europe. Nous en extrayons le passage suivant :

« Je me bornerai à dire quelques mots sur la situation de l'Europe et à rappeler ce que je disais à ce propos il y a un an. Il y a eu, en effet, peu de changement depuis ce temps où je craignais une guerre avec la France. Depuis cette époque, cette dernière a élu un président ami de la paix, et les dispositions pacifiques ont prévalu. Je puis donc assurer le public que la perspective est plus pacifique en ce qui touche la France. En ce qui regarde la Russie je n'ai pas changé d'opinion depuis que j'ai dit que nous n'avions pas à craindre une attaque de sa part. Je ne crois pas les journaux de la Russie. Je crois exclusivement à la parole du Czar. Bien que la concentration des troupes russes sur la frontière puisse paraître sérieuse, je ne crois pas qu'il y ait là, aucun prétexte à une guerre européenne. J'ajoute même qu'une guerre avec la France n'impliquerait pas nécessairement une guerre avec la Russie, tandis qu'une guerre avec la Russie amènerait forcément une guerre avec la France. »

Maintenant reste à savoir si le chancelier a mis beaucoup de sincérité dans les confidences qu'il vient de faire—suivant la remarque qu'on fait *l'Indépendant*, de Fall River—Ce n'est pourtant pas son habitude de dévoiler ses secrètes pensées. Il y a sans doute des ficelles habilement cachées dans toute cette confession.

Cependant, le traité Austro-allemand qui vient d'être publié dans un journal officiel serait regardé dans les cercles diplomatiques comme de nature à forcer le Czar à la guerre immédiate ou à se soumettre à un traité de paix permanente dont les conditions seraient dictées par les alliés.

La presse parisienne attache peu d'importance à la publication de ce traité. *Le Journal de Paris* dit que ni la Russie, ni la France déclareront la guerre. Les journaux russes

assurent que la Russie est anxieuse de conserver la paix.

D'un autre côté on est fortement excité à Berlin à propos des mouvements des troupes russes sur la frontière.

Si les négociations pour une alliance offensive et défensive entre la Russie et la France réussissent, selon l'opinion de certains diplomates, les puissances du centre n'attendront pas le bon plaisir de la Russie et de la France pour déclarer la guerre. Le Czar devra donner des garanties de paix ou se résigner à la guerre. Il est probable qu'il choisira la guerre si l'on considère les influences dont il est entouré.

Nous croyons que la publication de ce traité imposera à la Russie le besoin de s'unir plus intimement que jamais à la France. Qui sait si elle ne cherchera pas à attirer l'Angleterre de son côté ?

II.

Un écrivain français, M. Richard Sevy, dit à son tour :

« C'est un fait à remarquer que chaque fois que le grand chancelier parle, il prépare son public par une mise en scène dramatique et effrayante, mais que toujours ses paroles expriment ce que son esprit pense.

Toujours les diplomates ont voulu sonder les discours de M. de Bismarck et toujours ils se sont égarés dans de fausses interprétations pour n'avoir pas simplement commenté les termes dont se servait le Richelieu allemand.

Aussi la situation est-elle clairement définie par les déclarations faites au Reichstag. Le danger n'est pas sur la frontière Française, mais seulement sur les confins Russes ; la crainte d'une guerre peut naître de la conduite du Czar vis-à-vis de l'empereur d'Autriche, non de quelques malentendus entre chasseurs et douaniers près des bornes alsaciennes ou lorraines.

Si la Russie déclare la guerre à l'Autriche, c'est sans contredit un embrasement général, des batailles dans toute l'Europe : l'Allemagne prend parti pour l'Autriche et la France pour la Russie.

Mais encore une fois la situation n'est pas si tendue. Ne serait-ce pas risible que de voir des millions d'hommes se heurter pour la Bulgarie ? Ne serait-ce pas déplorable que d'assister à ce spectacle grotesque : de grands Etats être le jouet d'une principauté lilliputiennne.

Si l'on se met à ce point de vue que tout peut arriver dans ce monde ; nous pouvons craindre la guerre, mais si nous acceptons seulement la probabilité des choses, le vent est à la paix.

Néanmoins M. de Bismarck se rappelant le proverbe latin : *si vis pacem para bellum*, si tu veux la paix, prépare-toi pour la guerre, a demandé aux chambres d'énormes crédits pour l'armement général, je ne dis pas définitif, de la Prusse et des Etats confédérés.

Le chancelier allemand a remporté un succès triomphal digne de Démosthène en réussissant à faire accepter ses projets sans même rencontrer une velléité de résistance, une ombre de discussion.

L'impartialité ou plutôt la justice me force à constater ce succès qu'il serait ridicule de contester : le courage ne consiste pas à fuir le danger, mais à le voir, à l'affronter et à le vaincre.

Mais aussi nous pouvons voir dans la conduite de l'Allemagne un sage avertissement : soyons calmes, recueillons-nous, mais préparons-nous.

Préparons-nous pour l'heure peut-être prochaine (bien que nous ne la hâtons pas) où la patrie nous réclamera pour sa défense et aussi pour sa vengeance.

Nous portons encore le deuil, ils nous tarde de revêtir les couleurs de Lorraine et d'Alsace, mais nous serons d'autant plus forts que nous serons plus calmes et que nous aurons le droit pour nous.

Encore une fois nous sommes spectateurs et nous nous préparons à être acteurs.

Quand ?

Dieu seul le sait ?

Si nous en croyons M. de Bismarck ce ne sera pas avant deux ou trois ans.

Pour l'instant, cela nous suffit. »

Leon XIII et Quebec.

Dans une lettre que Mgr. Gravel, évêque de Nicolet, écrivait dernièrement de Rome, à propos du cadeau fait au Saint-Père par M. Faucher de St. Maurice, l'un des Collaborateurs de la *Lyre d'Or*, il disait :

« Le cadeau de M. Faucher de Saint-Maurice au Saint-Père est arrivé à destination en heureux état. Je l'ai fait présenter au Pape qui en a lu quelques pages avec beaucoup de plaisir, et a déclaré qu'il n'avait jamais vu une aussi belle calligraphie. »

On se rappelle que cet envoi à Léon XIII consistait en un travail intitulé : *Les Larmes du Christ* ! composé par M. Faucher de St. Maurice, et calligraphié par notre concitoyen d'Ottawa, M. Alphonse Dronin, un ancien zouave pontifical, aujourd'hui employé au Département de l'honorable Secrétaire d'Etat.

Son Eminence le cardinal Rampolla vient d'accuser en ces termes réception de ce cadeau :

« Très illustre monsieur,

« Le Saint-Père a reçu le volume intitulé : *Les Larmes du Christ*, que Votre Seigneurie illustrissime Lui a offert de concert avec l'ancien zouave pontifical, Alphonse Drouin, qui y a fait preuve d'une grande habileté calligraphique.

« Ce tribut de votre filial attachement au Saint-Père a été très agréable à Sa Sainteté.

« Par mon entremise, Elle vous en remercie et vous accorde du fond du cœur la bénédiction apostolique que vous sollicitez pieusement en présentant votre offrande.

« Je suis heureux, en vous faisant part de ces choses, de vous exprimer les sentiments de haute estime que j'ai pour vous.

« De Votre Seigneurie Illustrissime,
Le très dévoué serviteur,

M. CARD RAMPOLLA.

Rome, 21 Janvier 1858.

M. le Chevalier FATCHER DE ST. MAURICE,
Député à l'Assemblée Législative, Québec.

Une lettre du général de Charette.

M. de Montigny—l'un des Collaborateurs de la *Lyre d'Or*,—a reçu du général Charette la lettre suivante :

Rome, 8 janvier 1858.

Le général Kanzler, pro-ministre des armes, est mort.

Je n'ai pas de plus bel éloge à faire de lui que de vous transmettre les paroles que le Saint-Père a daigné m'adresser devant les Cardinaux Langénieux, Place, Desprez, Bernadou, les archevêques de Paris et de Lyon, tous les évêques français présents à Rome, et les Prélats de la Cour Pontificale : Schmoderer et Champeau m'accompagnant.

Au moment où je m'agenouillais devant le Saint-Père, il me dit :

« Vous voilà revenu, Charette, pour assister aux obsèques du général Kanzler. Il y a à peine huit jours vous étiez à côté de lui auprès de moi, vous en souvenez-vous ?

—Oui, Très-Saint-Père, il était si faible, si malade, que j'ai été obligé de le porter en sortant de l'audience.

«—Pauvre Kanzler ! Il avait si bien organisé l'armée pontificale ! Il s'est toujours trouvé à la hauteur des circonstances les plus difficiles. Il restera comme un modèle à suivre pour tous ceux qui continueront à servir ce Saint-Siège. Il est mort dans la plénitude de sa connaissance. Il était si bon ! Jusqu'à ses derniers moments il n'a eu qu'une pensée : consoler ceux qui l'entouraient et affirmer son dévouement au Saint-Siège. Il s'est vu mourir et a dit à sa

famille : « Dépêchons-nous, disons ensemble le *Proficere anima christiana*. » La mort de ce dévoué et fidèle serviteur est une grande perte pour ce Saint-Siège. »

Vous vous réunirez et ferez dire une messe pour le repos de son âme.

CHARETTE.

PROGRES LITTÉRAIRE.

NOUVELLE SOCIÉTÉ DE DISCUSSION À OTTAWA.

Les élèves canadiens-français du collège d'Ottawa ont obtenu ce qu'ils désiraient : une société de discussion dans laquelle ils peuvent parler leur langue, s'accoutumer à l'art oratoire, traiter des questions sérieuses, développer leur intelligence, orner leur mémoire, et ajouter à leurs connaissances ce trésor que l'on ne rencontre pas toujours chez les hommes ; ce bon sens pratique, cette sagesse et cette modération dans les paroles qui font l'honneur et la gloire de tout citoyen, et spécialement de l'homme instruit appelé à occuper plus tard des positions importantes dans le monde.

La faculté du collège, comprenant ce besoin, et voyant que les mesures qu'ils avaient à leur disposition n'y répondaient pas assez amplement, a acquiescé à leur demande et a nommé le R. P. Langerin, O. M. I., dont le talent et le mérite sont déjà reconnus, président et directeur de cette société. Il s'est mis généreusement à l'œuvre, et déjà deux séances ont eu lieu, la première le 5 février, ayant pour sujet de discussion celui-ci : « Un gouvernement sage doit-il encourager les villes de préférence aux campagnes ? »

Dans la deuxième séance, le sujet traité fut : « Lequel a fait le plus de bien à l'humanité, l'ÉPÉE ou la PLEUME ? »

Ces deux séances furent très goûtées par les auditeurs, et les discutants hautement applaudis.

Continuez, jeunes et braves Canadiens, travaillez, soyez bons, étudiez sérieusement, mettez-y votre âme, votre volonté et votre cœur et vous deviendrez hommes.

Collaborateurs.

Comme on le remarquera par la liste de nos Collaborateurs, six nouveaux ouvriers de l'intelligence sont venus grossir le nombre, y compris une plume féminine, Mlle. Anna Duval, dont la collaboration distinguée saura faire le charme des lectrices de la *Lyre d'Or*, par le style original et délicat qui distinguent ses écrits.

La Lyre d'Or.

ADHÉSIONS NOUVELLES.

Messire J. O. LeBlanc, curé de St. Hermé-
négilde de Barford, en nous adressant le prix de
son abonnement à la *Lyre d'Or*, ajoute :

« Permettez-moi de vous faire mes meilleurs
souhaits de succès dans le travail que vous
entreprenez, dans le but de donner à nos
familles chrétiennes le goût des saines lectures. »

Le R. P. F. Chouinard, de la Congrégation
de St. Viateur, à Manteno (Illinois), dit :

« Je ne saurais trop encourager de telles
productions. Cette Revue produira un grand
bien, je n'en doute point, pourvu que l'on
fasse un bon choix d'articles bien écrits, animés
d'un bon esprit, et capables de soutenir la
comparaison entre tant de mauvais pamphlets
qui inondent le monde aujourd'hui, et ne l'em-
portent sur eux par l'intérêt et la morale.
J'admire et loue votre zèle. . . . »

Le R. P. Gladu, ci-devant de Lowell, au
jour d'hui résidant à St. Sauveur de Québec,
nous écrit ce qui suit :

« Je me hâte de vous écrire pour
vous féliciter sur votre nouvelle entreprise et
lui souhaiter beaucoup de succès. Succès que
vous méritez, par ce que c'est une bonne
œuvre que vous faites, une œuvre excellente,
que le Prêtre peut encourager en toute con-
fiance. Malheureusement il y a dans notre
pays d'autres publications qu'on ne pourrait
pas recommander sans restriction, c'est pour
cela que je suis heureux de saluer la *Lyre d'Or*,
de la recevoir, et de la recommander dans
l'occasion. Je tâcherai de vous envoyer ma
part de collaboration, et en attendant je
souhaite à la *Lyre d'Or* succès et prospérité. »

Le Rév. Messire Brulé, du Sault-au-Récollet,
nous honore des lignes suivantes :

« Je souscris de tout cœur à votre intéressante
publication, la *Lyre d'Or*. Votre journal à
un grand rôle à jouer, et je suis certain, il le
remplira avec mérite. Succès donc à votre
belle entreprise. Je travaillerai pour vous
procureur de nouveaux abonnés. »

Le journal la *Justice*, de Québec, publie ce
qui suit :

« Nous avons reçu le dernier numéro de la
Lyre d'Or. Ce numéro est très bien, des plus
variées, et contient des pièces du plus haut
intérêt : littérature, histoire, archéologie, agri-
culture, etc. Le champ de cette Revue men-
suelle illustrée est vaste ; nous lui souhaitons de
l'exploiter avec autant de succès qu'elle en
donne l'espérance. »

La *Gazette de Montréal*, feuille anglaise et
protestante, parlant des Collaborateurs de la
Lyre d'Or, dit :

« Avec un tel support d'écrivains distingués,
la *Lyre d'Or* fera certainement sa marque
dans la littérature, et lui assurera une grande
circulation. »

Le *Drapeau*, de Beauharnois, après avoir
accusé réception de notre Revue, ajoute :

« La *Lyre d'Or* renferme des matières à la
fois intéressantes et instructives, et devrait se
trouver dans toutes les familles canadiennes. »

Un Endormi!

Nous recevons une lettre d'un ami de Mont-
magny qui nous informe que plusieurs des
exemplaires de la *Lyre d'Or* adressées à
certaines personnes, dont il nous transmet les
noms, ne résident plus dans l'endroit. Alors
où est le maître de poste ? Voilà que nous
allons publier la troisième livraison de notre
Revue, et le maître de poste ne s'occupe point
de nous en informer par avis imprimés, suivant
que la loi l'oblige. Une telle conduite n'est pas
tolérable. Qui nous remboursera de la perte
que nous subissons à cause de cette négligence.

AVIS.

Nous prions, encore une fois, les persc nnes
qui nous ont renvoyés la *Lyre d'Or*, ces deux
mois derniers, sans écrire leurs noms sur
l'adresse, de le faire cette fois, afin que nous
connaissions ceux qui doivent être rayés de nos
listes, et d'en finir dans l'intérêt de tous.

La personne d'Indian Orchard, (Massa-
chusett) qui vient de nous renvoyer notre
Revue, quoique tard par négligence, devra se
conformer à l'avis ci-dessus, en nous renvoyant
cette troisième livraison avec son nom.

Cette nécessité de faire connaître son nom
est si élémentaire, que nous sommes peiné
d'avoir à le constater. Et dire qu'il y a des
maîtres de postes qui n'en savent pas plus
long, sur ce chapitre, c'est à ne pas y croire.

Echanges.

Nous prions les Editeurs de journaux qui
sont disposés d'échanger avec la *Lyre d'Or*, de
voir à faire placer notre Revue dans la liste
des échanges par la malle, car il y a plusieurs
journaux qui ne nous arrivent point encore à
l'heure qu'il est.

Nous n'adresserons la *Lyre d'Or*, le mois
prochain, qu'à ceux qui auront répondu à
notre demande.

Chronique Religieuse

Le Catholicisme en Angleterre.

Le Catholicisme, en Angleterre, fait des progrès rapides, suivant que le constate le *Catholic Directory* de 1888. Voici les chiffres et données que l'on y trouve, savoir :

Le nombre des prêtres est actuellement de 2,648, y compris les religieux expulsés de France.

On compte 1,631 églises et chapelles, c'est-à-dire vingt-et-une de plus que l'année dernière.

Dans le courant de l'année 1887 il y a eu 78 ordinations, tant pour le clergé séculier que pour le clergé régulier.

Dans toute l'étendue de l'empire britannique, il y a aujourd'hui 25 archevêques catholiques, 96 évêques, 16 vicariats et 10 préfectures apostoliques.

L'Angleterre compte un million 354,000 catholiques, à l'heure qu'il est ; l'Ecosse 326,000 ; l'Irlande trois millions 961,000, ce qui fait un chiffre rond de 5 millions 642,000 catholiques.

En ajoutant à ces chiffres les catholiques répandus dans les colonies britanniques, on peut les évaluer à 9 millions 630,000.

Les catholiques d'Angleterre sont représentés au Parlement par 32 pairs du royaume, 5 membres des Chambres des Communes anglaises et 75 Irlandais. Enfin, le Conseil Privé de la Reine compte 9 catholiques.

Comme on le voit, le catholicisme est devenu une véritable force dans le Royaume-Uni.

* *

La question du désétablissement de l'église anglicane continue d'agiter plus que jamais les esprits dans la métropole, et promet de soulever des débats importants.

Au cours de l'une des dernières sessions de la Chambre des Communes il fut donné avis de trois motions distinctes, savoir :

La première portait que l'église d'Angleterre était nuisible aux intérêts politiques et religieux de la nation, et ne devrait pas être maintenue plus longtemps dans les conditions actuelles.

La deuxième comportait que l'église établie dans la principauté de Galles constitue une anomalie et une injustice qui ne devraient plus être tolérées.

Enfin, la troisième formulée se rapportait au maintien de l'église établie en Ecosse comme étant impossible à défendre au point de vue des intérêts publics, et le proposeur concluait en demandant qu'il soit bientôt adopté une mesure pour le désétablissement de cette Eglise.

* *

On sait que la Réforme a été introduite en Angleterre par Henri VIII, mais ce n'est pas à lui que sont dus l'organisation et l'établissement de l'église anglicane comme institution d'état. Celle-ci ne date que de l'*Acte d'Uniformité* passé en 1562, quinze ans après la mort d'Henri VIII et sous le règne d'Elizabeth, sa fille.

Après deux siècles d'existence, cette institution n'est plus tolérable pour la grande majorité des protestants. Il y a déjà bien longtemps qu'elle aurait disparu si elle n'eût pas eu pour la soutenir la loi, ainsi que tout l'arbitraire et les faveurs du pouvoir, sans compter les riches dotations qu'elle tient de la munificence royale qui a dépouillé à cet effet les églises et couvents catholiques dans toute l'étendue des Iles Britanniques.

Les dissidents qui forment les trois quarts de la population, et les radicaux veulent la chute de cette institution verrouillée qui fut imposée au peuple par un tyran femelle couronnée, secondé par un petit nombre d'apostats mitrés.

Les presbytériens d'Ecosse qui datent de 1560, et les méthodistes qui datent de 1720, ont toujours supporté avec une extrême répugnance une église soit disant nationale dont ils combattent les doctrines tout en aidant comme contribuables au soutien des évêques et ministres qui prêchent ces doctrines.

* *

Il n'y a qu'en Angleterre, pays des traditions, qu'on peut voir se conserver pendant une si longue période une anomalie aussi criante, comportant tout un système de vexations et d'injustices. Mais aussi il faut bien remarquer que la réforme électorale n'y date que de cinquante ans et qu'avant cela, le suffrage était restreint au profit de l'aristocratie et du clergé anglican qui, dans l'intérêt commun de leurs chartes respectives, se prêtaient réciproquement leur appui contre les innovations tant religieuses que politiques.

* *

Béatifications.

Les béatifications annoncées comme devant avoir lieu durant le mois de février, sont :

1° Le Vénérable Louis Grignon de Montfort, fondateur de la congrégation des Missionnaires du Saint-Esprit et des Filles de la Sagesse ;

2° Le Vénérable Clément Hofbauer, de la congrégation des Rédemptoristes ;

3° Le Vénérable Egidius-Marie de Saint-Joseph, Frère lai profès des Mineurs-Déchaussés de Saint-Pierre d'Alcantara ;

4° Le Vénérable Félix de Nicosie, Frère lai profès de l'ordre des Mineurs-Capucins ;

5° Le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des écoles chrétiennes ;

6° La Vénérable Marie-Joseph de Sainte-Agnès, dite Inès de Benigamin, religieuse professe de l'ordre des Augustines.

* * *

Les Scellés.

Nous voici revenus au beau temps du ministère Ferry, dit le *Rosier de Marie*, de Paris. A Bordeaux les scellés viennent d'être apposés sur les chapelles des dominicains et des franciscains qui avaient été r'ouvertes et où les moines disaient la messe bien que la défense leur en eût été faite ces derniers temps par l'autorité préfectorale.

* * *

Fanatisme en Chine.

Une dépêche de Shangai annonce qu'une explosion de fanatisme s'est produite dans la province de Pu-Kien : vingt églises chrétiennes ont été démolies par les Chinois, plusieurs autres ont été incendiées et un grand nombre de néophytes ont été massacrés.

* * *

Désordres à Rouen.

Nous trouvons dans les journaux de Rouen le récit de scènes de désordre qui se sont passées à la cathédrale de cette ville, pendant les conférences de M. l'abbé Garnier, sur la question sociale.

Une centaine de perturbateurs ont entonné la *Marseillaise* et convert la voix du prédicateur, qui a dû descendre de la chaire :

Les fidèles ont eu recours à l'intervention de la police. Plusieurs arrestations ont été opérées.

* * *

Basilique du Sacré-Cœur.

Les travaux de la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre, sont poussés avec la plus grande activité, grâce aux dons toujours croissants des catholiques.

Pendant le mois de décembre, les recettes ont été de 89,129 fr. ; la visite des travaux a produit 1,230 fr.

Sept prélats sont venus mettre leurs diocèses sous la protection du Sacré-Cœur.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, il y en 275 pèlerinages, auxquels ont assisté environ 68,000 personnes. Des cartes, au nombre de 108,948, ont été distribuées à l'entrée du chantier, et 64 évêques sont venus en pèlerinage à Montmartre.

Les recettes totales encaissées au bureau de l'Œuvre étaient, au 31 décembre, de 18,942,796 fr., et les dépenses de 18,610,463 francs. Il reste donc en caisse 332,333 fr.

Protonotaire Apostolique.

M. le grand-vicaire Edmond Langevin, du diocèse de Rimouski (Canada), a reçu de Rome la communication officielle de son élévation à la dignité de protonotaire apostolique.

* * *

Supérieure des Sœurs Grises d'Ottawa.

Le Conseil des révérendes Sœurs Grises d'Ottawa, qui n'est pas la même communauté que celles de Montréal et de Québec, a élu la révérende Sœur Demers supérieure de la communauté. La nouvelle supérieure succède à la révérende Sœur Duguay, décédée il y a quelques mois. Sœur Demers compte vingt-cinq années de vie religieuse.

AUX AMIS

DE LA

LYRE D'OR.

—

Grande chance pour tous de faire de l'argent!

Voulant donner une impulsion active à la circulation de la *Lyre d'Or* dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, j'invite tous ceux qui peuvent aider, à former

Une Liste de Nouveaux Abonnés,

dans leur paroisse respective. Une gratification de 25 centins par chaque souscripteur obtenu, à part une Commission égale pour les abonnements collectés, est offerte, ce qui fera 50 centins par abonné.

Cette commission devra être de suite retenue par celui qui nous transmettra sa liste de nouveaux abonnés, ou recevra à titre de gratification la *Lyre d'Or* pendant une année, à son choix.

Une autre commission de 10 par cent sera également accordée aux zéloteurs pour les Annonces qu'ils nous transmettront pour être insérées sur le Couvert de la *Lyre d'Or*, suivant le tarif inséré à la 2e. page du Couvert de notre Publication.

Nous espérons que dans chaque paroisse il se trouvera au moins une personne disposée à nous aider ainsi, afin d'étendre partout la circulation de la *Lyre d'Or* pour le bien de la Religion et des Familles.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3 PAR ANNÉE.

S'adresser à

STANISLAS DRAPEAU,

Editeur-Propriétaire de la *Lyre d'Or*,

P. O. Boîte 1069, Ottawa.

SOMMAIRE.**Littérature.**

Le Château des Abimes, (Suite)..... 97

Etude Historique.La Littérature Chinoise, par Raoul Renault..... 109
Brièfs renseignements sur la Chine..... 111**Tribune Sacree.**La Bible ne suffit pas pour enseigner les vérités
nécessaires au salut, par le R. P. DAMEN (fin).. 112
Qu'est-ce que la Religion ? par le Cardinal MAURX. 114**Monographie.**

Ottawa, Capitale du Canada..... 114

Archeologie.La Statue en bronze de Sir Geo. Et. Cartier 120
Les Statues militaires de Londres..... 121**Biographies.**Le Pape Pie IX.—Souvenir de sa vie et de sa mort 122
Le Pape Léon XIII.—Pontife régnant..... 125**Corbeille Poétique.**Québec ! par Delle Anna DORVAL..... 129
Chûte Montmorency ; Delle DORVAL..... “
Si j'étais petit oiseau, par une Abonnée.. “
Sur la mort d'un Ami “**Astronomie.**

Le système solaire, par M**..... 130

Collaboration.Fen Messire Jean Harper, ancien curé de St Gré-
goire de Nicolet, par A. BÉCHARD..... 131
Essayez ! pour voir, par Eugène RENAUULT..... 133**Education**Mission et travaux des Frères des Ecoles Chré-
tiennes dans l'éducation des enfants..... 133**Agriculture.**

Aimons la terre, par VALMONT..... 135

Legende.

Le Lac du Fermier, par le comte RICHARD DE ROYS, 136

Maximes et Pensées.

Pensées diverses... 109-126 et 136

Chronique Generale.Le Centenaire de la Révolution ... 137
La paix ou la Guerre..... 138
Léon XIII et Québec..... 139
Une Lettre de Charette..... 140
Nouvelle société de Discussion .. “
Nouveaux Collaborateurs..... “
Adhésions nouvelles..... 141
Un Endormi..... “
Avis..... “
Echanges..... “
Chronique Religieuse..... 142
Aux Amis de la *Lyre d'Or*..... 143**Illustrations.**Vue du parlement d'Ottawa..... 117
Vue de la Bâtisse de l'Est..... 118
Vue de la Bâtisse de l'Ouest..... “
Vue du Bureau de Poste et des Ponts *Dufferin* et
Sapeurs..... 119
Vue de la Statue de Sir Geo. Et. Cartier..... 120
Portrait de Pie IX..... 122
Portrait de Léon XIII..... 125**La Lyre d'Or.****Revue Mensuelle Illustrée.**Publiée à Ottawa le 1er de chaque mois. Chaque
Numéro comprend 48 pages, double colonne, avec une**GALERIE NATIONALE.***de Portraits Historiques, Politiques et Littéraires.*Prix de l'abonnement \$2 par année payable invari-
ablement d'avance ou dans les 30 jours qui suivent la
date de l'abonnement.L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne
pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année
reçoivent les cahiers déjà parus.Pour le prix des annonces, voir le Tarif inséré sur
la 2e page du Couvert de la *Lyre d'Or*.N. B.—Les lettres renfermant de l'argent doivent
être enregistrées ; et dans ce cas elles sont à la charge
de l'administration.S'adresser à STANISLAS DRAPEAC, Editeur-Proprié-
taire, Ottawa, Poste. Boite, 1,062.